

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 28 SEPTEMBRE 1967 PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération: une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.





La photo ci-dessus a été prise mardi matin à 7 h. à l'aéroport de Winnipeg, alors que six éducateurs franco-manitobains prenaient l'avion en route vers Regina où ils assistent, de mardi à jeudi, à un important congrès interprovincial d'éducation. Sont présents à ce congrès, tout particulièrement, des ministres provinciaux d'Education, des surintendants d'école, des chefs de départements provinciaux d'Education, et plusieurs commissaires. Dans la photo l'on voit deux surintendants, le Frère Fernand Marion, C.S.V., de la division Rivière-Rouge, et M. Georges Guilbault, de la division Rivière-Seine, et quatre commissaires de la division Rivière-Seine, MM. Ernest Desrosiers, Louis LeGal, Denis Nadeau et Joseph Driscoll. (Photo Perrin du Manitoba)

Monique Leyrac triomphe...

Dès son entrée en scène, on sent que Monique Leyrac cherche à établir entre elle et son public, un climat d'intimité totale. Elle y réussit parfaitement. Evidemment, le public est gagné d'avance, mais avec Monique Leyrac, la glace est rompue beaucoup plus vite qu'à l'ordinaire. L'auditoire sut la saluer avec un enthousiasme joyeux, dimanche au théâtre Playhouse. La salle était comble.

Chanteuse et comédienne, Monique Leyrac marie si bien ces deux arts dans son interprétation des chansons de son répertoire qu'elle leur donne un charme unique. Tantôt gaie, tantôt triste, parfois naïve, parfois dame du monde, elle ne se contente pas de chanter une chanson; elle la vit. Aussi, dans ses apartés qui sont nombreux, sa voix est aussi forte et aussi charmeuse que lorsqu'elle chante.

On lui prête des ressemblances à Edith Piaf (ce qui n'est pas peu dire), ou à d'autres grandes artistes, mais elle a un genre bien à elle, Dieu merci, et jamais elle ne tombe dans le vulgaire.

Son programme débuta par "Ce Soleil" (Carrier-Léveillé), elle chanta plusieurs oeuvres de Vignault, dont "Mon Pays" qui la lança littéralement au premier rang des artistes du spectacle. Lorsqu'elle fit appel aux membres de l'auditoire de langue anglaise de bien vouloir chanter un refrain avec elles, ceux-ci ne se firent pas prier et quand ils eurent terminé, les applaudissements furent étourdissants. Que dire des "Parapluies de Cherbourg", sinon qu'ils étaient ravissants. Mlle Leyrac interprète les chansons anglaises telles que "If You Go Away", "I Wouldn't Walk Across the Street" avec un sentiment plus restreint que ses chansons françaises, mais avec plus de feu qu'on ne les entend généralement et elles furent vivement appréciées. La parodie de Bach, si difficile, fut rendue avec la maîtrise qu'on connaît.

Les trois dernières chansons "La Manikoutai", "Mon pays" de Vigneault et "Un Pas Vers le Soleil" de Bertil-St-Martin furent de véritables triomphes. Partout dans la salle on entendit des "Bravos" et les auditeurs se levèrent pour faire une magistrale ovation à la grande dame de la chanson canadienne et internationale qu'est Monique Leyrac. Puisse-t-elle revenir vers l'Ouest avant trop longtemps!

Un laïc responsable des relations publiques de l'Episcopat canadien

OTTAWA — A leur dernière réunion plénière, tenue à Ottawa au début de septembre, les Archevêques et Evêques canadiens ont officiellement choisi et nommé un laïc comme premier directeur de leur nouveau Service de Relations publiques. Il s'agit de M. Louis Chabot, de Montréal, jusqu'ici au service de l'Office National des Communications sociales. Cette importante nomination vient d'être rendue publique par le secrétaire général de l'Episcopat, M. l'abbé Charles-E. Mathieu.

M. L. Chabot, qui est âgé de 38 ans, a fait ses études classiques au Collège Ste-Marie de Montréal. Bachelier ès arts, le nouveau directeur des Relations publiques possède en outre une licence en philosophie, un baccalauréat en théologie et une maîtrise en sciences religieuses.

Au cours des trois dernières années, M. Chabot a fait divers stages à l'étranger, dont une année complète en Catéchèse à l'Institut Catholique de Paris, et trois mois à Rome, lors de la dernière session du Concile Vatican II. Membre de l'Institut canadien de l'Education des adultes et du National Religious Advisory Council, de la CBC à Toronto, le nouveau titulaire bénéficie d'une expérience particulière dans la préparation et la participation à des émissions de radio et de télévision.

En commentant cette nouvelle, M. l'abbé C.-E. Mathieu a indiqué que "par la création d'un service permanent de Relations publiques, l'Episcopat du Canada entendait établir et maintenir des relations régulières et confiantes — c'est-à-dire fondées sur la connaissance et la compréhension mutuelles — entre d'une part la Conférence Catholique Canadienne qui groupe, comme on le sait, les 102 Cardinaux, Archevêques et Evêques du Canada, et d'autre part le ou les publics concernés par ses activités, son orientation et ses décisions". Il a précisé en outre qu'à sa connaissance, c'était la première fois que tout un Episcopat national confiait à un laïc la complète responsabilité de ses relations publiques officielles.

M. Chabot entre immédiatement en fonction. Il établira bientôt son Service au siège social de la Conférence épiscopale, à Ottawa.

WEST SPRINGFIELD, Mass. — Les gouverneurs de six Etats de la Nouvelle-Angleterre se sont prononcés samedi en faveur d'échanges culturels et éducatifs accrus avec le Canada, et surtout avec les provinces maritimes.

M. Albert Manell, officier fédéral de liaison entre les gouverneurs, a suggéré que les Etats prévoient des échanges d'un mois d'étudiants d'écoles secondaires avec les provinces canadiennes.

Pour sa part, le gouverneur du Vermont, M. Philip H. Hoff, président de la réunion des gouverneurs, a trouvé l'idée sensationnelle. Il a prié les gouverneurs du New Hampshire et du Massachusetts d'étudier la proposition et d'en faire rapport aux autres Etats.

Les gouverneurs ont également décidé d'appuyer la demande du Maine d'être le site des Olympiques d'hiver de 1976.



Voici M. et Mme Frank Woodley, autrefois de St-Boniface, qui viennent de terminer un séjour comme aides missionnaires laïques au collège St. Frances, près de Kitwe, Zambie, en Afrique. Ils enseignèrent pendant 6 ans dans ce collège qui est véritablement une école secondaire. M. Woodley, comptable agréé, avait quitté sa situation au gouvernement et Mme Woodley, née Jacqueline Gagnon, de St-Boniface, fille de feu M. Ernest Gagnon et Mme Gagnon et petite-fille de feu le juge-en-chef James Prendergast, abandonna l'enseignement du piano pour aller aider les missionnaires dans ce coin reculé de l'Afrique. M. et Mme Woodley disent que "les six années passées en mission furent les plus dures de leur vie, mais aussi les plus heureuses". Leur fils, Kenneth, maintenant âgé de 17 ans et élève de 12e année à l'Institut collégial Louis-Riel de St-Boniface, les accompagnait et rêve de retourner en Afrique comme médecin plus tard.

Un couple de St-Boniface revient après six ans de vie missionnaire

Un bon moment passé en compagnie de Mme Frank Woodley (Jacqueline Gagnon) a révélé que la vie du missionnaire laïque en Afrique, ou dans les autres pays de mission, est certainement très différente de la vie au Canada, mais n'est pas si difficile qu'on pourrait le croire et que, de savoir qu'on travaille réellement "à la vigne du Maître" apporte une satisfaction indescriptible.

A peu de distance de la petite ville de Kitwe, Zambie, dans un pays vallonneux où chantent des petites rivières, où coule le majestueux fleuve Zambèze, où la flore et la faune feraient rêver les poètes . . . et les chasseurs de fauves, est située l'école secondaire St. Frances College. Cette école de mission est sous le patronage de l'archevêque de Los Angeles, Californie. Les missionnaires laïques qui y travaillent reçoivent le logement et la nourriture ainsi qu'une allocation de vingt dollars par mois.

C'est en cet endroit que M. et Mme Frank Woodley, autrefois de St-Boniface, et leur fils Kenneth, ont vécu, dans un petit logis de la résidence, pendant six ans, prenant leurs repas en communauté, avec d'autres missionnaires laïques américains et des prêtres, des religieux et des religieuses. Mme Woodley y fut la seule laïque blanche pendant trois ans.

L'école est intégrée et les élèves sont des Noirs, des Indiens et des Européens. Selon la missionnaire, cette intégration est un excellent moyen de combattre la discrimination raciale qui existe depuis si longtemps en Afrique. Les jeunes, vivant ensemble, apprennent à se connaître, à s'apprécier et de s'aimer. En général, les Noirs sont très pauvres. Certains parcourent vingt-cinq milles de distance à pied dans la brousse pour pouvoir se procurer une éducation. En arrivant à l'école ils endossent leurs vêtements de classe qu'ils useraient ou déchireraient trop tôt autrement. Les heures de classe sont de huit heures moins dix du matin jusqu'à nuit heures et quart du soir. Les élèves éloignés quittent la mission plus tôt afin de pouvoir arriver dans leurs villages, pour éviter d'être dans la brousse la nuit tombée. Comme il n'y a pas de crépuscule dans cette région, dès que le soleil tombe, il fait nuit. Mme Woodley a expliqué aussi pourquoi les heures sont si longues: les élèves sont très nombreux et les professeurs pas assez. Là où il en faudrait, par exemple, trois pour l'histoire, il n'y en a qu'un. Elle-même, qui devait enseigner la musique et le français, à part de son travail proprement missionnaire, se vit en outre transformée en professeur de physique et de chimie. Son mari, comptable agréé, qui devait être économe, devint professeur d'histoire.

Les élèves du pays sont, en général, surtout depuis la libération, de bons travailleurs. Ils ont acquis la fierté et la dignité humaines que leur peuple avait perdues depuis longtemps. Ils sont devenus ou deviennent ambitieux. Ils désirent se faire instruire afin de pouvoir être utiles au développement de leur pays. Trop d'élèves européens dont les parents font des salaires fabuleux dans les mines de cuivre, richesse de la région, ont été terriblement gâtés et sont paresseux, devenant de mauvais exemples pour les autres.

Les jeunes Africains possèdent un sens inné de l'harmonie et du rythme et Mme Woodley, excellente musicienne, a été émerveillée de la facilité avec laquelle ils apprenaient les cantiques et les autres chants en choeur.

Au début de leur séjour au collège St. Frances, M. et Mme Woodley trouvaient les commodités peu modernes, mais depuis la construction du barrage Karuba, celles-ci se sont de beaucoup améliorées. L'électricité a fait ses miracles, non seulement à la mission, mais un peu partout dans la région.

Ces braves missionnaires frissonnent à la pensée de notre hiver canadien qui approche. Le climat d'où ils viennent est vraiment beau: on voit le soleil tous les jours de l'année, même pendant la saison pluvieuse. Lorsqu'il pleut, c'est presque un déluge, mais les orages ne durent pas longtemps. Les tempêtes électriques qui sont assez fréquentes sont de toute beauté. Même l'été, alors que la température peut monter jusqu'à 120 degrés, les nuits sont fraîches. L'hiver, la température varie entre 38 degrés la nuit à 85 le jour.

Les Noirs qui vivent encore dans les tribus sont encore très pauvres. Ils vivent de maïs et de poisson, parfois ils font la chasse et mangent un peu de viande. La malnutrition est très répandue et les gens meurent jeunes. Il faut les éduquer à cultiver les arbres fruitiers en répandant de l'engrais chimique sur le sol, qui est pauvre à cause des minerais qu'il contient. A la mission, il y a une grande variété de fruits citreux, des bananes, des ananas, des mangues, des goyaves, etc. Avec un peu d'effort les gens pourraient mieux se nourrir, mais surtout avant la libération, ils n'en avaient pas le coeur. Maintenant ils ont plus d'ambition et s'y intéressent. S'ils veulent un pays prospère et fort, il leur faut un peuple instruit et sain. La viande qu'ils mangent provient de l'éléphant, du buffle, de la gazelle et du "weldtbeest". Les fauves de ce pays sont les lions, les guépards, les léopards. Dans les rivières on trouve les crocodiles et les hippopotames. Il existe aussi une assez grande variété de serpents et d'insectes propres aux régions tropicales. Les animaux ne sont pas aussi dangereux qu'on pourrait croire, de dire Mme Woodley, "ils n'attaquent les humains que lorsqu'ils se croient menacés. Vraiment, la circulation intense des grandes villes pose de plus graves problèmes."

Le problème des Noirs urbanisés est un peu celui auquel font face nos Indiens lorsqu'ils arrivent dans les villes. Ceux qui travaillent ne savent pas administrer leur argent, leurs familles ne sont pas mieux vêtues ni nourries, le problème de l'alcool les menace. Par contre, ceux qui vivent dans les tribus sont soumis aux lois de celles-ci et à l'autorité du chef et sont moins exposés aux dangers d'une civilisation qui leur arrive en trop grosses doses, parce que le gouvernement veut tellement développer le pays.

Sous le président Kaounda, même avec le petit nombre de personnes compétentes à sa disposition, il y a du progrès. La femme surtout en bénéficie. La loi exige qu'elle fréquente l'école, alors qu'auparavant on cherchait à la vendre en mariage aussitôt que possible.

M. et Mme Woodley étaient accompagnés en Afrique par leur fils Kenneth, maintenant âgé de 17 ans et élève de douzième année à l'Institut collégial Louis-Riel de St-Boniface. Kenneth fréquenta l'école de la mission et a appris tout jeune à se faire des amis parmi ses compagnons. Aussi, ayant vu la grande misère et le manque de soins médicaux, il espère devenir médecin et retourner à la mission pour y servir la population, tant au physique qu'au moral et ses parents se proposent de l'y accompagner, si possible. La famille Woodley compte un autre membre, la Rév. Sr Mary Kenneth, S.M., de San Francisco, Californie, qui était demeurée au Canada pour entrer en religion.

Chez ces peuples simples, superstitieux, dont certains sorciers pratiquent encore le Vaudou, le christianisme est réduit à sa plus simple expression. Aussi, c'est un privilège que d'être missionnaire laïque parmi eux. Ceux qui, avec un petit coup de coeur, pourraient le devenir devraient s'inscrire au plus tôt. "La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux".

Le Québec, état souverain

MONTREAL — M. René Lévesque a communiqué le 18 septembre aux militants de l'Association libérale du comté de Laurier un document de travail sur la place et l'avenir du Québec dans l'ensemble canadien.

Dans ce texte auquel il travaillait depuis plusieurs semaines, l'ancien ministre réclame la souveraineté complète pour le Québec. Mais cette indépendance serait assortie d'une étroite association avec le reste du Canada, surtout en matière économique.

M. Lévesque envisage "un régime dans lequel deux nations, l'une dont la patrie serait le Québec, l'autre que pourrait réarranger à son gré le reste du pays, s'associeraient librement dans une adaptation originale de la formule courante des marchés communs, formant un ensemble qui pourrait, par exemple, et fort précisément, s'appeler l'Union Canadienne".

On pourrait voir là la thèse des "Etats associés", mais M. Lévesque conclut d'abord à la nécessité de l'indépendance et, une fois celle-ci acquise, souligne en deuxième lieu l'importance d'une association avec le Canada anglais. La seconde proposition est donc subordonnée à la première.

Ce dossier a été préparé en vue du congrès d'octobre de la FLQ où sera étudiée la question constitutionnelle.

Dans ce texte, M. Lévesque dit que l'énorme tâche accomplie en quelques années nous a révélé qu'il y a "chez nous, en nous, la capacité de faire notre ouvrage nous-mêmes", et qu'il nous appartient "à nous seuls de trouver et d'appliquer à nos problèmes les solutions qui nous conviennent". Le chemin parcouru nous a de plus révélé que "l'appétit vient en mangeant; c'est-à-dire ce phénomène qui se produit partout dès qu'un groupe humain se décide à bouger, et qu'on appelle la révolution de l'impatience sans cesse croissante".

Disposant d'un tel "moteur", il faut prendre garde de ne pas l'étouffer, dit-il.

Etapes

Mais pour franchir les étapes suivantes, le Québec se heurte au régime politique dans lequel il vit depuis un siècle. Or, ce cadre centenaire "n'a plus guère pour effet que de rendre sans cesse plus malaisés entre les deux parties l'entente, le respect mutuel ainsi que les changements et les progrès dont l'une et l'autre ont absolument besoin".

Il faut pouvoir agir sans entraves, dit M. Lévesque, "ce qui ne veut pas dire sans coopération", dans les domaines aussi variés que la citoyenneté, l'immigration, la main-d'oeuvre, le cinéma, la radio, la télévision, les relations internationales.

Il faut, de plus, régler des questions que le présent régime n'a pas résolues: l'intégrité du territoire québécois, les droits sous-marins, la Cour suprême, la constitution interne du Québec. Il faut aussi se donner des politiques sociales et résoudre le problème des chevauchements administratifs entre les deux pouvoirs, sources de confusion et d'immobilisme, et ceux existant dans plusieurs secteurs: administration de la justice, compétence en matière d'assurances, de sociétés commerciales, de faillites, d'institutions financières et dans d'autres secteurs économiques.

Il faudrait enfin concevoir et découper des compétences nouvelles dans des secteurs nouveaux. Et que dire du transfert massif de ressources fiscales.

Minimum

"Très schématiquement, dit René Lévesque dans ce document, voilà ce qui semble bien constituer co minimum vital de changements que le Québec devrait faire accepter au présent régime canadien pour en tirer à la fois la sécurité collective et les chances de progrès que les esprits lucides de sa majorité nationale considèrent indispensables . . . Il s'agit vraiment pour nous d'un minimum".

"Dans une optique révisionniste, ce que nous avons à réclamer dépasse de toute évidence, non seulement les meilleures intentions qui se manifestent dans l'autre majorité, mais sans doute aussi l'aptitude même du régime à y consentir sans éclater".

Le régime actuel, dit M. Lévesque, empêche aussi la majorité anglophone de se développer comme elle l'entend.

Il est possible, écrit M. Lévesque, "d'éviter ce cul-de-sac conjoint". Il faut avoir le "courage tranquille" de reconnaître que le problème ne sera résolu ni par le statu quo ni par un réaménagement du statu quo.

". . . le courage et l'audace tranquilles deviennent pour un peuple, aux moments-clés de son existence, la seule forme de prudence convenable", écrit M. Lévesque.

Pour recommencer à neuf, "la réponse est inscrite dans les deux grands courants de notre époque: celui de la liberté des peuples et celui des groupements économiques et politiques librement consentis."

"Cela signifie que le Québec doit devenir au plus tôt un Etat souverain".



La troupe montréalaise de réputation internationale, Le Théâtre du Nouveau Monde, présentera au théâtre Playhouse, à Winnipeg, les 6 et 7 octobre, "Le Bourgeois Gentilhomme" de Molière dans le cadre du Festival du Canada. Ce spectacle est commandité par la Corporation du Centenaire du Manitoba.

La pièce raconte l'histoire de Monsieur Jourdain, nouveau riche mal dégrossi, qui essaie d'acheter les manières, la grâce et le rang qui, selon lui, le feront monter dans les hautes sphères de la noblesse. La satire du "Bourgeois Gentilhomme" n'a rien perdu de son actualité. Le "nouveau riche" de Molière, essayant de "se payer" une place supérieure à celle qui lui est propre, est un homme qu'on rencontre aussi souvent de nos jours qu'il y a trois siècles.

Co-fondateur du Théâtre du Nouveau Monde, Jean Gascon a la réputation enviable d'être l'une des grandes figures du théâtre au Canada. Metteur en scène brillant et plein d'imagination, il n'en est pas moins un comédien aux possibilités infinies. On lui doit la mise en scène du "Bourgeois Gentilhomme".

La distribution comporte des noms d'artistes renommés. De gauche à droite, sur le cliché ci-dessus, l'on voit: Roland Richard, Ursula Clatterbuck, Patrick Blake, Jérôme Tiberghien, Alex McDougall, Richard Hogan, Jack Foster, Denise Pelletier qui joue Nicole, Gisèle Schmidt (Madame Jourdain), Georges Groulx qui interprète le rôle de Monsieur Jourdain, Serge Cloutier, Jean Asselin, Catherine Bégin et Albert Millaire qui joue le rôle de Dorante. Les décors et costumes ont été créées par Robert Prévost, la musique est de Gabriel Charpentier, la chorégraphie d'Alan Lund. Parmi les interprètes des chansons l'on remarque le nom de la chanteuse d'opéra, Sylvia Saurette.

Louis Riel

Depuis plusieurs décades divers groupes représentatifs de la population manitobaine, qu'il s'agisse des Métis, des Franco-manitobains, même d'Anglo-manitobains, ont tout fait pour qu'en hauts lieux on se décide enfin à honorer, de façon publique et solennelle, celui que beaucoup appellent "le Père du Manitoba". Bien entendu, Louis Riel est honoré à St-Boniface même par les soins qu'on apporte à entretenir son tombeau et par ses "reliques" que des amis de l'histoire conservent précieusement au Musée, mais on a voulu davantage: par exemple qu'une statue du Chef métis orne le terrain du parlement où de simples poètes étrangers (comme Shevchenko et Burns) jouissent d'un tel honneur, ou qu'on donne son nom glorieux au nouveau pont de la rue Osborne, etc.

Jusqu'ici les efforts en ce sens ont été vains. Le Manitoba est à la veille d'atteindre son centenaire, et les responsables font encore la sourde oreille quand il s'agit de reconnaître le patriote qui a écrit dans les faits les premières pages de l'histoire de la province. Tout ceci, en dépit des réclamations d'historiens très sérieux, qui ne sont pas seulement des Canadiens d'expression française.

Or voici que l'honorable Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan, vient d'annoncer que Louis Riel aura bientôt sa statue sur les terrains du parlement de Regina en reconnaissance du rôle important qu'il a joué dans la rébellion du nord-ouest. Si la Saskatchewan entend honorer la dernière partie de la vie du grand patriote, partie moins glorieuse, disons-le, que celle qu'il a vécue au Manitoba et dont les effets furent certainement moins positifs, n'est-il pas temps que la province qu'il a créée l'honore autrement que par des mots? L'histoire de Riel est si intimement liée aux premières heures du Manitoba, de Winnipeg, de St-Boniface, de St-Vital, qu'elle est certainement un des grands joyaux de l'héritage de tous les Manitobains d'aujourd'hui.

Félicitations aux autorités de la Saskatchewan. Que les autorités du Manitoba ne soient pas gênées, par l'exemple de la province voisine, mais bien plutôt se dépêchent de faire amende honorable et invitent tout de suite un excellent sculpteur à faire une statue digne du Père de la province!

La reconnaissance de Louis Riel

Le gouvernement de la Saskatchewan vient d'annoncer qu'une statue sera placée en l'honneur de Louis Riel sur les terrains des édifices législatifs de Regina.

Je suis à la fois content et mécontent de cette nouvelle: content qu'on reconnaisse Riel, mais mécontent que le Manitoba traîne à l'arrière.

Les terrains de notre propre édifice législatif portent témoignage à un groupe d'hommes qui ont apporté leur contribution à l'héritage culturel des pionniers du Manitoba, mais le plus fameux et le plus important de tous, Louis Riel, y est absent.

Voici un fils de notre propre sol, le père et le fondateur du Manitoba, ignoré par la population de sa province ou, au moins, par le gouvernement. Voici un homme qui appartient à tous les Manitobains, non seulement à ceux qui sont de descendance canadienne-française ou métisse. C'est là un cas évident de reconnaissance due depuis très longtemps.

Louis Riel a travaillé à l'établissement de notre province de 30 à 35 ans avant qu'elle soit vraiment fondée. Il servit comme chef du gouvernement provisoire et fut élu comme représentant au parlement fédéral. Il mourut tragiquement. Mais les controverses soulevées autour de son nom et de ses actions sont écrites dans les annales de notre histoire, et les générations actuelles ne nourrissent aucune malice envers lui. Nos écoles le traitent comme homme controversé et non sans faute, mais clairement comme le père de notre province.

Le temps est venu de rendre hommage à Riel. Nous ne devrions pas être les derniers à agir. La reconnaissance longuement due à cet homme pourrait prendre plusieurs formes:

1—Un monument digne de lui sur les terrains de nos édifices législatifs ou à St-Boniface.

2—Un édifice public, un pont, un parc nommé en son nom.

3—Des bourses d'étude dans les sciences sociales ou les arts.

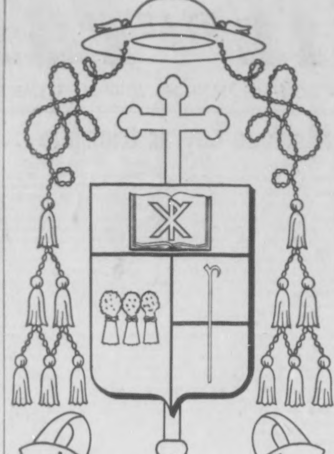
4—La restauration de la maison de Riel à St-Vital comme musée.

En 1970 nous célébrerons le centenaire de notre province. Le nom de Riel sera loué sur des milliers d'estrades. Le gouvernement provincial seul, ou de concert avec les groupes intéressés et avec l'assistance fédérale, devrait voir à ce que le nom de Louis Riel soit convenablement commémoré en cette occasion.

J'ai appuyé un tel mouvement en pleine assemblée législative et je continuerai à agir ainsi, jusqu'à ce que Riel reçoive le tribut de reconnaissance qui lui est richement dû.

Le Manitoba possède une histoire intéressante et très riche. Notre devoir est de la préserver, de la protéger, et de la présenter adéquatement aux futures générations pour qu'elles en jouissent.

Russell Doern,
député de Elmwood.



Armoiries et devise de Mgr Henri Légaré, O.M.I.

Quelque 130 Pères et Frères de la province oblate du Manitoba se sont réunis au Juniorat de St-Boniface, le mercredi soir 20 septembre, sous la présidence du R. P. Omer Robidoux, vice-provincial, pour honorer leur ancien supérieur provincial devenu évêque de Labrador-Shefferville, Son Exc. Mgr Henri Légaré. A cette occasion le nouvel évêque donna trois interprétations de ses armoiries épiscopales et de sa devise "Révéler qui est le Christ". Voici sa première interprétation, "plus terre à terre, me concernant très concrètement", une sorte d'autobiographie. Sous cet aspect les quatre parties des armoiries sont l'image schématique de sa vie avec ses multiples attaches géographiques, culturelles, religieuses, etc.

"Je suis né à Willow-Bunch, en Saskatchewan, et cette circonstance est marquée par les épis dorés qui brochent sur la partie verte de l'écru. Cette partie de mes armoiries épiscopales est empruntée aux armoiries de la Saskatchewan pour rappeler que c'est dans cette province que j'ai reçu la vie et que j'ai passé mon enfance.

"L'Ouest canadien m'a aussi fait connaître la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, à laquelle j'ai adhéré. Jusqu'à ce jour j'ai prié, étudié, travaillé dans son sein, en collaboration avec ses membres et au service de ses tâches missionnaires. Toute la partie haute de l'écu se rapporte à cette période de ma vie. Elle est bleue en référence à la Vierge Marie, patronne des Oblats; elle est ornée d'un livre ouvert en souvenir des nombreuses années que j'ai consacrées à l'éducation, soit comme étudiant, soit comme professeur, soit enfin comme recteur de l'Université d'Ottawa.

"Le monogramme du Christ est inscrit sur le livre ouvert parce que le Christ et son enseignement se trouvaient au centre de toutes mes activités intellectuelles. J'aurais voulu pouvoir dire avec saint Paul que partout où j'ai passé, je n'ai enseigné que le Christ, et le Christ crucifié (I Cor. 2, 2).

"Je commence actuellement une troisième période de ma vie. Il s'agit cette fois moins d'un souvenir que d'un programme. Ce programme immense, regardez-le. Le voici représenté par la houlette du bon Pasteur qui connait ses brebis, les mène au pâturage et les protège contre les loups ravisseurs (Jean 10, 1-16). La tâche apparemment ne sera pas facile, car le territoire du Labrador est terriblement vaste. Il est de fait à cheval sur deux provinces canadiennes, Québec et Terre-Neuve, ainsi que l'indique la séparation de cette troisième partie en deux morceaux, le doré se rapportant au Québec et le rouge à Terre-Neuve. Tout est rouge et or. A croire que les 'verts' pâturages ne surabondent pas!

"Vous le voyez, j'ai mis un peu toute ma vie sur les lignes et les couleurs de mon blason. Non pour la vanité d'être connu, mais pour chanter éternellement, avec la tranquillité et la permanence des symbolisations héraldiques, les bienfaits innombrables du Seigneur."

Mgr Légaré donna ensuite deux autres interprétations: en établissant un rapport entre les différents motifs de ses armoiries et la devise qu'il a choisie, "Révéler qui est le Christ"; et enfin, en liant le tout aux offices majeurs d'un évêque, plus généralement les trois grands aspects de la pastorale de l'Eglise: la catéchèse, la liturgie, l'entraide et la responsabilité mutuelles.

Déconfessionnalisation recommandée au Québec

QUEBEC — Le Conseil supérieur de l'Education, appuyé par son Comité catholique, recommande la déconfessionnalisation progressive mais complète des structures administratives du système public d'enseignement du Québec.

Il fait siennes les recommandations 2 et 37 du rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement (rapport Parent), qui se lisent comme suit:

"Que la loi ne reconnaisse aucun caractère confessionnel aux commissions scolaires et aux corporations d'instituts (Cegeps) même si elle leur impose l'obligation d'assurer, s'il y a lieu, un enseignement catholique, un enseignement protestant et un enseignement non-confessionnel."

"Qu'une commission régionale unique administre tout l'enseignement catholique, protestant et non-confessionnel, de langue française et de langue anglaise dispensé dans les limites d'un même territoire."

Division du Conseil

Cependant, alors que l'unanimité à ce sujet s'est faite au Comité catholique, le Conseil supérieur lui-même s'est trouvé divisé sur cette question: quatre de ses membres se sont opposés à la recommandation 2, et deux à la recommandation 37.

"Le droit à l'école confessionnelle, a protesté Mlle Thérèse Baron (récemment nommée sous-ministre adjoint à l'Education), peut devenir illusoire s'il ne s'accompagne pas d'un droit à la structure administrative également confessionnelle . . . L'absence de structures confessionnelles privera les parents des droits acquis au plan de l'administration . . . Il en résultera à plus ou moins long terme une multiplication des écoles multiconfessionnelles et leur déconfessionalisation progressive."

M. Yves Prévost s'oppose à la recommandation 2 parce que "sa mise en vigueur conduira sûrement à la violation du droit démocratique à l'enseignement confessionnel que l'immense majorité de la population tient à conserver".

MM. Roger Charbonneau et W. H. Bradley protestent contre cette recommandation au nom des droits des minorités et du droit de dissidence "qui représente une partie fondamentale de notre législation".

Des organismes impartiaux

Par contre, le rapport majoritaire des membres du Conseil supérieur insiste sur le fait qu'il est "indispensable que les organismes administratifs soient définis de telle sorte qu'ils ne puissent favoriser (ou même paraître favoriser), à cause d'attributions particulières, une valeur au détriment des autres".

"En d'autres termes, ajoute-t-il, ils doivent être impartiaux.

"Le Conseil croit que l'Etat, en s'abstenant d'attribuer un caractère confessionnel aux entités administratives (. . .) pose, de façon non équivoque, l'une des conditions fondamentales de cette impartialité.

"Dans le cas des écoles relevant des commissions scolaires, c'est aux parents, qui ont la première responsabilité en éducation, de décider du caractère que doit avoir l'enseignement du point de vue religieux et au niveau même de l'école . . .

"Le respect du caractère confessionnel de l'enseignement est d'autant plus grand et authentique qu'il repose sur une décision libre prise par les premiers responsables de l'éducation."

Au Comité catholique, on avait d'abord accepté le principe de la déconfessionnalisation des structures, sans se prononcer sur le texte même des recommandations. Après une deuxième étude, tous les membres se sont ralliés à la formation du rapport Parent.

Le Comité a aussi accepté à l'unanimité de se départir d'un de ses principaux pouvoirs, celui de reconnaître des institutions d'enseignement comme catholiques ou protestantes.

Par contre, le Comité protestant du Conseil supérieur, qui fait pendant au Comité catholique et a les mêmes responsabilités dans le secteur protestant du système d'éducation, a pris sur ces questions des attitudes diamétralement opposées.

Des fleurs . . . pour chaque province

VANCOUVER — Le ministre de la Voirie de Colombie-Britannique, M. Phil Gagliardi, a fait faire à un congrès international de fleuristes un voyage à travers le Canada.

Les provinces atlantiques:: "Une région tranquille, qui n'est pas la région la plus rapide du Canada."

Le Québec: "Tous ces Français sont de bonnes gens, mais nous, de la Colombie-Britannique, leur avons prêté $100,000,000 et s'ils ne nous paient pas, il est certain que nous nous en emparerons."

L'Ontario: "Une grande province, mais loin d'être aussi agressive que la Colombie-Britannique."

La Saskatchewan: "Elle est en quelque sorte légèrement étendue."

Le Manitoba: "Extrêmement plate et un peu monotone. Je crois qu'il en est de même de la population."

L'Alberta: "Elle possède beaucoup de pétrole et les gens sont en quelque sorte coulants."

La Colombie-Britannique: "Tout ce que le pays a à offrir se trouve ici."

M. Gagliardi portait la parole devant quelque 400 délégués au congrès de l'Association des fleuristes du Nord-Ouest. Les délégués venaient de la C.-B., l'Alberta, l'Etat de Washington, l'Idaho, l'Oregon, l'Utah et le Montana.

"La plupart des Américains qui viennent ici," a-t-il dit, "semblent penser que nous sommes des Esquimaux, mais la température moyenne est de 40 degrés en hiver et de 70 en été.

"Vous ne pouvez trouver cela ailleurs, sauf à Honolulu. Et qui veut habiter Honolulu?"

La publicité séparatiste nuit au climat industriel du Québec

MONTREAL — Un comité d'experts de la Chambre de Commerce de la province de Québec est d'avis que "le climat industriel au Québec est présentement détérioré considérablement par la publicité qui a été faite chez nous et à l'extérieur autour des actes de terrorisme de groupes séparatistes, par l'insécurité politique, économique et sociale qu'engendre le séparatisme, par la dévalorisation du rôle des entrepreneurs, de la notion de profit et de productivité".

Le même comité, qui a fait appel à une trentaine d'hommes d'affaires influents de l'industrie, du commerce et de la finance, recommande au gouvernement "de clarifier ses positions par rapport à cette option politique et prenne les mesures nécessaires pour rétablir un climat plus favorable aux investissements privés". Il recommande également aux Chambres de Commerce locales "de prendre, dans leur milieu, les moyens appropriés pour revaloriser les notions d'entreprise privée, d'entrepreneur, de profit et de productivité".

Sous la présidence de M. Claude Genest, de Sherbrooke, le comité a étudié les problèmes de financement de l'industrie, de la formation des cadres, des mesures actuelles d'aide à l'industrie, des voies de communications.

Au nombre des membres du comité, on notait la présence de M. Jean-Paul Dagenais, ingénieur, ex-directeur de l'industrie au ministère provincial de l'Industrie et du Commerce.

Le rapport a été déposé le 21 septembre au cours d'une conférence de presse donnée par M. Georges-L. Demers, président de la Chambre.

Le rapport note que "le climat favorable aux investissements privés dans la province se détériorait depuis quelques années et qu'en fait le rythme de ces investissements avait fléchi considérablement par rapport à l'Ontario pour la même période".

Ainsi, dans le secteur manufacturier, cette tendance semble évidente. En 1955, pour chaque dollar per capita dépensé dans le Québec, $1.40 était investi dans l'Ontario. Dix ans plus tard, l'écart est devenu $1.00 contre $1.80.

M. Jean-Paul Dagenais a fait remarquer que de 1960 à 1964, le Québec avait réussi à épouser le même rythme que la province voisine, mais que depuis trois ans l'écart était grandissant.

Un membre du comité a cité l'exemple d'une importante compagnie du Texas qui avait choisi de s'établir à Ottawa plutôt qu'à Hull "en raison du séparatisme". Cette société avait été informée longtemps à l'avance du "climat" québécois. Des hauts fonctionnaires du ministère de l'Industrie de l'Ontario auraient même expédié à cette entreprise du Texas des coupures de journaux faisant état des grèves, du malaise social et des mouvements séparatistes.

Le rapport de la Chambre, qui sera soumis au nouveau conseil d'administration pour étude, déclare que "l'investisseur, grand ou petit, qui considère l'avenir, recherche, entre autres conditions, un climat de stabilité et de calme sur le plan social et politique dans le contexte de ses investissements. Il est incontestable, poursuit le rapport, que nous sommes actuellement nettement défavorisés sur ce plan par rapport à l'Ontario et nous commençons à subir les dures conséquences de cette situation".

Feu Louis-Philippe Gagnon

"La classe. Ah! la classe! Il n'y en a qu'une. Nous savons laquelle. Pourquoi jouer à la modestie quand nos mérites étaient si éclatants?" Il gasconnait volontiers. A vrai dire, il prêtait ces paroles à son grand ami, Antoine d'Eschambault, qui eut été bien capable de les proférer, mais elles sont bien de lui, je les ai sous les yeux, écrites de sa plus belle encre.

Ce que ces deux-là, Antoine et Louis-Philippe, la chérissaient cette classe. Ils d'admiraient même, oubliant que c'était par eux qu'elle était brillante, alors que sans eux elle aurait été plutôt moyenne — de bonne moyenne peut-être. Il faut dire que les camarades ne s'y trompaient pas. Non moins aimables peut-être, mais certainement pas aussi talentueux, ils étaient toute admiration pour leurs deux admirables condisciples aussi bien que toute affection pour les agréables compagnons qu'ils étaient quand même.

Je ne sais — quelqu'un le sait-il? — ce que l'on fait au Collège de Saint-Boniface maintenant. Autrefois on fouillait les classiques. Les arrivistes pouvaient grogner à leur aise. On pouvait devenir érudit, lettré, esthète même. Louis-Philippe n'y manqua pas. Après un cours plutôt brillant, il voulut devenir libraire. Avec quelle délectation il nous récitait: "Amilcar, roi de la cité des livres . . ." — il pouvait nous citer des pages entières de ses auteurs favoris, Chateaubriand, Veuillot, Barrès et tutti quanti. A vrai dire, le client banal l'ennuyait un peu mais quelle revanche quant à l'arrière-boutique, un groupe de copains discutait à perdre haleine d'histoire, de littérature, d'art . . . de politique même.

Pourquoi un pareil esthète, au goût si fin, si sûr, alla-t-il se fourvoyer dans la politique? Cela dut commencer au moins à Cicéron pour aboutir à Barrès en passant par Bossuet, Chateaubriand, Montalembert, de Mun, notre Laurier même. Mais Barrès fut heureux en politique malgré les appréhensions de Jules Lemaître, alors que Louis-Philippe Gagnon ne le fut pas. C'est qu'il y était venu en artiste. C'est vrai qu'on peut y mettre un certain art, un peu de coeur même, voire de l'honnêteté, mais en politique il y a surtout, hélas, les dessous.

Les noires années de 1930 étaient venues. La Librairie n'allait plus. Louis-Philippe s'en fut à Ottawa pour y devenir traducteur au Parlement.

Je me souviens qu'au mois de juin suivant, on vendait à grand rabais tout le stock de la Librairie Kéroack pendant qu'au Parc Provencher, dans la cour du vieux collège disparu, on célébrait une Saint-Jean-Baptiste qui serait la dernière pour longtemps. Curieuse coïncidence. Rien de réjouissant.

Trente ans de labeur et d'activité intense en la capitale ne parviendraient jamais à lui faire oublier Saint-Boniface. Il en gardait toujours un souvenir ému, une nostalgie incurable. Heureusement, dès son arrivée, il retrouvait celle qui serait jusqu'à la fin sa compagne charmante et dévouée. Nous la connaissions ici. Elle était déjà de nos amies et, bien sûr, ne le devint pas moins par la suite. Je crois que la plupart des copains en sont venus à la chérir autant qu'ils chérissaient son mari.

Libraire trop dilettante, politicien intermittent et trop idéaliste, Louis-Philippe Gagnon allait devenir non pas un "traditor" traditionnel, mais un traducteur émérite. Un traducteur qui était un remarquable linguiste. Il y mit tout son coeur, aussi graduellement atteignit-il les sommets.

Puis l'heure de la retraite étant venue, il voulut utiliser ses heures de loisir à la rédaction d'un grand ouvrage qu'il méditait depuis longtemps. Est-il achevé?

Riche nature. En voilà un qui sut jouir de ce qu'il y a de plus beau dans la vie sans s'attarder plus qu'il faut aux inévitables misères qu'elle comporte. "La classe" se sent très diminuée par ce départ. Il ne nous reste qu'à continuer notre petit train de vie sans vains regrets, sans oubli non plus, jusqu'à ce qu'enfin notre tour vienne. En attendant, puissions-nous rester dignes de ceux qui nous ont précédés au-delà!

Marius Benoist

Les Etats généraux de novembre prochain

MONTREAL—Dimanche, aux quatre points cardinaux de Montréal, avaient lieu des sessions préparatoires aux grandes assises de novembre que tiendront les Etats généraux du Canada français, dans le but de définir l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Ailleurs dans la province, des réunions semblables se déroulèrent dans une vingtaine de villes.

Ces sessions régionales, qui n'avaient d'autre objectif que d'expliquer aux délégués la procédure à suivre lors des assises de novembre, marquent une étape finale dans l'histoire mouvementée des états généraux. Elles indiquent que cette entreprise semble maintenant assurée d'aboutir à des résultats concrets.

L'évolution des états généraux comporte deux grandes périodes: la première, marquée au coin de l'aventure et du défi; la seconde, marquée par l'appui du gouvernement Johnson, par l'intérêt de l'opposition, et celui de larges secteurs de l'opinion publique québécoise. En d'autres mots, au début, les états généraux n'étaient pas pris au sérieux. Après le nouveau choix des délégués, en avril 1967, le vent a finalement tourné en faveur de cette initiative.

Les critiques à l'endroit du premier groupe de délégués élus en 1966 ont fini pas convaincre les organisateurs de recommencer les élections. Des accusations de noyautage avaient été portées, différents organismes représentatifs refusaient de participer à l'opération; on faisait des gorges chaudes sur les affiliations idéologiques de certains animateurs des états généraux.

D'ailleurs un "sondage maison" mené auprès du premier groupe de délégués indiquait à l'avance les tendances, voire les conclusions auxquelles aboutiraient infailliblement les états généraux.

A la question: "Considérez-vous le Canada comme votre patrie, le Québec, ou les deux?" 60 p. 100 des réponses indiquaient le Québec, 10 p. 100 le Canada et 30 p. 100 les deux.

Sur la plupart des autres questions, concernant les compétences législatives que devrait avoir le Québec, à tout coup plus de 75 p. 100 favorisaient le Québec.

Lorsque les états généraux décidèrent de convoquer de nouvelles élections, le Rassemblement pour l'Indépendance nationale se retira avec fracas de l'organisme.

Ce nouveau scrutin, prévu pour le mois d'avril 1967, devait amener l'élection de 15 délégués par comté sur une base beaucoup plus large que précédemment.

Dans chacun des comtés de la province, entre 150 et 1.000 électeurs ont procédé au choix des délégués. Un deuxième tour de scrutin a été organisé dans les comtés où moins de 40 p. 100 du corps électoral s'était prononcé la première fois.

Aujourd'hui, 1,575 délégués "territoriaux" (ou régionaux) forment la base des états généraux. A eux, se joignent 500 délégués de diverses associations provinciales et 425 délégués des groupes français situés hors du Québec.

Une centaine d'observateurs assisteront également aux assises de novembre, dont plusieurs ambassadeurs.

Expliquer la machine

Les réunions régionales de dimanche ne répétaient pas, en petit, l'assemblée générale des 23, 24, 25 et 26 novembre prochains.

Aucune discussion sur le fond des questions soumises aux délégués ne fut abordée. Il ne s'agissait que des questions de procédure, divisées en quatre grands sujets:

- les règles de procédure;
- le mécanisme du vote;
- le renouvellement de la commission générale;
- l'ordre du jour et le programme des assises.

Les états généraux du Canada français ont l'ambition d'indiquer en termes clairs ce que pense et ce que désire la "nation" canadienne-française. Pour influencer avec succès l'orientation de la politique québécoise et canadienne, les états généraux se devaient d'élargir leurs bases, d'améliorer leur représentativité, et surtout de suivre une procédure cohérente. Avec la tenue des sessions préparatoires, les états généraux continuent leur marche en avant et préparent peut-être la voie à un référendum auquel participeraient tous les Québécois.

Le vieillard

Quand vous aurez lu ce qui suit, vous verrez qu'il valait la peine de revenir sur le terrible **échec** que fut — selon les dépêches — le récent voyage du général de Gaulle en Pologne. Faisons appel à la presse britannique, peu suspecte de tendresse pour le président de la République française. Pour le **Times** de Londres (du samedi 9 septembre), les Polonais sont reconnaissants à de Gaulle de ce que, "contrairement à la Grande-Bretagne, il ne laisse pas ses relations avec l'Allemagne occidentale l'empêcher de prendre une attitude saine à l'égard de leurs frontières". Selon le **Guardian** du même jour, il a introduit des nuances nécessaires dans le concept de la collaboration entre ce qu'il appelle l'ouest, le centre et l'est de l'Europe: "This tripartite view offers a healthier formula than the old dualistic framework of East versus West. It embodies something of the West German approach while also recognizing that **Central Europe is separate from Russia**".

A noter que le **Times** se proclame indépendant et le **Guardian** libéral. Voyons maintenant l'opinion d'un journal conservateur, le **Telegraph**: "Son appel à la Pologne pour qu'elle ne se laisse pas absorber par un énorme appareil étranger est un appel à la résistance à la domination de l'Europe par l'Orient (ou par l'Est), semblable au voeu de la France gaulliste de repousser la domination de l'Occident (ou de l'Ouest) par les Américains. Aucun autre dirigeant occidental, dont les yeux sont fixés si fermement sur la coexistence avec le Kremlin, n'aurait risqué cet appel — dûment supprimé dans le rapport communiste officiel. En ce sens, de Gaulle a encore parlé pour l'Europe de l'avenir".

Le mercredi 13 septembre, le **Yorkshire Post**, quotidien conservateur très influent, félicitait de Gaulle du sens diplomatique dont il a témoigné: "S'il est un homme qui peut conduire Bonn et Varsovie dans la voie du réalisme et de la détente, c'est le général. C'est une voie éloignée, mais ce qui est nécessaire c'est de placer les deux paires de pieds dans la bonne direction". Le **Post** ajoutait que la Pologne et l'Allemagne de l'Ouest n'en viendront jamais à une entente par un compromis basé sur la confiance mutuelle sans la bénédiction de l'Union soviétique et des Etats-Unis, mais que l'on peut et doit faire beaucoup pour préparer le terrain.

Nous ne saurions, évidemment, citer toute la presse britannique sur le sujet. Mais quand le **Times**, le **Guardian** et le **Telegraph** ainsi que le **Yorkshire Post** estiment qu'en somme de Gaulle a accompli du bon travail par son voyage en Pologne . . .

Willie Chevalier
(Le Droit)

Un conseil international de la langue française

QUEBEC — Y aura-t-il, ou n'y aura-t-il pas un "français universel"? Et, si oui, ce français sera-t-il adapté aux exigences du monde moderne? Ces deux questions, des spécialistes — européens, africains et québécois — ont tenté d'y répondre au cours de la 2e Biennale de la langue française qui s'est terminée le 12 septembre à Québec.

Leur optimisme pourrait sembler gratuit si ce n'était d'une mesure dont l'adoption a été officiellement annoncée en présence de MM. Alain Peyrefitte, ministre de l'Education nationale de France, Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education du Québec, et Jean-Noël Tremblay, ministre des Affaires culturelles du Québec: la création d'un Conseil international de la langue française.

Ce Conseil qui, selon M. Peyrefitte, ne pouvait mieux naître qu'au Québec (chez ces Canadiens français, "extraordinaire exemple", qui veulent vivre en français dans le monde contemporain) sera un véritable "Parlement" de la langue française.

Il comptera 75 membres, dont 8 Québécois et 26 Français et sera sous la présidence du linguiste belge Joseph Hanse. Organisme privé, financé par des subventions des différents pays de la francophonie, il établira ses bureaux (d'ici trois mois, espère-t-on) à Paris et aura pour tâche:

1 — d'élaborer un "glossaire du français universel" qui servira de garde-fou et créera ce "marché commun" du vocabulaire français qui est demandé par les divers pays francophones;

2 — d'élaborer un dictionnaire du "français universel" qui sera un inventaire complet du français courant;

3 — d'organiser des colloques et des réunions plénières annuelles en Europe, en Asie, en Amérique, etc.

Cette mesure, née d'une volonté, celle de créer "un français sans frontières", revêt une importance toute particulière pour le Québec. Elle se traduira d'ailleurs par un solide appui matériel.

Le ministre J.-N. Tremblay a pu déclarer: "Le Conseil international se propose précisément d'inventer les mots qu'il importe de substituer aux termes "franglais" qui se présentent à l'esprit dès qu'il s'agit de désigner les objets et les procédés que la science et la technique contemporaines mettent à notre disposition".... travail d'autant plus important qu'il faut, au Québec, redonner "aux nôtres cette fierté de la langue".

Elle s'inscrit également dans une politique d'ensemble. Le ministre A. Peyrefitte la résume en soulignant que la France se sent "moins de droits que de devoirs" à l'égard du français et que celui-ci peut s'enrichir considérablement au contact des quelque 200 millions d'hommes qui vivent en pays francophones.

Décès du sculpteur Médard Bourgault

ST-JEAN-PORT-JOLI — Médard Bourgault, un des plus grands artistes canadiens de la sculpture, est décédé le 21 septembre à l'âge de 70 ans à l'hôpital de St-Jean-Port-Joly, dans le comté de l'Islet.

C'est à compter de 1925 que Bourgault commença à travailler à l'atelier paternel, à St-Jean-Port-Joli, comme menuisier.

Vers 1928, il s'adonna définitivement à la sculpture, puis quelques années plus tard, l'artiste et son frère Jean-Julien fondèrent l'école de sculpture de St-Jean-Port-Joli.

Bourgault, avant de se consacrer à son art, a navigué un peu partout de par l'univers.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: $4.00 par année
Autres pays: $5.00 par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Boite à chansons

M. Louis Dubé, président de la Jeunesse Franco-manitobaine, annonce avec grande fierté que les J.F.M. rêvaient depuis longtemps d'un Centre bien à eux et que leur rêve est devenu réalité: le Centre J.F.M., le "100 NON" est une réalisation concrète et permanente.

La population manitobaine est donc invitée à la première Boite à Chansons de l'Ouest, à l'occasion de l'ouverture officielle de ce Centre, les 13 et 14 octobre prochains (au choix) à 8 h. 30 p.m. au Centre Culturel de St-Boniface, 321, avenue Cathédrale.

Les jeunes mettent tous leurs talents à l'oeuvre pour offrir alors un programme exceptionnel, pour faire goûter la chanson française interprétée par les meilleurs artistes, dans un décor très… original. De plus, un goûter et des rafraichissements adéquats sauront faire apprécier davantage l'atmosphère si agréable déjà.

Comme la salle est petite, 80 personnes au maximum pourront jouir de cette soirée, le 13 ou le 14 octobre. Donc avis aux intéressés: réservez vos places le plus tôt possible, par courrier ou par téléphone (CHapel 7-2394), si vous acceptez cette invitation.

Jeunes Franco-Manitobains

Le moment de s'organiser pour l'année 1967-1968 est venu. Chaque école doit élire un Comité pour la représenter.

Nous serions reconnaissants au Directeur de chaque école de bien vouloir accepter de nommer un Adulte-Conseiller qui s'intéressera aux jeunes et les encouragera dans leurs activités franco-manitobaines.

Il est très important que ce comité d'école soit formé le plus tôt possible. Les membres de ce comité seront, au Congrès annuel, les représentants de cette école. Le congrès aura lieu le 21 octobre prochain à l'école secondaire de St-Norbert et débutera à 10 h. du matin.

Pour nous aider à défrayer les frais du congrès, nous demanderons à chaque délégué la somme de $1.50 qui inclut le diner-buffet. Chaque école ou division se chargera des frais de transport de ses propres délégués.

Donc, tous à St-Norbert le 21 octobre. Programme du congrès: 1) Exposé: Comment organiser une Boite à Chansons; 2) Discussion (Dynamique de groupe): Problèmes et activités; 3) Elections.

Robert Paquette,
secrétaire-trésorier.

Les jeunes libéraux refusent la formule prônée par Lévesque

QUEBEC — Le congrès de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, après deux jours de vives discussions et un formidable lobbying conduit par des éléments (et députés) modérés du Parti libéral, a refusé de faire sienne dimanche dernier par un vote de 71 à 55, la thèse de René Lévesque prônant l'établissement d'un Québec souverain associé dans une union canadienne.

C'est l'assemblée générale du congrès qui a finalement rejeté ce que l'on appelle communément la résolution du comité de Laurier, après qu'un comité spécial l'eut acceptée le matin même par une majorité de 43 à 40.

Le vote de l'après-midi fut cependant fait au scrutin secret et dépouillé en compagnie des scrutateurs dans une pièce attenante à la grande salle du congrès, au Manoir du lac Delage.

La résolution Lévesque, même si la majorité des jeunes l'ont refusée, doit cependant être soumise de toute façon au comité spécial du Parti libéral qui prépare une étude sur la question constitutionnelle en vue du prochain congrès d'octobre.

On avait décidé d'en faire l'objet principal des discussions après que le président des JL, M. Guy Morin, eut décidé de retirer "pour plus ample étude" la résolution qu'il avait rendue publique vendredi et qui demandait que "le parti libéral commence à étudier les modalités de remplacement de la fédération canadienne de 1867 par une véritable confédération formée d'un certain nombre d'états associés . . ."

La résolution Lévesque, par contre, propose ce qui suit:

— nous débarrasser d'abord complètement d'un régime fédéral totalement dépassé, saisir l'entière liberté du Québec, son droit à tout le contenu essentiel de l'indépendance, à la pleine maîtrise de toutes et chacune de ses principales décisions collectives; c'est-à-dire devenir souverain;

— proposer au Canada anglais de maintenir une association de partenaires dans une entreprise commune faite de liens économiques entre deux nations, dont l'une serait le Québec et l'autre une "union canadienne".



M. Gabriel Soulodre, de St-Boniface, se présentera à l'échevinage, au quartier numéro 3, lors de la prochaine élection municipale du 25 octobre. Citoyen de St-Boniface depuis 25 ans, M. Soulodre est gérant de vente à la compagnie Supercrete de St-Boniface. Marié et père de quatre écoliers, il est président diocésain (section française) de la Maison de Retraites de St-Norbert, directeur de l'hôpital Taché et membre de la Chambre de Commerce.

Décès

M. Marcien Arpin

Le mercredi 6 septembre est décédé à l'hôpital général St-Boniface M. Marcien Arpin, âgé de 79 ans, époux d'Elizabeth Arpin, de 136, rue Kitson, Norwood. M. Arpin est né à Lorette, Man. Il a été commissaire d'école pendant plusieurs années dans cette région.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil six filles et trois fils: quatre frères, Vertume, Raphaël, Alexandre et Joseph; trois soeurs, Mme S. Desorcy, Mme M.-A. Lavack et Mlle J. Arpin (Ninette), et 28 petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le vendredi soir. Le service fut chanté par le neveu du défunt, Mgr Charles Desorcy, assisté du R. P. A. Lemoine, O.M.I., le samedi 9 septembre, en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Remerciements

Mme M.-E. Arpin et sa famille désirent exprimer leur profonde gratitude à tous les parents et amis pour les condoléances, messes et tributs floraux reçus à l'occasion de leur deuil.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Réunion

Le 3 octobre aura lieu une réunion très importante à laquelle tous les membres devraient se faire un devoir d'assister.

D'abord il faut élire l'exécutif pour l'année qui commence. Non moins important est notre bazar, projet centenaire qui a été fixé au dimanche 26 novembre. Il n'est pas trop tôt, je dirais même qu'il est nécessaire de savoir dès maintenant ce que nous avons en main, car ce projet demande un travail gigantesque, et si nous voulons en faire un réel succès, nous avons besoin de la coopération de chaque membre qui se fera un devoir de faire connaître exactement sa contribution.

Avez-vous aussi un peu de curiosité féminine? Venez voir en même temps notre nouveau local situé dans l'hôpital Taché; on dit que c'est très bien. Vous aurez l'occasion d'en juger vous-même. Veuillez, s'il vous plait, entrer par la porte de devant où il y aura quelqu'un pour vous recevoir et vous conduire. Nous vous attendons.

La rédactrice

Ligue de 10 quilles du Cercle Ouvrier

The Blues	7—2
Medo-Land	7—2
Twin Cities Painting	6—3
CKSB	5—4
Western Paint	5—4
Huot	5—4
Canadiens de Naissance	5—4
Cercle Ouvrier	4—5
Club Belge no 2	4—5
Marion	3—6
Seals	2—7
Club Belge no 1	1—8

Haute partie: Western Paint 876
Hautes 3 parties: Canadiens de Naissance 2486
Haute partie: R. Brunel 214
Hautes 3 parties: N. Brunel 558

St-Vital

Décès de M. H. Bourdon

Le lundi 18 septembre est décédé subitement à sa résidence, à l'âge de 45 ans, M. Henri Bourdon, époux de Catherine Loner, de 82, avenue Poplarwood, St-Vital.

M. Bourdon est né le 22 décembre 1921 à Somerset, Man. Il était employé de la "Greater Winnipeg Gas Co.", vétéran de la seconde grande guerre et membre de la "Royal Canadian Navy Volunteer Reserve".

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Gary et Bryan; deux filles, Marlene et Annette; ses parents, M. et Mme Joseph Bourdon, de Norwood; six frères, Delphis, de Burlington, Ont., Arthur et Raymond, de Winnipeg, Eddy, de Kamloops, C.-B., Maurice, de Sacramento, Cal., et Austin, de Los Angeles, Cal.; trois soeurs, Mme H. Loner (Angèle), de Logansport, Indiana, Mme W. Oake (Anita), de Rochelle, Illinois, et Mme I. Bakun (Alice), de Moose Jaw, Sask.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Georges Loner, beau-frère du défunt, de Logansport, Ind., le jeudi à 10 h. 30, en l'église catholique Christ the King de St-Vital. Assistaient au choeur: M. l'abbé R. Bélanger, curé, le R. P. J. Alarie, O.M.I., MM. les abbés Baxter et J.-P. Leclaire. L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière du St-Sépulcre.

La nombreuse assistance aux prières et au service fut un témoignage frappant de l'estime dont M. Bourdon jouissait. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un paroissien fervent et dévoué à son église et d'un père foncièrement attaché à sa famille.

A la famille en deuil, tous offrent leurs condoléances les plus sincères.

Remerciements

Les familles Bourdon et Loner désirent exprimer leurs profonds sentiments de reconnaissance à tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie, soit par offrandes nombreuses de messes et autres dons. Un merci des plus sincères à MM. les abbés Bélanger et Lambert, curé et assistant de la paroisse Christ the King de St-Vital, ainsi qu'aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

M. Paul Marion — M. Gilles Guyot

MM. Paul Marion et Gilles Guyot se présenteront de nouveau cette année à la Commission scolaire de St-Boniface. Les nominations doivent avoir lieu le 4 octobre prochain, et les élections le 25 du même mois.

Sts-Martyrs-Canadiens

L.F.C.

Le mardi soir 12 septembre avait lieu la réunion mensuelle. Après la lecture des rapports, Mme Noël Jeanson, présidente du comité de recrutement, annonça qu'il y aurait campagne de recrutement, puisque l'installation des nouveaux membres aura lieu en octobre. Les membres se sont ensuite séparés en groupe pour étudier quelques chapitres des statuts et règlements de la Ligue.

Mme Louis Aubry présenta le conférencier, M. Brian Burnett, de l'Unité sanitaire de St-Boniface. La causerie très éducative porta sur l'Education de la vie familiale. Il fit remarquer la nécessité d'un programme préparé, comme sujet d'enseignement dans les écoles, qui comprendrait les problèmes financiers de la famille, la protection contre les accidents, le maintien personnel, les problèmes de l'alcool, l'éducation sexuelle, les maladies vénériennes, etc. Le tout compléterait ce que l'enfant doit apprendre à la maison. Mme Jules Préfontaine remercia M. Burnett en termes choisis.

La vente remue-ménage annuelle, sous la direction de Mme Arthur d'Eschambault, eut lieu le samedi 16 septembre. Un gros merci aux personnes qui ont donné de leur temps pour le succès de ce projet, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus profiter des aubaines.

Les préparatifs du thé annuel vont bon train. Il aura lieu le dimanche 15 octobre, de 13 h. à 17 h., au sous-sol de l'église. Les responsables sont Mme Laurent Legros, assistée de Mme Claude Couture; en charge de la table d'honneur, Mme Robert Trudel; des billets de loterie, Mme Fernand Allard; des verseurs, Mme Marcel Dumaine; des serveuses, Mme Alexandre Tétrault; du décor, Mme Jules Préfontaine; des objets d'artisanat, Mme Maxime Desaulniers; de la pâtisserie, Mme Paul Guyot; des sandwiches, Mme Louis Perrin, et de la cuisine, Mme C. Couture.

Tous sont heureux d'apprendre que dorénavant le R. P. Ludger Guy, S.J., doyen de la faculté des arts au collège de St-Boniface, viendra prêter main-forte à M. l'abbé P. Raymond, le dimanche.

Invitation à l'action

M. Hubert Philippot, dynamique président de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres de langue française du Manitoba, envoyait la lettre ci-dessous aux présidents des Associations locales au début de la nouvelle année scolaire:

Comme nous commençons un nouveau terme scolaire 67-68, il me fait plaisir de vous adresser quelques mots d'encouragement. Je dis bien encouragement, car le travail que nous "présidents" avons à faire est immense, cependant très intéressant et très profitable pour chacun d'entre nous et surtout pour le progrès de nos relations dans chacune de nos paroisses.

Le thème "La famille et les loisirs" présente l'un des programmes les plus captivants. A chacun des "PARENTS-INSTITUTEURS" de prendre à coeur ses responsabilités, afin de lui rendre justice durant **"toute"** l'année pour que l'on en tire le plus grand profit possible.

"L'Ami du Foyer" aura à votre disposition des articles très intéressants à ce sujet, qui pourront servir de stimulant dans la préparation de vos réunions. Ces articles seront écrits par des personnes très compétentes dans ces matières. A nous de savoir en profiter dès septembre.

"La Fédération Parents et Maîtres" sera heureuse de venir à votre aide si le besoin se présente. Je me ferai également un devoir et un honneur de visiter chaque local durant l'année qui va s'écouler. Cependant, pour éviter tout inconvénient, il sera très important de faire d'avance un rendez-vous, ce qui facilitera la tâche et évitera des pertes de temps de part et d'autre.

Le succès est à notre porte — à condition de ne pas la fermer-à-clef! — Qu'allons-nous faire durant cette année? — Toute notre part, j'en suis sûr.

Bien à vous,
Hubert Philippot, président

M. Michel Ludwick, échevin du quartier 3, vient d'annoncer qu'il se présentera de nouveau aux élections municipales qui auront lieu à St-Boniface le 25 octobre. M. Ludwick avait été élu pour la première fois au Conseil de ville lors des élections tenues le 25 octobre 1965.

Louise Lebrun, soprano, et Joseph Rouleau, basse, interprètent respectivement les rôles de Blondine et du gardien Osmin, dans l'opéra bouffe de Mozart, "l'Enlèvement au sérail". Cette "Heure du concert" sera présentée en couleur dans le cadre des "Beaux Dimanches" le 1er octobre prochain à 8 heures, au réseau français de télévision de Radio-Canada. L'oeuvre a été mise en scène par Albert Millaire et réalisée par Noël Gauvin. Les choeurs et l'orchestre sont sous la direction d'Otto Werner Mueller. (Voir la Chronique de CBWFT ci-dessous)

Chronique de CBWFT

Un spectacle somptueux: "L'Enlèvement au sérail"

En grande première à la télévision de Radio-Canada, **l'Heure du concert** présentera, en couleur, dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 1er octobre à 8 heures, l'opéra bouffe de Mozart: **l'Enlèvement au sérail.**

La trame de cette oeuvre de Mozart est des plus simples: un homme, Belmonte, cherche sa bien-aimée, Constance, tombée aux mains des Turcs. Celle-ci est aimée par le pacha Selim dont le palais est jalousement gardé. Belmonte, malgré toutes les embûches, parvient à rejoindre sa fiancée. Mais le pacha découvre bientôt leur projet d'évasion et, par la suite, reconnait en Belmonte le fils d'un amiral chrétien, son ennemi le plus féroce. C'est la consternation générale. Constance se dispose alors à mourir heureuse auprès de son amoureux. Mais, bon et humain, le pacha pardonne et laisse partir Constance et Belmonte... Voilà en quelques mots l'histoire de **l'Enlèvement au sérail,** opéra bouffe créé en 1782 et dont le succès auprès de tous les publics n'a jamais diminué depuis ce jour!

Mais, le 1er octobre à 8 heures, **l'Enlèvement au sérail,** ce sera tout cela et plus encore.

Ce sera alors un grand déploiement de couleur, de costumes, ceux-ci signés par Solange Legendre; ce sera aussi l'occasion de voir des décors somptueux crées spécialement pour cette **Heure du concert** par Hugo Wuetrich; une mise en scène d'Albert Millaire vivante, dynamique, enjouée qui ne laissera aucun répit aux téléspectateurs. Et la distribution sera étincellante; y apparaissent quelques-uns des plus grands noms du théâtre et de la scène lyrique de chez nous: Pierrette Alarie, soprano de réputation internationale. Pierrette Alarie qui, dans le rôle de Constance, saura une fois de plus nous étonner par sa grande virtuosité, par la qualité de son talent. Léopold Simoneau (en Belmonte amoureux à souhait), ténor, dont la réputation n'est plus à faire, peut-être le meilleur interprète de Mozart; Léopold Simoneau qui, dans **l'Enlèvement au sérail,** saura de nouveau se faire valoir. Jean Coutu, devenu pour la circonstance le pacha Selim, apportera sa contribution de comédien accompli à un rôle qui lui sied à merveille. Et il y aura encore Louise Lebrun, soprano, en Blondine étourdissante; Jean-Louis Pellerin, ténor, Pedrille aux mille astuces; Joseph Rouleau, basse, Osmin aux intonations belliqueuses.

Ajoutons que les choeurs et l'orchestre seront sous la direction d'Otto-Werner Mueller; la chorégraphie sera signée Jeff Henry; les graphiques, Claude Gauthier. Marcel Laurencelle dirigera les choeurs. C'est une réalisation de Noël Gauvin; script-assistante: Rachel Moride.

L'Enlèvement au sérail, une **Heure du concert** des plus prestigieuses, un spectacle qui constituera la plus grande production en couleur jamais produite par Radio-Canada depuis l'avènement de la couleur à la télévision canadienne, une émission à voir le 1er octobre à 8 heures aux **Beaux Dimanches.**

L'A.E.C.F.M.

Souhaits de Joyeux anniversaires

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux membres du Plan de Sécurité Familiale de l'Assurance-Vie Desjardins.

M. Marcel Dufault, Somerset, 25 septembre; M. Claude-J. Bohémier, Lorette, 26 septembre; M. Gaston Bohémier, Lorette, 27 septembre; M. Empson Bryan, St-Boniface, 28 septembre; M. Prosper Landreville, St-Claude, 30 septembre; M. Albert Chartier, St-Lazare, 30 septembre; M. Paul-Emile Leblanc, St-Boniface, 1er octobre.



FILMS au poste CBWFT

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre refèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Vendredi 29 septembre

8 h. 30 — **Solo pour une blonde** (5). G.-B. 1963. Drame policier de R. Rowland avec Mickey Spillane et Shirley Eaton. — A la recherche de sa secrétaire, un détective découvre une organisation d'espionnage. — Scénario confus et peu intéressant. Réalisation soignée. Bons interprètes. — Actes de violence sadique. Inconduite. Images suggestives.

Samedi 30 septembre

11 h. — **Les tricheurs** (4). Fr. 1958. Drame social de M. Carné avec Pascale Petit et Jacques Charrier. — Deux jeunes se blessent mutuellement en niant leur amour. — Quelques scènes remarquables. Caractère artificiel. Mise en scène soignée. — Moeurs licencieuses. Atmosphère déprimante.

Lundi 2 octobre

11 h. — **M. le Maudit** (2) All. 1931. Drame policier de F. Lang avec Peter Lorre et Gustav Grandgens. — Dans une ville d'Allemagne, on recherche un maniaque qui s'attaque à des petites filles. — Une grande oeuvre de l'école expressionniste allemande. Réussite technique. Peter Lorre excellent — Atmosphère morbide.

Mardi 3 octobre

11 h. — **Vaniva Vanini** (4). Fr. It. 1961. Drame romantique de R. Rossellini avec Sandra Milo et Laurent Terzieff. — La fille d'un prince s'éprend d'un fugitif qui lutte pour l'indépendance. Réalisation soignée. Adaptation intéressante du roman. Terzieff excellent. — Rôle déplaisant attribué à l'Eglise. Liaison.

Mercredi 4 octobre

8 h. — **Les espions** (4). Fr. 1957. Film d'espionnage de H.-G. Clouzot avec Peter Ustinov et Curd Jurgens. — Un médecin héberge dans sa clinique psychiatrique un mystérieux personnage. — Exercice de style. Confus. Interprétation excellente. — Atmosphère d'angoisse.

50e anniversaire de mariage

M. et Mme Edmond Desrochers, dont le mariage fut célébré en l'église de l'Assomption de Mariapolis le 14 octobre 1917, seront fêtés à l'occasion de leurs noces d'or lors d'une soirée qui aura lieu à la salle Centre de St-Boniface, 175, avenue de la Cathédrale, le samedi 7 octobre, à 8 h.

LA PONTIAC 1968



La Pontiac Grande Parisienne 1968 possède une silhouette ainsi que des aménagements intérieurs tout nouveaux; elle offre aussi d'importants perfectionnements techniques, parmi lesquels une voie plus large et la nouvelle ventilation Astro, à pression constante, sans courant d'air. La nouvelle carrosserie aux lignes fuyantes a été dotée d'une grille combinée avec le pare-chocs avant, de feux de position latéraux enveloppants, à l'avant, de phares dissimulés, d'un capot remontant jusqu'au pare-brise, d'essuie-glaces escamotables et de nouveaux feux arrière. Parmi les nouveautés de l'aménagement intérieur, citons les garnitures de pédales, l'allumage automatique des lampes d'accueil à l'ouverture des portes avant et arrière, les nouvelles glaces latérales de pleine largeur, le levier des vitesses à poignée-étrier et le nouvel avertisseur d'oubli de la clef de contact. La série Pontiac Grande Parisienne comprend un coupé sport 2 portes (ci-dessus), un sedan sport 4 portes et un station-wagon Safari à 2 sièges et 4 portes. La série dispose aussi de quatre moteurs, au choix. Le moteur standard est le tout nouveau V8 de 327 po. cu. avec carburateur à 4 corps, de 275 CV; le V8 de 396 po. cu. et 325 CV et le V8 de 427 po. cu. et 385 CV.

Première réunion de l'A.P.M.

Cent trente personnes assistèrent à la première réunion, du nouveau terme scolaire, de l'Association de Parents et Maîtres du Précieux-Sang le 14 septembre, à 8 h. p.m.

Après la lecture du procès verbal de l'assemblée de juin dernier par la secrétaire, Mme L. Bradet, M. C. Boulet fit la lecture de la lettre de M. H. Phillipot, président des Fédérations des A.P.M du Manitoba.

La Rév. Sr A. Bergeron prit la parole et donna quelques détails sur le commencement des classes: il y a 693 élèves à l'école; les activités scolaires ont recommencé par un voyage au Pineland pour la 8e année; presque toutes les jeunes filles portent l'uniforme; il y aura des réunions périodiques pour les parents des 1ère et 2e années, portant sur la nouvelle catéchèse.

Le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., présenta les membres de la Commission scolaire du Précieux-Sang, Holdings, Incorporée; ce sont: MM. E. Rougeau, président, Hervé Sala, vice-président, le Dr H. Marcoux, secrétaire, O. Fillion, trésorier, et L. Landry, personnel. Il mentionna de plus que le Jardin d'enfants était soutenu, depuis le 1er septembre, par la Commission scolaire de Norwood, qu'il y a maintenant plus de français aux 1ère et 2e années et que, même dans les autres grades, différents sujets sont enseignés dans notre langue. Le Père Lemoine félicita la Commission scolaire du travail bien fait.

M. O. Fillion présenta ensuite le corps professoral, ainsi que les mamans de classes: au Jardin d'enfants, Mmes G. Rochon et S. Laflèche, professeurs, et Mmes F. St-Hilaire, H. Lécuyer et L. Malo, mamans de classes; à la 1ère année, Sr C. Durand et Mlles L. Alarie et Y. Asselin, professeurs, et Mmes N. Fontaine, M. Cossette et J. Campeau, mamans de classes; à la 2e, Mme M.-A. Guillou, Mlle D. Robin et Mme T. Blanc, professeurs, et Mmes C. Sala, A. Dureault et A. Jeanson, mamans de classes; à la 3e, Mlle L. Garand et Mme J. Château, professeurs, et Mmes J.-C. Hautcoeur et A. Ryckenboer, mamans de classes; à la 4e, Sr Y. Jamault et Mlle S. Bazin, professeurs, et Mmes H. Robitaille et L. Monchalin, mamans de classes; à la 5e, Mme A. Bouchard et Mlle A. Proteau, professeurs, et Mmes R. Bayer et G. Henrie, mamans de classes; à la 6e, Mmes A. Morin et J. Bru, professeurs, et Mmes A. Vielfaure et A. Fréchette, mamans de classes; à la 7e, M. M. Lécuyer et Mme L. Desorcy, professeurs, et Mmes M. Morier et W. Morin, mamans de classes; à la 8e, Mlle H. Saulnier et Sr C. Dufault, professeurs, et Mmes A. Château et L. Lalonde, mamans de classes; à la 9e, Mlle I. Gélinas et Sr B. Chaput, professeurs, et Mmes P. Martin et A. St-Jean, mamans de classes; à la 10e, M. R. Roch, professeur, et Mme J. Ferland, maman de classe; à la 11e, Mlle S. LeRoy, professeur, et Mme R. Brunetl, maman de classe; à la 12e, M. L. Gagné, professeur, et Mme A. Rousseau, maman de classe. Mlle L. Paquette, professeur de sciences; Mme E. Lansard, professeur d'anglais et de mathématiques; M. L. Gagné, assistant-principal; Sr A. Bergeron, principale, et Mme A. Larivière, secrétaire.

Soeur A. Bergeron mentionna que Mlle Y. Asselin est la première élève du Précieux-Sang à venir enseigner ici. Le Père Lemoine donna ensuite le rôle de la maman de classe lors des cafés-rencontres et des visites de la présidente des mamans de classes. Cllle-ci a le droit de siéger aux réunions de l'exécutif. L'élection a eu lieu et Mme J. Campeau fut élue présidente.

Le Père Lemoine félicita l'assemblée d'être venue en si grand nombre à la première réunion et affirma que cette organisation est la plus importante dans une paroisse. L'A.P.M. nous aide dans notre tâche à développer nos enfants pour qu'ils s'épanouissent normalement. Il donna ensuite un résumé du programme de l'année dont le thème est "La famille et les loisirs". Le temps des loisirs devient de plus en plus un problème pour l'enfant comme pour la majorité des adultes. Depuis un certain nombre d'années les heures de travail diminuent... comment profiter le plus de nos heures de loisirs?

Mme Gisèle Levy,
secrétaire-correspondante.

Au poste CBWFT

JEUDI 28 SEPTEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—A la seconde
8.30—Chez Oncle Bill (C)
9.00—A communiquer
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Mastro don Gesualdo" (2e partie)

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige rencontre
7.22—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix. "Solo pour une blonde"
10.15—Le Chevalier de Johnstone (C)
10.45—Histoire des civilisations (C)
11.00—Cinéma: "De l'amour". Comédie de moeurs de Jean Aurel, avec Anna Karina, Philippe Avrol, Michel Piccoli, Elsa Martinelli, Jean Sorel, Joanna Skimkus et Cécile Saint-Laurent. Quelques personnages vivent les principales expériences amoureuses décrites par Stendhal dans son essai célèbre "De l'amour".

SAMEDI 30 SEPTEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Terre des autres hommes (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Commando du désert (C)
8.30—Visite à l'Expo (C)
9.30—Le Chevalier Tempête (C)
10.00—Les Couche-tard (C)
10.30—Grand et petit gibier du Québec (C)
11.00—Cinéma: "Les Tricheurs"

DIMANCHE 1er OCTOBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Actualités religieuses
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Les Hommes de l'espace
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 2 OCTOBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Les Quatre Saisons
6.55—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Le Prisonnier (C)
10.00—Dossiers (C)
11.00—Cinéma: "M. le maudit"

MARDI 3 OCTOBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Ciné-club: "Vanina Vanini"

MERCREDI 4 OCTOBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Ulysse et Oscar
5.00—La Boîte à Surprise
5.30—Robin fusée
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—Cinéma du mercredi: "Les Espions"
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux
11.00—Contes et nouvelles de Guy de Maupassant
11.30—Sauve qui peut (C)

La vie au Petit Séminaire

Don au Séminaire

Les Filles de la Croix ont fait un généreux don au Séminaire. Il s'agit d'un magnifique four à cuisson. Il va sans dire que ce geste très apprécié aidera grandement nos dévouées religieuses dans leur travail à la cuisine.

Visite à Pine Falls

Le samedi 16 septembre, M. l'abbé R. Campeau, accompagné de B. Beaudry, A. Girardin, M. Girardin, R. Hacault, G. Labossière, R. Leclair, B. Lesage et M. Lévesque, se rendirent visiter le moulin de pâte et papier à Pine Falls. Après cette intéressante visite, ils se rendirent chez M. l'abbé Odilon Larochelle à Powerview pour y prendre une délicieuse collation. Ils profitèrent de la belle température et continuèrent leur chemin jusqu'à la Plage Albert, où ils se trempèrent dans le beau lac. Ils terminèrent cette belle journée par un souper sur le bord du lac.

Football

Notre saison régulière de football bat son plein. Les équipes sont composées de la manière suivante: ligue senior, 1ère équipe, C. Roy, capitaine, M. Marion, P. Rémillard, G. LaFleur, l'abbé Campeau, L. Désorcy, C. Dubois, R. Chaput, M. Roy et E. Dupont; 2e équipe, M. Arpin, capitaine, l'abbé Roy, C. Schimnowski, G. Lambert, D. Boulet, R. Leclair, P. Lemoine, l'abbé Desjardins et D. Fillion; 3e équipe, D. Foidart, capitaine, C. Martin, C. Roy, R. Théberge, M. Desrosiers, M. Rémillard, P. Collette, G. Labossière, B. Beaudry et B. Lesage. Ligue junior: 1ère équipe, D. Rémillard, capitaine, G. Lambert, M. Girardin, H. Chappellaz, N. Gautron, J. Gosselin, J. Bilodeau, R. Hacault et G. Marchildon; 2e équipe, G. Lafond, capitaine, N. Parent, P. Dufresne, N. Lafond, L. Charrière, M. Lévesque, B. Carrière, D. Girouard et R. Kirouac; 3e équipe, R. Bérard, capitaine, R. Tétreault, J.-P. Dubé, R. Comeault, M. Roy, C. Parent, C. LaFleur, R. Cahill et M. Lachiver.

Elections

Une effervescence électorale s'empare de notre maison. Des élections sont à l'horizon et tous en sont vraiment conscients par l'intérêt qu'ils y apportent. Charles Roy est le grand responsable des élections. Le mercredi soir 20 septembre, présentation des candidats à la présidence. Trois candidats briguent les suffrages: Maurice Arpin, Donald Foidart et Charles Provost. La journée de jeudi, cabale électorale, pancartes, etc. Jeudi soir, discours électoraux. Vendredi avant-midi, votation. Au dîner, Claude Roy nous fait connaître le vainqueur, il s'agit de Donald Foidart que tous saluent avec des applaudissements. Cette année, des prix étaient offerts à ceux qui réaliseraient les meilleurs pancartes électorales. 1er prix, $5.00: R. Théberge; 2e prix, $3.00: B. Beaudry; 3e prix, $2.00: M. Rémillard. Trois mentions honorables à M. Lévesque, C. Parent et D. Rémillard.

Fin de semaine

Vendredi soir dernier, notre P.S. 2 au football recevait le Collège pour la première fois cette année. Cette première rencontre fut marquée par une belle victoire pour les nôtres au compte de 8 à 0. Samedi soir, un groupe des nôtres (13-14 ans) recevait cette fois un club de la même catégorie du Juniorat. Mais cette fois, ce fut une cuisante défaite au compte de 44 à 0.

Le samedi après-midi 23 septembre, M. l'abbé Desjardins, accompagné de plus de 20 gars, visita le poste de police de St-Boniface. Ce fut une visite intéressante, instructive et dangereuse pour ceux qui ont été enfermés dans une cellule.

Dimanche après-midi, MM. les abbés Roy et Campeau, avec un groupe d'élèves, se rendirent visiter ce beau lieu historique qu'est le Fort Garry.

Pour terminer cette fin de semaine bien remplie, plusieurs étudiants assistèrent au concert donné par Monique Leyrac au théâtre Playhouse.

Le chroniqueur

Précieux-Sang

Parties de cartes

C'est à la paroisse du Précieux-Sang, l'unique endroit du Winnipeg métropolitain, que se tiennent des parties de cartes à chaque semaine, durant 6 mois par année et cela depuis 20 années consécutives.

C'est une belle occasion de loisir agréable, d'une rencontre sociale en même temps qu'une détente favorable.

De nombreux prix sont offerts: d'entrée, des 5 mains, de série, de présence, de haut pointage et de tirage, ainsi qu'un succulent goûter gratuit.

La première partie aura lieu le mardi 3 octobre, à 8 h. 30 précises. Les autres se tiendront tous les mardis soir jusqu'au 19 décembre. Après Noël, elles auront lieu de la fin de janvier au début de mai.

Toute personne intéressée est bienvenue et jouira d'une chaude amitié. Le comité en charge vous invite et vous recevra avec sa courtoisie habituelle.

Conseil diocésain de la L.F.C.

Ce jeudi 28 septembre, à la salle paroissiale d'Isle-de-Chênes, à 8 h. p.m., toutes les présidentes des sections paroissiales de la Ligue des Femmes Catholiques, ainsi que les présidentes des comités permanents, spécialement les suivants: éducation, spirituel, législation et civisme et action sociale, sont priées d'assister à une réunion très importante dirigée par les comités diocésains.

Nous serions heureuses que vous fassiez un effort spécial pour être toutes présentes à 8 heures, si possible.

Le comité de publicité diocésain

Chez les Anciens du Collège

Vu le départ du président de l'Association des Anciens et d'autres membres du conseil d'administration des Anciens, des démissions ont été remises et certains remplacements ont dû être effectués au sein de l'organisme. Le président sortant de charge, M. Roger Levasseur, a été remplacé par M. Laurent Gagné. M. Bruno Lagacé, vice-président, a été remplacé par M. Rhéal Teffaine. Le poste de conseiller, laissé vacant par l'accession de M. Gagné à la présidence, a été rempli par M. Laurent Roy. M. et Mme Paul-Emile Leblanc et M. André Fréchette, qui quittent tous trois la province pour aller étudier ailleurs, ont remis leur démission comme membres du conseil d'administration.

Etant donné les services nombreux rendus par M. Roger Levasseur comme président, les membres de l'exécutif et du conseil d'administration de l'Association des Anciens ont voulu rendre un témoignage spécial et tangible à lui et à son épouse, Marie. Ce témoignage a pris la forme d'une soirée intime lors de laquelle un cadeau-souvenir fut remis à M. Levasseur. Ce dernier quitte le Manitoba avec son épouse et sa famille pour faire un stage d'étude de trois ans à Bloomfield, New Jersey. Employé de la compagnie de produits pharmaceutiques Schering, M. Levasseur se spécialisera dans le domaine des marchés internationaux.

L'Association des Anciens désire de nouveau remercier M. Levasseur de l'intérêt et du dévouement qu'il a apportés à l'organisme au cours de ses deux termes à la présidence. Nos voeux de meilleurs succès l'accompagnent, ainsi que son épouse et leur famille, à Bloomfield, N.J.

Hubert Balcaen

DÉPOSITAIRES

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
321, avenue de la Cathédrale

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Park Florists
412, rue Taché

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Provencher Sundries
182, avenue Provencher

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Metro Drugs
Marion et Braemar

PRIX: 10c le numéro.

Il serait à souhaiter que tout homme fît son épitaphe de bonne heure, qu'il la fît la plus flatteuse possible et qu'il employât toute sa vie à la mériter.

Marmontel

La Familiale

L'année 1967 marquera de réels progrès pour la Caisse populaire La Familiale. Les huit premiers mois d'opération démontrent déjà une augmentation de 40 pour cent dans les services rendus aux sociétaires, comparativement à la même période en 1966. On apprend aussi que les directeurs profiteront de ce progrès pour assurer d'une façon permanente la continuité des services qui sont offerts aux membres.

Les responsables de la bonne marche des affaires sont: à la direction, M. Léon Pelletier, président, Mmes Nettie Lévêque, vice-présidente, et Germaine Pineau, MM. Marcien Duhamel, Arthur Lorteau, Lucien Rioux et Léandre Laurin; au crédit, MM. Patrick McCarthy, Alexis Gendron et Léo Bonneville; à la surveillance, MM. Ronald Gendron, Léo Collette, Adrien Laurencelle, Louis Prescott et Denis Longpré. Ce comité est aidé dans son travail par Mlle Lorraine Michon. M. Hermas Grégoire, de son côté, prête lui aussi main-forte au comité de finance et d'administration interne. M. l'abbé Marcel Giroux fut nommé aviseur moral de cette Caisse populaire.

Situé à l'angle sud-est du boulevard Provencher et de la rue St-Jean-Baptiste, La Familiale a comme champ d'opération la paroisse basilique-cathédrale, y compris les deux déssertes St-Maurice et St-Louis-de-France. Les heures de bureaux sont les suivantes: mardi à jeudi, de 4 h. à 6 h. p.m.; vendredi, de 4 h. à 9 h. p.m., et samedi, de 11 h. a.m. à 1 h. p.m. Le secrétaire-gérant est M. Joseph Beaulieu. Mme Yvette Pelletier est gérante adjointe. Pour toute information on peut signaler 233-6128 aux heures d'ouverture, ou 233-6941 en tout autre temps.

Communiqué

The Bible

Le film spectaculaire tant attendu "The Bible", réalisé et interprété par John Huston, avec Michael Parks, George G. Scott et Ava Gardner a été présenté pour la première fois à Winnipeg le jeudi 21 septembre, à 8 h. p.m., au cinéma Métropolitain. Malgré les grands noms de vedettes et les paysages parfois splendides, la photographie "De Luxe Color" et l'habileté des caméramen, il semble que ce film n'impressionne pas outre-mesure les spectateurs tel qu'il aurait pu le faire si le vétéran De Mille y avait mis la main.

Le film présente la création du monde, d'Adam et Eve, la faute originelle et ses conséquences, l'assassinat d'Abel par Caïn, le déluge et l'arche de Noé, puis la tour de Babel. Viennent ensuite l'histoire d'Abraham et de Sara, d'Agar et d'Ismaël, la destruction de Sodome et Gomorrhe et, enfin, la naissance d'Isaac et le sacrifice d'Abraham. Le tout est intitulé "In the beginning", ce qui laisse entendre que d'autres films relateront d'autres chapitres de la Bible.

John Huston fait d'une voix plutôt monotone la narration des textes bibliques. De plus, il joue avec humour et une quasi légèreté le rôle de Noé. Avouons que cette partie du film, qui prend facilement l'allure d'un jardin zoologique, offre plus de vie et d'intérêt que nulle part ailleurs, même si les dialogues entre les membres de la famille de Noé s'éloignent facilement du texte biblique.

Le début et la fin du film avec un très grand orchestre qui joue une musique puissante avec accompagnement d'un choeur d'anges sont trop longs et trop lourds. Les scènes de la création plutôt floues, fatiguent beaucoup les yeux. L'action généralement lente donne l'impression que le film est encore plus long qu'il ne l'est en réalité.

La partie la plus intéressante, et certainement la meilleure, est celle qui relate l'histoire d'Abraham: ici on a réussi assez bien à traduire la foi profonde du patriarche, et les épreuves qui assaillirent souvent cette foi au Seigneur, mais ne réussirent à l'ébranler vraiment. On ne peut faire le même compliment à la partie qui traite de la création d'Adam et d'Eve où la nudité cachée par la feuille de vigne invite facilement à sourire, non à réfléchir; ni de celles de la construction de la tour de Babel et de la destruction des deux villes maudites où le trucage cinématographique laisse échapper, par enfantillage, le vrai message de ces événements.

Mais en dépit de ses longueurs, défauts et faiblesses, ce film reste dans son ensemble un essai impressionnant, parfois grandiose, de respect du sujet traité. Après tout, il n'est pas encore prouvé que le genre spectaculaire puisse dépasser ce stage de l'essai, quand il s'agit d'exprimer le surnaturel et l'expérience religieuse proprement dite à l'écran.

Carnaval d'automne au profit des pauvres

Le service social de la paroisse basilique, de concert avec la Ligue des Femmes Catholiques, prépare un carnaval d'automne au profit des pauvres.

Chaque année, plusieurs personnes retournaient désappointées chez elle après le bazar, car les articles qu'elles auraient aimé acheter étaient déjà vendus. Tous les ans, un même problème demeure pour les organisatrices: celui de recueillir les objets du bazar.

Pour tâcher de remédier à cette situation, on projette cette année un shower pour l'église qui aura lieu le mardi 3 octobre en la salle Jubinville à 8 h. 30 p.m.

Comme pour un shower en l'honneur d'une future mariée, les dames offriront chacune un cadeau qui sera ensuite remis au comité en charge du carnaval. Le tout se terminera par un léger goûter. Vous pourrez donc jouir d'une soirée de détente agréable tout en rendant service.

On sollicite votre généreuse coopération, chères dames et demoiselles de la paroisse, afin que notre shower soit un succès et devienne peut-être une habitude à renouveler tous les automnes dans la paroisse.

Pensez dès maintenant à ce que vous pourrez faire pour nous venir en aide. Parlez-en chez vous, à vos amies et voisines, c'est une oeuvre qui en vaut la peine. Nous avons besoin de tout: tricots, travaux de couture (tabliers, articles ménagers), travaux de fantaisie, bibelots, etc.

Presse et Publicité

LA CUTLASS OLDSMOBILE 1968



Les modèles des carrosseries des F-85, Cutlass, Cutlass Supreme, 4-4-2 et Vista Cruiser de la gamme Oldsmobile 1968 ont été entièrement redessinés. Tous les modèles 4-4-2, Cutlass, Cutlass Supreme et F-85 adoptent le nouveau style à capot allongé et à plage arrière courte. L'empattement des sedans 4 portes et des station-wagons a été porté 116 pouces. La vedette de la lignée est un nouveau coupé Cutlass "S" d'allure sportive, qui se fait en hardtop (ci-dessus), modèle à montants, et décapotable — tous montés sur empattement de 112 pouces. Le coupé "S" peut recevoir l'une ou l'autre de 12 combinaisons moteur-transmission — comprenant le six-cylindres Action Line de 155 cv standard; un V8 Rocket 350 de 250 cv standard; ou un V8 Rocket 350 de 310 cv livrable contre supplément de prix. Une garniture intérieure de luxe et une ornementation extérieure spéciale sont des caractéristiques standard du coupé "S", tandis que l'échappement double, le volant similibois, et des éléments spéciaux facilitant la conduite sont offerts contre supplément.

Chronique sportive

L'idée d'une équipe nationale de hockey a fait son chemin lentement

par Jacques LEMOYNE

La sage décision d'organiser une deuxième équipe nationale qui serait installée dans l'Est du pays s'est enfin matérialisée. Il est bien entendu que l'équipe Nationale sera celle qui a feu et lieu à Winnipeg actuellement mais, en prévision des années à venir, une deuxième équipe, très jeune celle-là, est en voie de formation à Hull, en face de la Capitale nationale. La ville d'Ottawa n'ayant pas encore de patinoire, on a décidé d'installer l'équipe nationale au Québec. Il est à souhaiter que cette sage décision sera maintenue, même quand Ottawa aura sa patinoire. Comment en effet ne pas approuver cette idée d'une autre équipe nationale dans la province même où on s'interroge sur la nation canadienne? De la part de l'élément anglais du pays et de la part des Canadiens français qui croient à la Confédération, amendée ou non, c'est un geste méritoire qu'il faudra continuer.

L'avantage d'installer une deuxième équipe nationale près d'Ottawa, c'est que les jeunes joueurs qui veulent poursuivre leurs études tout en portant les couleurs du Canada pourront le faire plus facilement, l'université d'Ottawa offrant des cours en langue française et en langue anglaise, le collège Carleton offrant des cours universitaires en langue anglaise et la cité de Hull ayant un Institut de Technologie et un centre d'apprentissage. Les jeunes joueurs du Québec intéressés à jouer pour l'équipe nationale tout en continuant à s'instruire pourront le faire dans leur langue maternelle et n'hésiteront plus à s'exiler, comme on aime le dire au Québec. Mais il y a plus, bien entendu, que ces considérations quand même très importantes, reconnaissons-le.

Du renfort

Une deuxième équipe nationale permettra aux dirigeants du hockey amateur de mieux "vendre" leur produit partout au pays; elle permettra aussi de recruter un personnel plus nombreux et d'avoir des arguments plus sérieux à offrir aux jeunes joueurs qui veulent pratiquer leur sport favori dans des conditions avantageuses. Le jeune gars qui demeure au lac St-Jean, ou dans la Beauce devra partir de chez lui s'il veut fréquenter une université. Si on lui offre d'aller simplement ailleurs au Québec et d'avoir les mêmes avantages que les joueurs qui devaient se rendre à Winnipeg avant ,il optera peut-être pour une équipe qui s'intéressera véritablement à ses études et qui lui donnera aussi la chance de jouer pour son pays. S'il possède tout le talent voulu, il pourra vite passer à l'équipe nationale et représenter son pays dans les compétitions internationales.

L'idée d'une seconde équipe se comprend facilement quand on sait que le but poursuivi est d'avoir toujours un bon club en formation. Le Club qui va nous représenter en 1968 ne sera pas celui qui va nous représenter en 1969 et dans les années à venir. La deuxième équipe fournira ainsi une relève permanente et on en arrivera à alterner de l'Est à l'Ouest et à vraiment grouper les meilleurs joueurs amateurs du pays. Le Canada entend sérieusement reprendre sa suprématie au hockey amateur. Comme la Ligue Nationale est sur le point de commencer ce qui sera sans doute une pauvre saison, le hockey amateur veut profiter de cette circonstance pour s'imposer auprès du public canadien, d'une province à l'autre. L'organisation d'une seconde équipe est sage. C'est même ce qui s'est fait de mieux en ce sens depuis plusieurs années. Et c'est toujours l'idée du bon père Bauer qui triomphe. Bravo et bonne chance à cette autre équipe nationale.

La section "B"

Les amateurs de hockey n'osent pas trop se prononcer sur ce que sera la section "B" de la Ligue nationale. On voit des noms de joueurs qui n'ont pu se trouver de places régulièrement dans la Nationale et on se dit qu'ils auront enfin leur chance de prouver ce qu'ils savent faire. On voit aussi des vétérans qui ont encore quelques années de hockey à jouer et qui vont tenter de les étirer. Il y a aussi des quantités inconnues, des joueurs venus de l'Américaine, de l'Internationale et de la Ligue du Pacifique qui ont brillé dans ces circuits, mais qui semblaient manquer d'un petit quelque chose pour se rendre jusqu'à l'ancienne Ligue nationale. Tout cela va-t-il constituer une opposition solide aux clubs actuels? Personnellement je pense qu'un ou deux clubs pourront peut-être tenir le coup. Peut-être St-Louis et Philadelphie mais, à part cela, je ne vois pas trop bien comment les choses vont aller.

Les nouvelles équipes semblent avoir voulue surtout renforcer leur défensive. On a remarqué qu'ils avaient mis la main sur bien des joueurs agressifs, ce qui veut probablement dire qu'ils vont opter pour un jeu rude. Mais on a l'impression qu'ils manquent de "patin", comme on dit en argot de hockey. Les compteurs y sont, mais pourront-ils se rendre jusqu'aux filets contre une équipe qui soignera sa défensive? Voilà autant de questions auxquelles l'avenir seul nous apportera des réponses. Et puis, il y a la question du calendrier qui n'est pas encore publié. Il serait temps qu'on annonce tous les changements intervenus dans l'horaire et qu'on sache quelles ententes ont été faites avec la télévision canadienne et la télévision américaine. Mais toutes ces nouvelles devraient être annoncées très prochainement et, avec les premières joutes hors concours, on se ferra une meilleure idée de ce que l'avenir réserve aux nouvelles équipes. D'après moi, ce ne sera pas rose tous les jours.

Municipalité Rurale de Cartier
Aide demandée

La Municipalité Rurale de Cartier sollicite l'aide d'une personne qualifiée en sténographie, pour servir au bureau de la Municipalité à Elie, Manitoba. Préférence serait donnée à la personne qui, en plus de sa compétence en sténographie, aurait des qualifications ou de l'expérience en comptabilité. Entrée en fonction aussitôt que possible après le 10 octobre 1967.

Des demandes écrites, marquées "Aide au Secrétariat" et donnant l'âge, les qualifications, et l'expérience du candidat ou de la candidate, ainsi que le salaire demandé, devront être adressées au bureau de la Municipalité Rurale de Cartier, Elie, Manitoba, pour y arriver pas plus tard que le 9 octobre 1967.

J. A. Dansereau,
Secrétaire-trésorier,
M. R. de Cartier.

Avis Public
Municipalité Rurale de Cartier
Rôle d'évaluation pour l'année fiscale 1968

Avis public est par les présentes donné comme suit:

(a) Les rôles d'évaluation à reviser pour l'année fiscale 1968 ont été déposés au bureau de la Municipalité Rurale de Cartier, dans le village d'Elie, Manitoba, et resteront accessibles à l'inspection de toute personne désirant examiner lesdits rôles pendant une période de 15 jours à compter de la date du présent avis public.

(b) Les personnes qui désireraient formuler une réclamation contre l'évaluation paraissant dans lesdits rôles devront le faire par écrit adressé au bureau du Secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Cartier, dans le village d'Elie, Manitoba, lequel écrit devra parvenir audit bureau, au moins dix jours avant la première séance de la Cour de Révision.

(c) Le Conseil de la Municipalité Rurale de Cartier siégera en Cour de Revision pour reviser l'évaluation et pour entendre les réclamations à la salle municipale, dans le village d'Elie, Manitoba, le mardi 10 octobre 1967, à 10 h. de l'avant-midi.

Donné à Elie, Manitoba, ce 8e jour du mois de septembre, A.D. 1967.

J. A. Dansereau,
Secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Cartier.

À VENDRE

Par soumission par la Division Scolaire Rivière-Seine no 14, les immeubles suivants:

1. Ecole Gauthier, Ross, Manitoba. 2 salles de classe plus logement pour instituteur, sur plate-forme de béton. Très bon état. Bâtiment et terrain seulement.
2. Ecole Pinewood, Ostenfeld, Man. Environ 26' x 36'. Très bon état. Bâtiment et terrain seulement.
3. Ecole La Coulée. Revêtement (bricksiding) gris. Chevrons très inclinés. Environ 26' x 36'. Bâtiment seulement.
4. Ecole St-Roch. Construction de bois. En bon état. Environ 26' x 36'. Logement séparé pour instituteur. Construction de bois d'environ 16' x 20' et en bon état. Des soumissions pour l'un ou l'autre des bâtiments ou pour les deux seront acceptées. Terrain et bâtiments seulement.
5. Ecole Sandilands. Nouveaux bâtiment et logement pour instituteur en bon état. Bâtiment seulement.
6. Ecole Grenier, St-Labre, Manitoba. Construction de bois. 2 salles de classe. En bon état. Terrain et bâtiments seulement.
7. Ecole Heatherdale. Environ 5 milles au nord de Lorette. Environ 24' x 36'. Construction de bois avec revêtement "bricksiding" en assez bon état. Bâtiment seulement.
8. Ecole Riel, Grande-Pointe, Manitoba. 2 salles de classe, soubassement complet, eau courante et plomberie. Reconstruite dans les 6 dernières. Bâtiment en très bon état.

Des soumissions cachetées, indiquant clairement le numéro correspondant à l'école pour laquelle l'offre est faite, seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. p.m. le 17 octobre 1967. Les contenus ne sont pas inclus dans la vente. On acceptera pas nécessairement la plus haute ni aucune des soumissions. Argent comptant requis sur acceptation de l'offre par la commission scolaire.
Si d'autres informations sont requises, écrivez ou signalez GArden 2-5369 entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m. du lundi au vendredi.

S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Division Scolaire Rivière-Seine no 14,
Ste-Anne, Manitoba.

La division Rivière-Seine se lance vers de nouvelles réalisations

Le mardi 19 septembre dernier, l'hon. George Johnson, ministre de l'Education, donnait sa réponse au programme et aux demandes de la commission scolaire de la division Rivière-Seine, dans une lettre adressée à M. Stan Bisson, secrétaire-trésorier de la division. A noter que la Seine fut la première division à présenter ses "projets complets" au ministre au début de l'été, et elle est la première au Manitoba à tirer plein parti du nouveau système d'octrois provinciaux établi par suite du bill 16.

La lettre de l'hon. Johnson révèle qu'un équivalent de 90 nouvelles salles de classe a été approuvé par son ministère, avec une grande probabilité de 14 à 16 autres, sur une demande totale de 130, a commenté le président de la commission scolaire, M. le docteur F. P. Doyle. Ce qui représente un budget supplémentaire de quelque deux millions de dollars, payés entièrement par la province. Du coup, les commissaires se mettent déjà l'oeuvre pour que, dès septembre 1968, la division possède 5 nouvelles écoles et qu'une 6e soit substantiellement agrandie.

En plus des cours académique et général, on offrira aux élèves de la division le cours d'introduction d'arts et métiers, l'économie domestique, les arts industriels. La division organisera aussi des laboratoires de langues. Et déjà le programme de sciences sociales en français, selon le bill 59, s'enseigne dans presque toutes les écoles de la division.

A noter que la division compte 3,804 élèves confiés à 170 professeurs. Dans 4 centres (St-Norbert, Ste-Anne-des-Chênes, Lorette et La Broquerie) l'enseignement se donne de la maternelle à la 12e année; dans 1 centre (St-Adolphe) de la maternelle à la 9e année; dans 4 centres (La Salle, Isle-de-Chênes, Richer et Woodridge) de la maternelle à la 6e année; dans 1 centre (Ste-Geneviève) de la maternelle à la 4e année.

Lettre de l'hon. Johnson

"La demande de la Division Scolaire Rivière-Seine No 14 au sujet de constructions scolaires a été étudiée et il me fait plaisir de vous informer que les décisions suivantes ont été prises. Elles accordent:

"Woodridge: une nouvelle école de 4 salles de classe régulières 1 jardin d'enfants (salle à buts multiples), un gymnase-auditorium équivalant à 2 salles de classe.

"Isle-de-Chênes: une nouvelle école de 6 salles de classe régulières, 1 jardin d'enfants (salle à buts multiples), 1 salle de classe spéciale, un gymnase-auditorium équivalant à 4 salles de classe.

"Richer: une nouvelle école de 6 salles de classe régulières, 1 jardin d'enfants (salle à buts multiples), 2 salles de classe spéciales, un gymnase-auditorium équivalant à 4 salles de classe.

"St-Norbert: une aile centrale reliant ensemble les écoles élémentaire et secondaire et contenant l'équivalent de 18 salles de classe pour buts académiques et centre de matériel d'enseignement, 2 pour arts industriels, 3 pour laboratoires, 8 pour gymnase.

"Ste-Anne-des-Chênes: une aile centrale reliant les écoles élémentaire et secondaire et contenant l'équivalent de 14 salles de classe pour buts académiques et centre de matériel d'enseignement, 2 pour arts industriels, 3 pour laboratoires et 8 pour gymnase.

"Le total de salles de classe approuvé présentement, pour la division scolaire Rivière-Seine No 14, est de 90.

"Une décision au sujet du projet La Broquerie a été retardée jusqu'à ce que la commission scolaire ait étudié davantage la situation en cet endroit et envoyé son rapport au comité des projets de construction d'écoles.

"Votre commission scolaire devra, bien entendu, soumettre ses plans préliminaires concernant ces travaux, en accord avec l'article 176 de la Loi des Ecoles Publiques. De plus, vous devrez obtenir l'approbation de vos autorités locales de la Santé."

Voici maintenant une liste complète du personnel enseignant de la division, tant dans les cinq écoles secondaires que dans les écoles élémentaires.

Ecoles secondaires

St-Norbert (218 élèves): René Deleurme, principal, Edouard Labossière, Denis Robert, Michel MacDonald, Soeur Charles, Soeur Stanislas, Guy Roy, Guy Lemoine, Soeur Vachon, Soeur Richard, Jean Beaumont, Mlle D. Thorimbert, secrétaire.

Ste-Anne-des-Chênes (196 élèves): Albert Lepage, principal, Soeur D. Lussier, Soeur A. Lussier, Roger Legal, Lennox Harris, David Jubinville, Léo Blanchette, Paul Payette, Georges Legal, Linda Beattie, Richard Mantay, Mme Frances Merrick, Doris Huppé, secrétaire et bibliothécaire.

Lorette (189 élèves): Raymond Constant, principal, Steve Sewchuk, Soeur Bergeron, Soeur Mélançon, Soeur Genovy, Soeur Laurette, Soeur Desnoyers, Soeur Madeleine Bourdon, Paul Ruest, Jean Cusson, Robert Perron, Maria Heppner, Jean Lukdslewicz, secrétaire.

La Broquerie (127 élèves): Gérard Desrosiers, principal, Soeur Champagne, Soeur Desrosiers, Pierre Laurencelle, Hubert Bouchard, Ronald Dufault, Armand St-Hilaire.

St-Adolphe (84 élèves; les étudiants des 10e, 11e et 12e années iront à St-Norbert en 1968-69): Lionel Tessier, principal, Stephen Khan, Soeur Blandine, Soeur Gertrude-Thérèse, Soeur Julie-Thérèse, Soeur Roseline-des-Arcs, Denise Hancox.

Ecoles élémentaires

St-Norbert (715 élèves): N. Boisvert, principal, Thérèse Aubin, Mme Zastre, Soeur Ritchot, Soeur Girouard, Soeur Billiard, Solange Roy, Edith Chatel, Suzanne Thorimbert, Anna Labelle, Mme Rose Sawchuk, Yvette Beaumont, Soeur Bouchard, Diane Lussier, Mary-Alice Isaac, Mme Lorette Delaquis, Denise Joyal, Lorraine Fraser, Mme Léonie Boisvert, Claude Dorge, Ronald Musick, Denis Gautron, Mme Thérèse Dorge, Robert Vigier, Pierre Bosc, Roger Vermette, Mme Louis Manaigre.

Ste-Anne-des-Chênes (632 élèves): Joseph Desrosiers, principal, Mme Dolorès Lepage, Mme Claudette Lavack, Mme Emilienne Tougas, C. Ste-Marie, Florence Gosselin, Lise Robert, Mme Lorraine Jolicoeur, Mme Antonia Daigneault, Soeur Irène Gagnon, Lise Corbeil, Mlle Préjét, Noëlline Arbez, Mme Thérèse Desrosiers, Lida Krasnianski, Luce-Georgette Gauthier, Roger Landry, Raynald Gamache, Norbert Philippe, Gilbert Rosset, Oscar Gagnon, Mme Suzan Winther, Huguette Desrosiers, Gérald Pantel.

Lorette (483 élèves): Soeur Tétrault, principale, Mme Léona Manaigre, Soeur Thérèse Benoît, Lucille Fiola, Yvonne Bonin, Soeur Marie St-Pierre, Claire Bilodeau, Yvette Emond, Roma Labossière, Nicolas Sourrisseau, Yvette Bell, Soeur Alice Chevrefils, Mme Phyllis Clink, Mme Muriel Bourrier, Ronald Chay, Lorraine Haas, Mme Thérèse Grégoire, Soeur Claire Toupin, Mme Louise Yestrau, Mlle Reimer, Roger Tétrault.

La Broquerie (354 élèves): Hubert Mangin, principal, Soeur Denise Emond, Jeannine Cyr, Yvette Delaurier, Mariette Jeannotte, Mme Florence Torcutti, Mme Monique Gauthier, Mme Marie Fisette, Mme Rita Nadeau, Marie-Ange Girouard, Mme Clara Lambert, Raymond Poirier, Suzan Lentowicz, Roger Collet.

St-Adolphe (176 élèves): Soeur Maria-Adélard, principale, Soeur St-Charles, Denise LeClaire, Udo Fuitch, Soeur André-Pauline, Soeur Marie-Claude, Soeur Charles-Madeleine, Mme Shirley Delorme, Charlotte Perron.

La Salle (85 élèves): Soeur Jeanne-Lucille, principale, Soeur Jeanne-Rita, Mme Denise Girardin, Deana Lanouette.

Isle-de-Chênes (179 élèves): Jean-Paul Courcelles, principal, Soeur Elizabeth, Soeur Zélie Ruest (Soeur François-Régis), J. Ruest, Sally Liscka, Soeur Roseline De Moissac, Raymond Philippe, Mme Paul Bédard.

Richer (180 élèves): Soeur Delima Morin, principale, Soeur Stella Levasseur, Mme Evelyne LeGal, Mme Lorraine Guétrué, Mme Eva Picard, Louis Bouvier, Soeur Gabriel Morin, Mme Malvina Blanchette, Mme Marie LeGal.

Ste-Geneviève (72 élèves): Soeur Béatrice Leclerc, principale, Soeur Cécile Dupont, Jeanne Boisjoli.

Woodridge (118 élèves): Edouard Bourrier, principal, Mme Cecelia Thorvaldson, Soeur Antoinette Normandeau, Mme Muriel Bourrier, Mme Olive Grenier, Helen Turman, Mme Georgette Gerardy.

Blackmore (colonie des Hutterites): 18 élèves; L. Sussman, professeur.

Administration

Georges-A. Guilbault, surintendant; Stan Bisson, secrétaire-trésorier; Soeur Elizabeth, coordonnatrice des arts linguistiques; Linda Barker, coordonnatrice d'éducation physique; François Boulet, coordonnateur d'orientation; Edgar Freynet, coordonnateur de lecture et d'éducation des adultes; Maurice Noël, secrétaire-trésorier adjoint; Christine Easton, secrétaire au bureau de la division; Yvonne Day, sténographe; Lorraine Lemoine, secrétaire au bureau du surintendant.

Mort de la Banque de l'Ouest

La Banque de l'Ouest du Canada n'aura vécu qu'un seul été et, encore, sans ouvrir ses portes une seule fois. Au cours d'une réunion extraordinaire, les actionnaires ont décidé, par 423,845 contre 61,787 voix, de liquider l'institution.. On estime à $14 ou $14.50 la valeur de chaque action qui aura coûté $15 aux détenteurs.

Il en a coûté $500,000 pour amener la banque à clore ses opérations et on prévoit qu'il faudra dépenser un montant égal pour la liquider.

Beaucoup, parmi les intéressés, accusent la British International Finance Canada Limited (qui détenait les intérêts prédominants) de ne pas avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour permettre à d'autres groupes de maintenir l'institution. Aussi une certaine amertume a-t-elle prévalu au cours de la réunion. Un différend relatif à la propriété de 150,000 des 865,000 actions émises par la Banque de l'Ouest rend la situation plus confuse. Il a été finalement décidé qu'on ne tiendrait aucun compte de ces actions contestées au cours du scrutin.

Le différend opposait M. Sinclair Stevens, de Toronto, au groupe représenté par M. Marc Masson-Bienvenu, représenté à la réunion par M. Jacques Melançon, conseiller financier de la B.I.F., lequel est contrôlé par M. Bienvenu. M. Stevens, qui avait conçu l'idée de cette banque il y a trois ans, a perdu le contrôle des intérêts prédominants de la B.I.F. aux mains de M. Masson-Bienvenu au début de l'année.

La population du Canada dépasse les 20 millions

OTTAWA — La population du Canada était de 20,405,000 au 1er juin de cette année, rapportait récemment l'évaluation annuelle du Bureau fédéral de la statistique.

Ceci représente une augmentation de 1.9 pour cent ou 390,000 au regard du 1er juin 1966, alors que la population était de 20,015,000. Les accroissements de population les plus importants viennent de Colombie-Britannique, avec 3.9 pour cent, et d'Ontario, avec 2.7.

— No 533 —

HORIZONTALEMENT

1—Appareil servant à enregistrer certains caractères du vent (plur).
2—Timbale de cavalerie. — Coupée jusqu'à la peau.
3—Vieux. — Petit ruban d'un livre.
4—Substance du cerveau. — Posséda.
5—De la race des Hovas. — Ville de Turquie.
6—Bagatelles. — Manche d'un jeu. — Avant-midi.
7—Etoffe légère. — Qui mange beaucoup.
8—Venues en vie. — Id est. — En moi.
9—Intenta en justice. — Art de lancer.
10—Pronom. — Fera apparaître l'irisation.
11—Changea. — Dans le corps. — Qui a rapport au pays où l'on est né.
12—Qui a trait à une langue internationale fondée par le docteur Zamenhof.

VERTICALEMENT

1—Erreur dans la date des événements.
2—Organe locomoteur des animaux aquatiques. — Possédai.
3—Etourdie, sans jugement. — Après peu.
4—Possessif. — Genre d'insectes lépidoptères.
5—Rivière de France. — Sienne. — Métal.
6—Claire-voie en amont d'une vanne (plur). — S'amusa à des riens.
7—Genre de papilionacées, bonne par son jus.
8—Masse de neige durcie. — De tenir.
9—Petite prairie. — Réduisis un liquide en particules extrêmement ténues.
10—Précipitations. — Jeunes cochons.
11—En les. — Avec rigueur. — Rongeur.
12—Qui a ou affecte une sensibilité un peu romanesque.

SOLUTION DU PROBLEME No 532

■ **Horizontalement:** 1. Niquedouille; 2. Igue — Ecrie; 3. Tue — Gré; 4. Ramification; 5. Anatomises; 6. Ténu — Ile — Leu; 7. Drot — Place; 8. Tuée — Ais — To; 9. Rentai — Ire; 10. Osa — Aimerons; 11. Nu — Snob — Anet; 12. Lianes — Ses.

■ **Verticalement:** 1. Nitratations; 2. Iguane—Su; 3. Quémandera; 4. Ue — Iturée — Si; 5. Fô — Nana; 6. Délimitation; 7. Oc — Cil — Iambe; 8. Ur — Asepsie; 9. Il — Té — Ra; 10. Législations; 11. Ro — Ecornée; 12. Etendue — Ests.

Le satellite Roseau

PARIS — Le principe du financement du satellite français "Roseau", qui sera lancé vers 1970-71 à l'aide d'une fusée soviétique, a été adopté par le gouvernement français. Cependant, le programme de financement de ce satellite ne sera déterminé qu'en 1968, lorsque seront définies avec précision les caractéristiques de l'engin.

"Roseau" (Radio Observation par Satellite Excentrique à Automatisme Unique) sera placé sur une orbite excentrique dont l'apogée pourra être voisin de 100,000 km. Une de ses principales missions sera d'étudier la magnétosphère.

L'épiscopat canadien et le synode romain

OTTAWA — Les quatre évêques canadiens délégués par leurs confrères au Synode épiscopal qui s'ouvrira au Vatican à la fin du mois ne parleront pas en leurs noms personnels, mais au nom de l'Episcopat canadien.

Ils connaissent déjà le sentiment de leurs confrères sur la plupart des sujets et ce n'est que sur quelques questions précises, comme celle des mariages mixtes, qu'ils ont reçu des instructions particulières.

Voilà ce qu'a précisé l'un des délégués, Mgr Philipp Pocock, archevêque de Toronto, à la question que lui posait un journaliste sur le mandat qu'ils auraient à remplir au synode.

Les autres délégués canadiens sont: l'archevêque de Montréal, le cardinal Paul-Emile Léger, l'archevêque de Rimouski, Mgr Louis Lévesque, et l'archevêque de Winnipeg, Mgr G. B. Flahiff, C.S.B.

Mgr M. Hermaniuk, métropolite ukrainien catholique, membre ex-officio du synode, parlera au nom de l'Eglise orientale canadienne; tandis que l'archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy, nommé au synode par le pape, parlera au nom du conseil des laïcs, qu'il préside, et au nom de ses confrères canadiens.

L'enjeu du synode

Interrogé sur ce que les évêques canadiens attendaient du Synode, Mgr Lévesque a souligné que, selon l'avis général, il fallait assurer au synode un bon départ, voir à ce qu'il soit bien "embrayé" pour l'avenir.

L'archevêque de Rimouski a noté qu'il s'agissait là d'une expérience toute nouvelle pour l'Eglise occidentale et que les cadres du synode n'étaient pas complètement définis.

"Les évêques se rendent au synode avec l'intention bien arrêtée d'aider le pape", dit-il. Mais il fait aussitôt remarquer que le texte de la convocation de cette assemblée nouveau genre était très souple et ne donnait pas de forme précise au Synode. D'où l'importance de partir du bon pied. S'il rencontre cet objectif, en plus d'étudier quelques problèmes particuliers, le Synode aura réussi, estime-t-on.

Quant à l'ordre du jour (les cinq grandes questions soumises au Synode), les évêques en sont satisfaits... "en autant que ce ne soit pas tout et que les membres du Synode puissent y ajouter d'autres questions", a noté Mgr A. Carter, le nouveau président de la CCC.

Mgr Carter a ajouté que les évêques souhaitent une grande liberté aux délégués et sont d'avis qu'une trop grande rigidité nuirait au succès du Synode.

On sait que les sujets soumis aux évêques sont: les problèmes de la foi, la refonte du droit canonique, la réforme des séminaires, les mariages mixtes et le renouveau liturgique.

Quant à la loi du secret, un évêque a noté sur un ton badin après la rencontre de presse: "Plus souvent qu'autrement, il s'agit de secrets de Polichinelle: pourquoi ne pas y aller ouvertement?".

St-Jean-Baptiste

Décès de M. E. Fillion

Après une longue maladie, endurée avec patience, M. Ernest Fillion s'est éteint doucement le 13 septembre, à l'âge de 69 ans.

Bon père de famille et fervent chrétien, M. Fillion fut aussi un excellent cultivateur presque toute sa vie, se retirant au village en 1957.

Les prières furent récitées le vendredi soir à 8 h., et le service fut chanté le samedi à 10 h. 30 a.m. par M. l'abbé R. Touchette, vicaire. On remarquait au choeur: Mgr H. Lapointe, ancien curé, et M. l'abbé David Roy, curé.

La quête fut faite par les neveux du défunt: MM. Lucien Fillion et Antonio Collette. Les porteurs furent MM. Victor Bouchard, Claude Dupuis, Roland et Albert Come et Charlie Fillion.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Alma, quatre fils, Denis et Paul, de St-Jean-Baptiste, Florent, de Galt, Ont., et Renald, d'Antikokan; une fille, Mme Fernand Pineau (Huguette), de St-Boniface; 18 petits-enfants; un frère et quatre soeurs.

Remerciements

Mme Alma Fillion et les membres de sa famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil qui vient de les frapper, soit par offrandes de messes et de fleurs ou de toute autre façon. Un merci spécial au choeur de chant et aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui ont si gentiment servi le goûter après les funérailles.

La pilule "auscultatrice"

"Dans un très proche avenir, la plupart des phases de la visite médicale ne seront plus nécessaire. Une pilule avalée par le patient nous renseignera mieux que toutes nos auscultations et palpations sur son état", déclarait, il y a quelques semaines, le docteur californien S. Mackay.

Cette pilule électronique que le savant américain a mise au point est en réalité un émetteur radio-miniaturisé à l'extrême, puisqu'il n'est guère plus gros qu'un bonbon.

Avalée par le malade, "l'endoradiosonde" — c'est le nom technique de cette petite merveille — suit le parcours normal de la digestion et elle est expulsée 48 heures plus tard. Au passage, elle renseigne le médcin sur la pression artérielle, sur la température, et elle fournit encore toute une foule d'informations sur l'état des organes.

In Memoriam

Louis-Philippe Gagnon — 1897 - 1967

Le 7 septembre, Louis-Philippe Gagnon est mort. Ceux qui l'ont connu le pleurent. Sa carrière a été belle et féconde, mais l'homme qu'il était sera difficilement remplaçable.

Né à Trois-Pistoles (Québec) le 1er mai 1897, il était fils de Pierre Gagnon, dont l'ascendance canadienne remontait à 1640, et de Georgiana d'Auteuil, dont les ancêtres étaient venus s'établir au Canada en 1660. Entré au Petit séminaire de Rimouski en 1909, il y fait les Eléments latins, la Méthode et la Versification. En 1912, il suit sa famille dans l'Ouest et achève ses études classiques au Collège de Saint-Boniface. Il devient bachelier ès arts de l'Université de Manitoba en 1917, et maître ès arts de l'Université d'Ottawa en 1941.

Nommé, en 1917, chef du secrétariat de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, qui venait d'être instituée, l'année précédente, il occupe ce poste jusqu'en 1921. Avec ses frères et quelques amis, il fonde une librairie à Winnipeg, collaborant ainsi à la diffusion du livre français dans les provinces des Prairies. En 1925 et 1926 il participe à des campagnes politiques et, de 1927 à 1936, il brigue lui-même quatre fois mais sans succès les suffrages de ses concitoyens du Manitoba à titre de candidat à l'Assemblée législative.

Le traducteur

Reçu au concours de traduction ouvert en 1936 par la "Commission du service civil" à Ottawa, il entre la même année à la division de traduction du Bureau fédéral de la statistique. Bientôt promu traducteur parlementaire, il devient successivement second reviseur, premier reviseur et chef adjoint de la division de traduction des débats. En 1946, il est un des traducteurs prêtés à la Commission préparatoire de la Conférence des Nations unies sur le commerce et l'emploi, à Londres. Chargé en 1947 d'organiser un service de traduction au ministère des Affaires extérieures, il dirige ce service durant deux ans, puis revient aux Débats où il est successivement chef adjoint et chef jusqu'à ce qu'il accède, en 1954, au poste de surintendant adjoint du Bureau de traduction.

En 1948, il a été président de l'Institut canadien, d'Ottawa.

Il a collaboré à des journaux et revues, dont **La Liberté** de Winnipeg, **Le Droit** d'Ottawa et **Le Canadien français** de Québec. En 1943 la **Revue de l'Université d'Ottawa** a publié de lui une remarquable monographie sur "L'oeuvre de survivance française au Manitoba". Il a, en outre, donné de nombreuses causeries "à la radio et devant des auditoires de Winnipeg et d'Ottawa sur des sujets politiques, économiques et littéraires.

Retraité en 1962, il était demeuré membre de plusieurs sociétés culturelles ou nationales: Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, Alliance française, dont il a été président à Ottawa pendant un an, et Alliance française du Canada, dont il a été vice-président.

Amour et ferveur

Telle a été, en bref, la carrière de Louis-Philippe Gagnon; mais ce que retiendront surtout ceux qui l'ont connu de près, et en particulier ses collègues traducteurs, ce sont moins ses succès ou ses mémoires, mais ce qu'il a été. Au cours de ses 25 années de traduction administrative, ce praticien d'élite avait ceci de particulier qu'il s'évertuait constamment à élever son métier à la hauteur d'un art. Ses normes étaient telles qu'il voulait donner à toute idée qu'il avait à exprimer, si prosaïque parfois que fut la matière, une tenue nette, légère, élégante. Cet instinct était en quelque sorte un prolongement de son exquise urbanité envers les gens. En effet, les vertus essentielles de Louis-Philippe Gagnon ont été, à coup sûr, l'amour et la ferveur. Cela, les âmes qu'il a touchées ne pourront l'oublier. Et l'une des formes de cette faculté d'aimer, la plus forte peut-être, a été son culte de la langue française, car il l'a véritablement adorée, comme un preux du Moyen-Age adorait la dame dont il portait les couleurs, comme l'honnête homme du XVIIe siècle aimait la civilisation dont il était le serviteur. Anachronisme vivant, L.-P. Gagnon sentait, respirait, se mouvait dans une ère révolue. Au début de sa carrière, on l'a vu, il voulut être libraire, car il avait la passion des livres, mais dans un milieu où le livre est souvent considéré comme un objet de luxe, comme un objet encombrant (c'était bien avant l'apparition du format livre de poche), la mévente d'ouvrages proprement littéraires, en particulier au cours de la crise économique des années 20 et 30, emporta la maison, comme ailleurs mainte autre entreprise. Or il est des échecs nobles, et le sien fut de ceux-là. Désormais, devant les hommes d'affaires et les âpretés du commerce, l'ex-libraire s'effaçait avec la pudeur de l'homme de lettres. Au XXe, il se trouvait en exil.

Mourir sans abdiquer

Toutefois, dans cet exil, il a réussi à vivre et à mourir sans abdiquer, et avec une certaine grandeur, car il ne s'est jamais trahi. Jusqu'au bout il a gardé la dilection de la langue et des lettres françaises, à ses yeux émanations vivement perçues du Beau et du Vrai. A notre époque, certains en souriront peut-être... Tant pis pour eux. Tout idéal mérite qu'on la salue, même celui de la belle forme, celui du style, sans lequel, dans l'art comme dans la vie, il n'y a plus que le médiocre.

Caresser la phrase

"Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es". Louis-Philippe Gagnon avait amoureusement hanté Veuillot, Châteaubriand, Barrès et Baudelaire. Il avait pratiqué avec assiduité Mauriac, de Gaulle, Suarès et Valéry lui-même. A leur disciple, ces maîtres avaient appris, comme disait Anatole France, à caresser longuement la phrase pour la faire enfin sourire. Châteaubriand surtout était son frère d'élection, qui lui faisait apprécier la densité qu'on peut donner aux mots et aux lettres. Comme ce guide aimé, L.-P. Gagnon estimait que la vie sans passion n'est qu'une morne aventure, et il a goûté les joies intimes de la vie et des lettres, cette attention tournée vers le faste mais qui, au-delà des couleurs et des images, cherche l'enrichissement de l'âme. Dans ses auteurs favoris il puisait moins une philosophie que des sensations, épicurien ravi tour à tour par la prose ou les vers. Sa pensée n'était pas sèchement intellectuelle mais infusée d'émotion et, homme, rien d'humain ne lui était étranger.

La sensibilité de cet ancien élève des Jésuites digne de l'enseignement reçu recherchait avant tout, dans une page, la cadence d'où naît la musique de la phrase et, parfois, le bonheur d'une pensée. Comme les rhéteurs antiques, il aimait la musique des mots et celle des sons, ce que Georges Duhamel a appelé "l'orchestration du discours", chez lui l'oreille dominait, souveraine. Il avait fait encadrer un profil Karsh de Toscanini, ce magacien des harmonies nuancées. Traducteur émérité, il reprenait chaque ligne de son texte et, plus tard, devenu reviseur du texte de ses collègues, afin d'éviter qu'une phrase "retrousse" ou pèche contre l'euphonie. Il était en somme moins écrivain qu'orateur. Non pas intellectuel mais artiste, non pas linguiste mais poète, c'est par les sons qu'il se raccordait au monde.

Le saint langage

Il n'a jamais laissé tiédir cette ardeur qui le jetait dans le sillage des conférenciers de France, dont la familiarité avec le Verbe l'enchantait. Il avait accroché à un mur de son bureau, splendidement enluminée par ses ordres, cette pensée de Valéry:

Honneur des Hommes, Saint LANGAGE
Discours prophétique et paré,
Belles chaînes en qui s'engage
Le dieu dans la chair égaré,
Illumination, largesse!
Voici parler une sagesse
Et songer cette auguste Voix
Qui se connaît quand elle sonne
N'être plus la voix de personne
Tant que des ondes et des bois!

Ouvert aux dons de l'existence, à la chaleur de la camaraderie, aux bonheurs de la générosité, Louis-Philippe Gagnon nourrissait par ailleurs un juste orgueil. Ce n'était pas le culte du Moi de son maître Barrès, mais le sentiment équitable de sa valeur personnelle, comme il sied à un gardien du temple. Membre, secrétaire, président de l'Alliance française, il a toujours, partout, jalousement défendu la culture. Dans bien des soirés, bien des réunions, vibrant d'éloquence et de savoir, il sentait qu'il servait la langue et les lettres françaises, que la France vivait en lui, qu'il était un peu la France. Et quand, en 1962, le gouvernement de la République française lui remit une médaille de vermeil, cela parut à tous une consécration naturelle car, pour lui, selon le mot célèbre, tout homme éclairé avait deux patries: la sienne et puis la France.

Vaincre la mort

Non que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, les pays anglophones, fussent pour lui des terres inconnues. A l'âge d'homme, il en avait exploré la langue sous ses aspects divers et avait réussi à en découvrir la configuration culturelle, les paysages moraux, le climat artistique et spirituel, et il saluait leurs chefs-d'oeuvre non pas en voyageur pressé mais en hôte familier. La phrase churchillienne, en particulier, lui avait livré ss secrets. Mais si son intelligence possédait ces civilisations, son âme, ayant épousé la culture française, lui resta toujours fidèle.

Promu en fin de carrière aux cadres supérieurs de l'administration, il savait qu'à son poste de commande il était encore en mesure de servir. Barrès a décrit le besoin de triompher de la mort en collaborant à quelque oeuvre qui nous survive, au sentiment de la grandeur humaine. Louis-Philippe Gagnon, supérieurement sensible à la grandeur française qu'il a servie en collaborateur fervent aura, lui aussi, vaincu la mort, car son souvenir et son exemple demeurent.

Denys Goulet

(Le Droit)

Avis au producteurs de pommes de terre AU MANITOBA

REVISION DE LA LISTE DES VOTANTS

La date limite pour la revision de la liste des votants en rapport avec le Manitoba Potato Marketing Plan est le vendredi 29 septembre 1967.

Une copie de la liste préliminaire des votants et une copie du plan selon lequel le producteur (votant éligible) est défini peuvent être examinées aux endroits suivants.

Dans tous les bureaux des représentants en agriculture au Manitoba

Manitoba Marketing Board,
506-1181, avenue Portage,
Winnipeg 10, Manitoba.

Manitoba Vegetable Marketing Commission,
1200, rue King Edward,
St. James, Manitoba.

L'Officier rapporteur devrait être avisé dès que possible de toutes erreurs ou omissions dans la liste afin que celles-ci puissent être vérifiées et que toutes les corrections nécessaires soient faites avant la date limite pour la revision.

Toute correspondance à ce sujet devrait être adressée à:

Officier rapporteur,
506-1181, avenue Portage,
Winnipeg 10, Manitoba.

AVIS AU PRODUCTEURS DE DINDES

Le Manitoba Marketing Board effectuera un vote plus tard cette année au sujet d'un plan qui assurerait la vente ordonnée des dindes selon le Manitoba Natural Products Marketing Act.

Une liste des votants sera établie d'après la liste des producteurs de dindes, mais les producteurs qui ne sont pas soumis au plan ne figureront pas sur la liste des votants.

Il est dans l'intérêt de tous les producteurs de dindes de s'inscrire afin qu'ils soient éligibles de voter, et afin qu'ils puissent être tenus au courant des progrès faits dans la préparation du plan par le Manitoba Marketing Board.

Tous les producteurs de dindes qui s'inscrivent ou qui veulent définitivement participer à ce plan, recevront une copie dudit plan avant, ou quand on expédiera de ce bureau, les bulletins de scrutin.

Des formules d'inscription seront disponibles aux bureaux de tous les représentants en agriculture au Manitoba et à ceux de:

Turkey Producers' Association
Mrs. Grace Lund, secrétaire,
B. P. Kirkness, Manitoba,

et

Manitoba Marketing Board,
506-1181, avenue Portage,
Winnipeg 10, Manitoba.

L'inscription devra être rendue au bureau de l'Officier rapporteur, 506-1181, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba, au plus tard le mardi 10 octobre 1967.

Isle-de-Chênes

Mariage Vinci-Dufault

Le samedi 19 août, à 2 h. 30 p.m., en la basilique de St-Boniface, M. l'abbé Edouard Bonin bénissait l'union de Mlle Gisèle Dufault, fille de M. et Mme Israël Dufault, de St-Boniface, à M. Frank Vinci, fils de M. et Mme Carmello Vinci, de Winnipeg. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche en pouit-de-soie avec manteau et traîne garni d'appliques de dentelle Alençon et manches se terminant en pointes de lis. Son voile court bouffant était retenu par une couronne de perles. Son bouquet était composé de roses rouges.

Les deux demoiselles d'honneur, Mlles Rita Dufault et Claudette D'Auteuil, soeur et nièce de la mariée, étaient revêtues de longues robes roses et souliers de même teinte. Elles portaient chacune un diadème de perles et leurs bouquets comprenaient des marguerites blanches. La petite bouquetière, Nicole Chabot, nièce de la mariée, portait une longue robe blanche de même modèle que celle de la mariée. Elle tenait un bouquet de marguerites blanches. Le petit page était Marc Dufault, neveu du marié. Les garçons d'honneur étaient MM. Tony Condello et Joseph Vinci, ami et frère du marié.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion une robe en brocart turquoise avec chapeau de même teinte et accessoires blancs. Son bouquet de corsage se composait de roses jaunes. La mère du marié revêtait une robe de dentelle bleu pâle avec accessoires noirs. Des roses jaunes au corsage complétaient sa toilette.

Durant la messe, de jolis cantiques furent exécutés par Mme F. Landers, accompagnée à l'orgue par Mme Louis Molin.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un souper fut servi à la salle Selkirk de l'hôtel Marion. Le toast à la mariée fut proposé par M. Condello et le marié y répondit en termes appropriés. Plusieurs personnalités offrirent des voeux de bonheur aux nouveaux époux, entre autres, M. l'abbé E. Bonin, M. le Dr H. Jonasson, etc. Après le souper, il y eut soirée dansante où quelque 200 invités vinrent offrir leurs bons voeux aux jeunes époux.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces en Colombie-Britannique. A leur retour ils s'installèrent à St-Boniface.

St-Georges

Ouverture des classes

Comme toute bonne chose a une fin, ainsi les vacances sont terminées et la gent écolière est retournée en classe. L'école élémentaire locale a ouvert ses portes le mardi 5 septembre à 178 élèves, tous bien disposés à profiter des enseignements de leurs professeurs. Donc, bienvenue et bon courage aux professeurs suivants: 7e et 8e années, Mme Shirley Jopp; 6e et 7e, M. Marc Beaudry; 5e, Sr Marguerite Jetté, principale; 4e, Mme Simone Dubé; 3e et 2e, Sr Marie Arpin; 1ère et 2e, Mme Laurette Larocque.

Un bon nombre de jeunes vont aussi à l'Institut collégial de Powerview ou ailleurs.

A tous, bon succès.

Réunion de la L.F.C.

Après un congé de deux mois, la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse tenait sa réunion mensuelle le vendredi 15 septembre, avec 18 dames présentes. Comme d'habitude, M. l'aumônier ouvrit l'assemblée par la prière.

La présidente, Mme Paul Boulet, étant obligée de s'absenter, adressa quand même quelques paroles de remerciement à toutes les dames qui ont aidé au succès de la fête du Centenaire tenue à Pine Falls. La soupe aux pois fut appréciée de tous, dit-elle. Puis elle passa la charge de présider la réunion à Mme Albert Vincent. La secrétaire, Mme Cyril Dupont, fit lecture des minutes de la dernière réunion et de la correspondance.

Mme Albert Vincent donna ensuite le rapport de la trésorière, Mme Ludger Jubinville, qui était absente. Les rapports des comités permanents furent aussi présentés. Mme Philippe Désautels lut un passage du livre "Le Peuple de Dieu en Marche".

La présidente du comité d'action sociale, Mme Albert Désautels, rapporta plusieurs visites aux malades et demanda que chaque membre lui laisse savoir s'il y a des malades dans la paroisse afin que les dames de la Ligue s'occupent de les réconforter de quelque manière que ce soit.

Mme Ernest Dupont, du comité d'Education, présida au questionnaire du cercle d'étude qui eut lieu chez Mme Ludger Jubinville. Ce fut une intéressante discussion, puisque le sujet était "Les jeunes et les études". Comme toujours, M. l'abbé G. Trudeau, curé, répondit à plusieurs questions.

Mme Emilien Wilcott gagna la boîte-surprise. Après la prière et l'O Canada, on servit un goûter. L'on se sépara en se promettant de ne pas oublier le mot d'ordre choisi "faire un effort spécial pour amener une autre dame ou membre à la prochaine réunion qui aura lieu le 20 octobre".

Nos produits agricoles

OTTAWA — Onze sociétés canadiennes productrices de spécialités alimentaires présenteront leurs produits cette année à l'Exposition internationale de denrées et de spécialités alimentaires (ANUGA) à Cologne (Allemagne), du 30 septembre au 8 octobre 1967.

Sous les auspices du ministère du Commerce, les exposants canadiens présenteront certains des meilleurs produits du Canada comprenant, entre autres, fruits et légumes en conserves, volaille, fromage, produits du poisson, sirop d'érable, boissons alcooliques, miel et conserves d'aliments chinois du Canada.

Au cours des six dernières années, les exportations canadiennes aux pays de l'Europe occidentale ont augmenté de 90 pour cent pour atteindre un total de plus de 900 millions de dollars en 1966. L'Allemagne de l'Ouest est le plus grand débouché pour le Canada dans cette région avec un chiffre d'importations s'élevant à 177 millions de dollars pour la même année.

Aujourd'hui, le Canada exporte une plus grande variété de produits agricoles, en quantités de plus en plus grandes, à un nombre plus grand que jamais de pays, en exportant près de 400 variétés de produits alimentaires et de boissons à plus de 100 pays.

Voici la liste des sociétés qui participeront au stand du Canada à l'ANGUA, ainsi que la liste des produits, qu'elles présenteront:

Seagrams Overseas Corporation Ltd., Montréal (Québec): whisky; Cuddy Foods Limited, Strathroy (Ontario): volaille; Frederick K. C. Snyder & Co. Limited, Sainte-Geneviève (Québec): asperges, fèves, maïs, pommes de terre, petits pois et cerises; Canada Packers Limited, Toronto (Ontario): fruits et légumes en conserves, beurre d'arachide, volaille congelée, produits du poisson; The Chun King Corp. of Canada Ltd., Windsor (Ontario): conserves d'aliments chinois du Canada; Black Diamond Cheese Limited, Belleville (Ontario): variété de fromages; Mercantile Commodities Corporation, Toronto (Ontario): haricots jaunes; Les Producteurs de sucre d'érable du Québec, Lévis (Québec): sirop d'érable; Ontario Food Council, Immeuble Whitney, Edifice du Parlement, Toronto (Ontario): divers produits alimentaires; Grace, Kennedy & Co. (Canada) Ltd., Ville de Mont-Royal (Québec): fruits et légumes en conserves, noix et noisettes en boîtes; Alberta Honey Producers Co-operative Limited, Edmonton (Alberta): miel.

St-Laurent

Voyage à l'Expo

Mmes Charles Bérard (Laurence), Henri Combot (Marcelle) et M.-Adèle Fontaine, leur mère, sont de retour de leur magnifique voyage à l'Expo. En effet, le 15 août, elles descendaient du train, à Montréal, où leurs cousins, M. l'abbé Jean Langis et son frère, Pierre-Paul, les attendaient. Le 17 août, elles visitaient de nombreux pavillons, sans oublier le pavillon de l'Ouest qui les renseigna sur des merveilles de la province qui leur étaient inconnues.

Le vendredi 18 août, un cousin, M. Millette, leur fit visiter l'observatoire des voies maritimes, le jardin botanique, la riche et grandiose église Notre-Dame qui est une merveille d'architecture. Dans l'église du Bon-Secours, elles purent admirer les épisodes, en miniature, de la vie de Marguerite Bourgeois. Le lundi, elles partirent pour Rivière-du-Loup où elles visitèrent plusieurs endroits historiques et purent voir, du quai, des marsouins sauter de 30 à 40 pieds du bord. Le mercredi 23 août, elles se rendirent à Ste-Angèle-de-Merci en auto et allèrent prier à la grotte de Notre-Dame de Lourdes à Mont-Joli; après quoi, elles continuèrent à Ste-Luce-sur-Mer, et y visitèrent l'église historique et l'Anse aux cognes. En revoyant ces lieux de sa jeunesse, Mme Fontaine se sentit remplie d'émotion.

A Rimouski, elles passèrent quelque temps avec leur oncle, M. l'abbé Adhémar Gagnon, retiré au séminaire de l'endroit, ainsi qu'avec deux tantes et des cousines au monastère des Ursulines. De Rimouski, elles retournèrent à Montréal avec leurs cousins, M. et Mme Noël Ouellet. En passant par Lévis, elles firent la traversée en bateau pour se rendre à Ste-Anne-de-Beaupré.

Le 28 août, elles se rendirent à l'Expo pour la dernière fois et y visitèrent tout particulièrement le pavillon de Trinidad où l'exquise politesse des noirs les impressionna vivement.

Maintenant de retour, les voyageuses encouragent tous et chacun à visiter la Terre des Hommes où l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que Dieu est tout-puissant.

Deuxième ordination de l'année en l'église de N.-D.-de-Lourdes

N.-D.-DE-LOURDES—Un nouvel évêque qui ordonne un nouveau prêtre, tel fut l'événement majeur qui attira dans l'église paroissiale samedi dernier, à 7 h. 30 p.m., une foule innombrable de prêtres, de religieuses, de parents, de co-paroissiens, d'amis de la famille Bosc. Cette ordination fut la deuxième cette année à Notre-Dame-de-Lourdes, et la troisième dans l'histoire glorieuse de la paroisse qui a donné tant de religieuses à l'Eglise. L'atmosphère générale de grande fête communautaire, pleine de foi, d'appréciation humaine et de joie chrétienne était vraiment remarquable.

Donc dans une église remplie à déborder, Son Exc. Mgr Henri Légaré, O.M.I., évêque nouvellement consacré de Labrador-Shefferville, donna l'onction sacerdotale au Père Léo Bosc, O.M.I. L'entrée solennelle d'une quarantaine de prêtres et des servants commença bien la cérémonie. Après l'ordination proprement dite, avec l'évêque et le nouveau prêtre, la messe fut concélébrée par MM. les abbés Laurent Roy, curé, et Marcel Dacquay, ancien curé, les Pères Omer Robidoux, vice-provincial des Oblats du Manitoba, Jean-Paul Aubry, Jean-Paul Isabelle et Jean-Hubert Collet, O.M.I., et M. G. Blain, P.S.S. Les lectures de l'Ecriture furent faites par d'anciens confrères du nouveau prêtre. La chorale paroissiale, au fond du choeur, dirigée par Soeur Augustine Pantel, chanta les cantiques en parties. Mgr Légaré donna l'homélie, appliquant au sacerdoce les leçons de l'évangile du jour, concluant par des félicitations au Père Bosc comme ancien provincial, ami et co-apôtre. Il y eut communion générale. Après la cérémonie, le nouveau prêtre bénit tous les assistants qui se présentèrent un à un. Aux premiers rangs on remarquait son père et sa mère, M. et Mme Joseph Bosc, ses trois frères, Norbert, Laurent et Armand, sa grand-maman maternelle, digne octogénaire, et des représentants des familles Vandel, Simon, Gauthier, Magne, etc.

Un goûter fut servi à l'école à tous les assistants, après la cérémonie. Dans la foule on remarquait spécialement les parents, une quarantaine de prêtres, de nombreuses religieuses, surtout des Chanoinesses dont Lourdes fut longtemps "la capitale", ainsi que des amis et confrères venus de nombreuses paroisses pour rendre hommage au Père Léo Bosc.

Le nouveau prêtre célébra sa première messe dimanche après-midi à 4 h. 30 dans une église à nouveau remplie à capacité. M. l'abbé Lucien Roy, curé, donna le sermon. La chorale paroissiale fit les frais du beau chant.

Après la messe un banquet succulent attendait la foule des quelque 350 invités dans la salle paroissiale décorée de multiples motifs, dont un montage sur la scène et une peinture reproduisant le mot d'ordre du Père Bosc: "Faites ceci". M. Pierre Marcon, maître de cérémonies, présenta les orateurs: le Père Omer Robidoux, au nom des Oblats, M. l'abbé Lucien Roy, au nom de la paroisse, M. Norbert Bosc, au nom de la famille. On fit la lecture de nombreux télégrammes de parents lointains et d'amis. Rachel Bosc, nièce du nouveau prêtre, déclama "La main du prêtre". La chorale chanta d'abord une fine poésie sur la jeunesse et la vie du Père Léo, racontant ses aventures, fredaines et souhaits, le tout composé par une artiste polyvalente de la Montagne, Soeur Francine Abgral; et aussi "Le testament d'un Père", celui du Fondateur des Oblats, qui laissa à ses fils Oblats le mot d'ordre de "La charité, la charité, la charité parmi vous, et le zèle au dehors".

Le nouveau prêtre, dans son discours de reconnaissance, rendit hommage à ses parents, ses éducateurs, ses amis, ses co-paroissiens, les prêtres et curés qui tous l'ont aidé à atteindre son idéal. Il réserva un mot spécial de remerciement à tous les organisateurs des grandes fêtes de samedi et de dimanche, fêtes qui furent si chaleureusement communautaires.

Cérémonie de Profession Perpétuelle

Le samedi 16 septembre, à 7 h. 30 p.m., Soeur Florence Vuignier faisait son entrée dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes accompagnée de ses parents, M. et Mme Paul Vuignier, et de la Rév. Mère Brigitte, supérieure générale des Chanoinesses des Cinq Plaies. Prirent place dans la nef, les membres de la famille Vuignier, les religieuses, de nombreux parents, amis et co-paroissiens.

A l'entrée solennelle de Son Excellence Mgr Maurice Baudoux, la chorale, composée d'une quarantaine de paroissiens, exécuta le chant d'entrée de la messe spéciale pour une profession religieuse.

Son Excellence prononça l'homélie de circonstance et commenta l'évangile des dix vierges. Il fit remarquer que les deux lectures de la messe présentent une perspective de noces. En ce jour de profession perpétuelle on dépasse cette perspective humaine pour pénétrer dans les perspectives de noces spirituelles ou d'échange de don total avec Dieu, pour préparer l'union avec lui au ciel.

Il est bon que les chrétiens comprennent cette réalité par la vision d'une personne qui s'est donnée en réponse à l'appel du Christ au don total. La personne consacrée est donc un témoignage, un signe qui rappelle constamment la vocation du chrétien qui est d'atteindre les choses essentielles à travers les choses accessoires.

Après l'homélie, la professe prononça son engagement définitif. Pendant qu'elle se dirigeait vers l'évêque pour recevoir l'anneau de profession, la chorale exécuta les chants du Psaume 47: "Grand, Seigneur, et Louable" et "J'aime le Christ". S'étant agenouillée au pied du Pasteur, Soeur Florence reçut de lui l'anneau, signe extérieur de son alliance avec le Christ.

La célébration de l'Eucharistie se poursuivit jusqu'au moment où l'heureuse professe eut le bonheur de recevoir la communion sous les deux espèces du pain et du vin.

Pour terminer cette touchante cérémonie religieuse, la chorale exécuta avec beaucoup de piété le chant: "Célébrons le Seigneur" ainsi qu'un Magnificat vibrant.

La réception qui suivit à la salle paroissiale revêtit une allure de noces. Les Filles d'Isabelle de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes s'étaient chargées de préparer un délicieux goûter. Près de deux cents personnes formant une grande famille purent ainsi se rassembler autour de l'évêque, de la nouvelle professe, de ses heureux parents et des membres de sa famille religieuse pour fraterniser et rendre grâce au Seigneur.

Remerciements

Les Chanoinesses des Cinq Plaies du Sauveur désirent exprimer leur vive reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à assurer l'heureux déroulement de la cérémonie de Profession Perpétuelle du 16 septembre. Un merci spécial à Son Excellence Mgr Baudoux qui a bien voulu venir présider cette fête. Merci aussi à M. l'abbé Lucien Roy, à M. l'abbé Thibaud, au R. P. Léo Bosc, O.M.I., à la chorale de Lourdes dirigée par Sr M. Augustine, aux Filles d'Isabelle et à tous ceux et celles qui ont contribué de quelque façon au succès de la cérémonie et de la réception.

☆ ☆ ☆

Mgr Henri Légaré, O.M.I., nouvel évêque de Labrador-Sherfferville, confère l'onction sacerdotale à un nouveau prêtre, le R. P. Léo Bosc, O.M.I., dans l'église de Notre-Dame-de-Lourdes.

N.-D.-de-Lourdes

Honneur au mérite

Mme Eugénie Chaperon a reçu une très enthousiaste lettre de Garson, Ont., la semaine dernière. Son fils Charles y raconte les derniers exploits scolaires de sa propre fille Loretta, qui a terminé en juin dernier sa 13e année dans une école secondaire de Sudbury et vient de s'inscrire au collège Victoria de l'Université de Toronto.

Loretta, lors de la fête des finissants à Sudbury le 8 septembre, connut des triomphes inespérés. En effet, en plus de recevoir de très nombreux prix, dont plusieurs en argent, pour ses succès dans chaque matière (Histoire, 99%, la plus haute note de tout l'Ontario; Latin, 90%; Anglais, 88%; Français, 78%) et sa haute moyenne générale de 89%, elle a été gratifiée de prix et bourses exceptionnels: prix provincial, $400; prix de l'école secondaire, $165; prix des anciens de l'Université de Sudbury, $100; prix du collège Victoria de Toronto, $200; prix de la compagnie Inco, $850, prix renouvable pendant 4 ans si elle obtient une moyenne annuelle d'au moins 75%.

Lors de la collation des diplômes le 8 septembre, Loretta fut choisie comme porte-parole du groupe des finissants. Il paraît que son discours d'adieux, bien composé, parfaitement exprimé, profondément senti, a plu de façon toute particulière à la foule des professeurs, des étudiants, des parents et amis . . . d'autant plus que Loretta donna son discours par coeur avec éloquence et une mémoire très fidèle.

La Broquerie

Décès de M. G. Michaud

Le samedi 16 septembre, à l'hôpital général St-Boniface est décédé M. Georges Michaud, âgé de 75 ans. Le dimanche, des prières furent récitées par M. l'abbé Azarie Gauthier, curé de la paroisse Ste-Marie, au salon mortuaire Green Acres, et une nièce du défunt, la Rév. Sr Marie-Rose Lord, récita le chapelet. Le lundi, les restes mortels furent transportés en l'église de La Broquerie où des prières eurent lieu sous la présidence de M. l'abbé Félicien Juneau, curé.

Les funérailles furent célébrées le mardi 19 septembre, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Yvon Boisvenue, vicaire. Le lecteur était M. l'abbé A. Gauthier. L'homélie fut prononcée par M. l'abbé Joseph Jolicoeur, ami de la famille. Le chant de la chorale fut exécuté par M. l'abbé F. Juneau et M. Fernand Balcaen. Mme M. Balcaen touchait l'orgue. Les servants à l'autel étaient Kenny Desjarlais, Georges et Marcel Kirouac, Luc Tétreault et Gilles Lord.

Les porteurs, tous des neveux du défunt, étaient MM. Aimé Côté, Alcide Michaud, Stanislas Fiola, Emile Kirouac, Edouard Jolicoeur et Joseph Kirouac. La collecte fut faite par deux autres neveux, MM. Marcel Marchessault et Raymond Van Raes. L'inhumation eut lieu au cimetière local, après quoi il y eut réception pour les parents et amis à la salle Roy. Le salon mortuaire Green Acres était en charge des funérailles.

La nouvelle du décès de M. Michaud causa à tous une douloureuse surprise. De santé plutôt robuste, rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Le 16 juillet dernier, jour même de son anniversaire de naissance, la famille célébrait dans la joie ses noces d'or. Peu de temps après il fut transporté à l'hôpital où une opération sérieuse ne put vaincre le mal qui le ravit si tôt à l'affection des siens. Natif de La Broquerie, M. Michaud épousait en 1917, dans sa paroisse natale, Mlle Rose-Marie Kirouac. Fils de pionniers, il fut fermier la majeure partie de sa vie. En 1952 il déménageait à St-Adolphe et en 1953 à St-Vital. Il fut durant sa vie un époux et un père dévoué et soucieux du bien-être des siens.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux fils, Thomas, de La Broquerie, et Alphonse, de Lac Falcon; une fille, Mme Denis Aubin (Anna), de St-Vital; un frère, Hervé, de St-Boniface; trois soeurs, Mme Maria Desrosiers, de Winnipeg, Mme Hervé Côté, de Ste-Anne-des-Chênes, et Mme Anna Van Raes, de Vancouver; 12 petits-enfants et 1 arrière-petit-enfant.

Remerciements

Les membres de la famille Michaud désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur épreuve, soit par envois de fleurs, bouquets spirituels, cartes, honoraires de messes ou par leur assistance aux prières et aux funérailles.

Cours d'étude

La Rév. Sr Pascal-Baylon (née Marguerite Boily), fille de Mme Edouard Taillefer, visitait sa famille avant son départ pour Ottawa où elle doit suivre durant quelques années des cours de religion.

Née à La Broquerie en 1925, Sr Pascal-Baylon fit ses études au couvent des Soeurs Grises. Aussitôt son cours secondaire terminé en 1944, elle se consacrait à Dieu dans la congrégation des Soeurs Oblates à St-Boniface. Après son noviciat, elle se dévoua à l'enseignement aux endroits suivants: McIntosh, Ont., Fort Alexandre, St-Vital, Camperville et Otterburne. Depuis 1960 elle remplissait avec beaucoup de savoir-faire la fonction de maîtresse de novices à la Maison-mère à St-Boniface.

Bon succès à Sr Pascal-Baylon dans le nouveau rôle qui lui est confié.

Voyageuses

Mlles Solange et Antoinette Boily ont rapporté de précieux souvenirs de leur voyage à travers le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Etats-Unis. Aux Turtle Mountains elles firent halte pour visiter le fameux International Peace Garden. A Ste-Marthe, Sask., elles eurent le plaisir de saluer leur grand-père maternel, M. Zacharie Décelles, et à Regina, leur tante, la Rév. Sr Véronique (née Alice Boily), au monastère du Précieux-Sang.

Du côté des Etats-Unis elles parcoururent divers sites touristiques tels que le Dakota Nord, le Montana, le Wyoming et le Dakota Sud. Tantôt sur la montagne, tantôt à travers la vallée ou au fond d'une caverne elles eurent l'occasion d'enrichir leur bagage de connaissances géographiques, artistiques et même bibliques.

Outre la palpitante expérience de photographier un ours et de subir une averse de grêle, elles purent admirer les multiples attraits de la nature et de la civilisation, témoignant à la fois de la magnificence du Tout-Puissant et du génie créateur de l'homme.

Par exemple, sur le Mont Rushmore, elles eurent le plaisir de contempler le chef-d'oeuvre de Gutzen Borglum, monument national où se trouvent gravés dans le granit les bustes de Washington, Jefferson, Roosevelt et Lincoln.

Au Dakota Sud elles purent encore assister à une représentation de la Passion du Christ dans un décor naturel. Il s'agit de "Black Hills Passion Play", qui se joue tous les ans à Spearfish durant la saison d'été, et en Floride durant la saison d'hiver.

Enfin, les dépliants, photos, cartes et diapositives que les jeunes filles ont rapportés permettent à leurs parents et amis de refaire en quelque sorte le voyage avec elles.

Dunrea

In memoriam

Le lundi 18 septembre avait lieu, à la basilique de St-Boniface, le service funèbre de M. Gérald Boulet, fils de M. et Mme Aimé Boulet, de cette localité. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Charles Vachon, ancien curé de cette paroisse, assisté de M. l'abbé P. Morand, curé, et du R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., supérieur du Juniorat.

Les porteurs furent MM. Gérard, Raymond et Léandre Bisson, Félix et Marcelin Boulet et Raymond Bisson, de St-Boniface. A l'issue de la messe de Requiem, le cortège funèbre se reforma pour conduire au cimetière de la rue Archibald la dépouille mortelle du cher disparu.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, deux soeurs, Mme Albert Tagnet (Rolande), de St-Boniface, et Mme Rita Ashcroft, de Portage-la-Prairie; sept frères, Edouard, de Dunrea, Hector, d'Estevan, Sask., Edmond, de St-Boniface, le Frère Richard, C.S.V., professeur à St-Claude, Marcel, de Portage-la-Prairie, Roland, employé à l'ambassade de Belgique, et Donald, étudiant au Juniorat de St-Boniface.

Tous étaient présents aux funérailles, ainsi qu'aux prières récitées au salon funéraire Desjardins, la veille, à l'exception de Roland qui fut dans l'impossibilité de s'unir à la famille dans cette triste circonstance, mais qui y était certainement présent en esprit.

On remarquait, en plus des personnes déjà mentionnées, MM. et Mmes Georges Cuvelliers, Thomas Boulet et leur fils, Paul-Richard, MM. Arthur et Félicien Boulet, ainsi que deux religieuses Oblates, tous de Dunrea, M. et Mme Jos. Masson, d'Oak Lake, MM. et Mmes André Gagnon et Alphonse Boulet, de Baldur, M. Mike Bourd'eaudhui, de Bruxelles, Mme Obéline Blanchard et son fils, Maurice, ainsi que Mme Anna Cyrenne, de Brandon, Mmes Arthur et Jos. Bisson, de Haywood, M. Lionel Aquin, de St-Charles, M. et Mme Wilfrid Côté, de St-Norbert, MM. et Mmes Norbert Fortier et Lorenzo Conrad, de Portage-la-Prairie, Mme Marie Guyot, de Fannystelle, Mlle Berthe Bibeau et plusieurs autres de St-Boniface.

Tragédie

M. Gérald Boulet périt dans un terrible accident le samedi 9 septembre. Etant parti en canot pour se rendre à son travail, en compagnie de son employeur et d'un autre compagnon, des vagues soulevées par un vent impétueux firent chavirer le canot en traversant un lac. Les pauvres malheureux se tinrent pendant quatre longues heures à l'embarcation, dans l'eau glacée, et finalement ils décidèrent de nager pour se rendre à un îlot qui était à peu près à cent pieds de là. Deux d'entre eux réussirent à atteindre la terre ferme, mais le pauvre Gérald, déjà affaibli et engourdi par l'eau froide, enfonça et se noya, malgré les efforts répétés de ses compagnons pour lui sauver la vie.

Les deux rescapés passèrent la nuit dans cet endroit et un hélicoptère, parti à leur recherche, les retrouva le lendemain, dimanche après-midi, tout trempés et grelottant de froid. Le corps de la pauvre victime ne fut retrouvé que plusieurs jours après et amené au salon funéraire Desjardins qui s'occupa des arrangements funéraires.

Inutile de dire que tous les parents et amis de la famille si cruellement atteinte ont été péniblement surpris en apprenant la triste nouvelle de cette noyade et lui ont offert leurs plus sincères condoléances et de nombreuses offrandes de messes et de prières.

Les employés de la compagnie Griffth Bros. Drilling Limited, de Lac-la-Ronge, Sask., pour laquelle Gérald était en service, ont offert une couronne de fleurs comme marque de sympathie.

Remerciements

M. et Mme Aimé Boulet et leur famille ont été très touchés de toutes les marques de sympathie reçues lors ce deuil et désirent remercier sincèrement tous et chacun, spécialement les membres du clergé, les religieuses du couvent, Mme Benoit Garand, de Dunrea, et Mme Delight, de St-Alphonse.

Fête champêtre

Voulant récompenser et encourager les jeunes enfants de choeur de cette localité, M. le curé, assisté de plusieurs parents et amis de ces jeunes, organisa un pique-nique pour le dimanche après-midi 17 septembre à un endroit choisi dans la campagne. Une température idéale favorisa les sportifs qui se livrèrent avec entrain à différents jeux. Au cours de ces joyeux ébats, on put constater que les oeufs étaient en vogue et que plusieurs reçurent un bon shampooing, un peu collant peut-être. Heureusement qu'une source d'eau limpide coulait non loin de là pour aider au rinçage.

Vers la fin du jour, tous étaient heureux de revenir au foyer, un peu exténués peut-être, mais fort satisfaits de leur journée!

Visiteurs

Mme Clara Fifi, ainsi que M. et Mme Théo Boulet, furent heureux de recevoir récemment la visite de M. et Mme Henri Fifi, de Holland, accompagnés de leur fils, le Frère Adolphe, des missions d'Afrique, en repos dans sa famille.

M. Léon Porlier, de Seattle, Wash., vint en visite, ces jours derniers, chez les familles Alphonse et Alfred Boulet.

St-Eustache

Voyageurs

M. et Mme Jos.-Arthur Lachance et leurs enfants, Gérald et Lizanne, de St-Eustache, sont revenus d'un voyage à Calgary, Vancouver et Edmonton où ils visitèrent des parents et amis.

The Best Yet

la ligue des femmes catholiques | 1967 | St. Norbert Manitoba

Un livre de recettes "The Best Yet"

Vous êtes-vous procuré un souvenir du centenaire? Si non, vous en avez encore l'occasion, car la section de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Norbert vient de publier la seconde édition de son livre de recettes centenaire.

Ce livre, nous avons voulu en faire un instrument de paix et de joie. De paix, car si on lit et pratique ce qu'inspirent les idées et les pensées dispersées ici et là au bas des pages, nous aurons la paix tout en ayant la joie de servir les meilleurs mets à notre famille et à nos invités.

Voici quelques témoignages:

"Je vous remercie en mon nom et celui de mon épouse pour votre livre de recettes centenaire "The Best Yet". D'après mon épouse, ce livre que nous sommes contents de posséder contient une foule de bonnes recettes" (Lester B. Pearson).

"Votre offre du mois dernier dans "La Liberté et le Patriote" m'intéresse vivement. Selon toutes indications, le livre de recettes "The Best Yet" est, de l'avis de la ménagère, une mine de spécialités. Les recettes sont délicieuses et les mots de sagesse et d'encouragement me sourient grandement" (Une ménagère de Winnipeg).

"Félicitations à la Ligue de St-Norbert pour son livre de recettes. On dit que pour plaire aux hommes il faut passer par l'estomac. Donc bravo!" (Une dame de St-Paul, Alberta).

Si vous désirez acheter ce livre qui contient 250 recettes délicieuses, il est en vente à la Baie, rayon des livres, 5e étage, et à la Caisse populaire de St-Norbert. Vous pouvez aussi l'obtenir en vous adressant à Mme Louis Kenny; C.P. 93, St-Norbert.

Ce livre dont le prix est très minime fait un magnifique cadeau. Offrez-le à vos parents et amies à l'occasion d'une fête. Ils vous en seront reconnaissants.

Comité de publicité

Swan Lake

Décès de M. A. Hutlet

M. Auguste Hutlet est décédé à l'hôpital de Swan Lake le lundi 18 septembre, à l'âge de 87 ans, 11 mois et 9 jours.

Né à Musson, Belgique, le 9 octobre 1879, M. Hutlet vint au Manitoba avec ses parents en mars 1892. Il cultiva une ferme à St-Alphonse jusqu'en 1945 et se retira alors à Swan Lake. Marié en 1902 à Victorine Malo, il s'apprêtait à célébrer leur 65e anniversaire de mariage le 5 octobre prochain.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, treize enfants: Mme Yves Lecocq (Albertine), Mme Léonide Barsalou (Augustine), Adrien, Soeur Clémence, religieuse de St-Joseph de St-Hyacinthe, André, Mme Léon Van Damme (Cécile), Célestin, Mme Georges Van Damme (Irène), Soeur Victorine, religieuse Ursuline, Etienne, Lionel, Laurent et Mme Georges Brandt (Yvette); un frère, Gaston; 41 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Le jeudi 21 septembre, le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale de Swan Lake par M. l'abbé V. Beaulieu, curé. Les porteurs étaient les petits-fils du défunt, MM. Lucien Lecocq, Herby Hutlet, Harvey et Larry Van Damme, Garry et Vernon Hutlet et Ray Earle.

L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière de St-Alphonse où M. l'abbé A. Hunfeld officiait.

Remerciements

Mme Hutlet et sa famille remercient sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie et qui se sont dévoués à l'occasion de la mort de leur époux et père. Cordial merci aussi pour les honoraires de messes si nombreux, et un merci spécial à MM. les abbés V. Beaulieu, G. De Ruyck et A. Hunfeld, ainsi qu'au docteur Mabon et aux infirmières pour les bons soins prodigués au malade durant son séjour à l'hôpital.

LA BUICK 1968



Parmi les modifications apportées à la Buick Sklark Custom 1968, mentionnons les lignes complètement nouvelles de la carrosserie, des moteurs de base plus puissants et deux nouveaux empattements. Les nouvelles lignes extérieures fuyantes font ressortir le capot allongé et la section arrière plus courte. On note aussi les nouveaux ensembles de phares et de feux arrière, les essuie-glaces escamotables et les feux de position latéraux à l'avant et à l'arrière. A l'intérieur, on trouve un tableau de bord rembourré et un nouvel avertisseur d'oubli de la clef de contact. La Skylark Custom 1968 offre un choix de trois moteurs allant du 6-cylindres standard de 250 po. cu. à un V8 de 350 po. cu. fourni sur demande. La série Skylark Custom comprend un sedan hardtop 4 portes, une décapotable 2 portes, un sedan 4 portes et un coupé sport 2 portes (ci-dessus).

Un avocat qui n'est pas populaire auprès des dirigeants du hockey professionnel

par Jacques LEMOYNE

Un avocat de Toronto, Me Allan Eagleson ne jouit pas de la cote d'amour auprès des dirigeants du hockey majeur. Ces derniers n'aiment pas beaucoup voir l'avocat torontois donner aux joueurs des conseils qui ne cadrent pas trop bien avec les habitudes contractées par les dirigeants du hockey. Ces derniers aiment généralement avoir le dernier mot avec leurs joueurs mais, pour la première fois cette saison, il y a de véritables grévistes dans la Nationale, et messieurs les propriétaires n'aiment pas cela. Il y a des joueurs qui, bien entendu, ont voulu exploiter la création de la nouvelle Ligue en exigeant des salaires astronomiques que rien ne justifiait. Les propriétaires ont raison de ne pas plier devant ces demandes ridicules; il y a par contre des joueurs qui n'ont pas toujours reçu tout ce qu'ils auraient dû toucher et, aujourd'hui qu'ils sont représentés par maître Eagleson, ils semblent un peu moins timorés que jadis.

Il y a cependant des chiffres intéressants qu'on peut citer quand on parle de l'expansion de la Ligue Nationale. On estime à $60,000,000.00 les sommes investies dans le hockey par les nouveaux propriétaires, et par les anciens, pour favoriser l'expansion du hockey en Amérique du nord. Les nouveaux propriétaires ont investi trois millions et demi pour la franchise de chaque club! Mais ce n'est rien si on compare cette somme aux 36 millions engagés dans la construction de nouvelles patinoires. On ajoute à cela une somme de près de 6 millions pour des réparations diverses à des patinoires déjà existantes et on arrive à un joli montant, mais ce n'est pas tout! On aurait versé 4 millions de dollars en indemnité aux équipes dont les territoires ont été envahis par les nouveaux clubs. On comprend que devant ces chiffres les quelque 120 joueurs qui seront en fin de compte la raison principale de cet investissement n'hésitent pas à commander des salaires qui ne représentent pas, dans leur ensemble, 5% des sommes investies.

Au Canada

On calcule que des sommes d'argent assez considérables seront dépensées au Canada, soit en salaires versés à toutes les personnes qui directement ou indirectement défendent les intérêts des clubs professionnels, soit en sommes versées à des clubs junior ou des équipes amateurs. Les magnats veulent protéger leurs placements et ils savent que la meilleure source de recrutement c'est encore le Canada. On estime en effet que tous les pays européens ne seraient pas capables d'alimenter régulièrement une équipe de la Ligue Nationale de hockey. C'est donc dire que le Canada, ou du moins des Canadiens tireront profits de cette expansion de la Nationale. Mais dans l'ensemble il n'y a pas eu un grand mouvement chez les propriétaires d'équipes pour augmenter le salaire minimum payé aux joueurs. Les vedettes se tirent bien d'affaires, mais ceux qui débutent éprouvent de la difficulté à obtenir un salaire qui dépasse les $8,000.00. Quand on compare ce chiffre aux $60 millions investis on comprend que la roue qui fait tourner les grilles de l'entrée trouve parfois qu'il manque un peu d'huile à toute l'affaire.

Mais il n'y a pas que les nouveaux joueurs qui font la grève. Il y a aussi les anciens et, parmi ceux-ci, Rodrigue Gilbert est en train de devenir un cas unique. Gilbert refuse de se rendre au camp d'entrainement tant qu'il n'aura pas obtenu le salaire qu'il désire. Or, la direction des Rangers ne semble pas prête à le rencontrer sur le palier qu'il exige. On croyait d'abord que Rodrigue allait céder à la pression publicitaire qui a entouré sa grève, mais il n'en est rien. Il résiste et refuse absolument de se rendre aux arguments d'Emil Francis, qui se dit peiné de la chose mais qui laisse entendre que Rod n'est pas un Béliveau, ni un Richard. Peut-être pas, mais il a certainement été le meilleur compteur de son équipe et le joueur le plus populaire à New York. Si la grève se poursuit ,il ne sera pas au meilleur de sa condition pour jouer, mais les Rangers ne seront pas plus avancés. Dans l'intérêt des deux parties une entente serait souhaitable, mais qui fera maintenant le prochain pas?

Ailleurs!

Les grévistes font plus parler d'eux que les joueurs à l'entraînement. Je ne sais pas ce qui se passe dans le camp des Canadiens, mais tout y paraît très paisible. Après leur lamentable faillite de l'an dernier contre Toronto, les joueurs de Toe Blake veulent probablement qu'on les oublie pour l'instant. L'équipe n'a pas été affectée par le repêchage, aucune équipe majeure ne l'a été du reste. Ce n'est ni le départ de Hodge, ni de Roberts, ni de Talbot qui vont affaiblir sensiblement l'équipe. Pour ce qui est de Toronto, le club peut jouer sans Eddie Shack qui aidera certainement la cause des Bruins. La perte de Sawchuck ne nuira pas trop aux Leafs, bien qu'ils doivent une fière chandelle à Terry pour sa tenue dans les éliminatoires. Je n'ai pas compris pourquoi Chicago avait laissé partir Phil Esposito. On dit qu'ils tenaient absolument à obtenir Gilles Marotte et que Pit Martin pouvait aussi bien figurer dans les plans de rajeunissement de l'équipe! On le verra bien cet hiver. Il en va de même pour la perte de Glen Hall; les Hawks pouvaient la subir sans perdre trop de puissance défensive.

Une chose est certaine, c'est que personne dans la Nationale semble craindre les nouvelles équipes. On croit généralement que seuls les Rangers pourraient éprouver des difficultés avec une ou deux équipes de la nouvelle section; dans l'ensemble les clubs de l'ancienne section escomptent une saison victorieuse contre toutes les nouvelles équipes. "Il y en a même quelques-uns qui ne gagneront pas une seule joute contre les clubs de l'ancienne division," a affirmé un journaliste qui voyage régulièrement avec Toronto. Le public a quand même hâte de voir ce qui va se passer dans la nouvelle section. C'est sans doute là que la lutte sera plus intéressante même si, de toute évidence, les vieux clubs se sont assurés de la suprématie dans le monde du hockey professionnel pour plusieurs années à venir. Un peu comme la Nationale avec l'Américaine au football.

Don à l'Institut Vanier

MONTREAL — Un chèque au montant de $100,000 a été remis à Mme Georges Vanier le 19 septembre au cours d'un banquet qui clôturait le 47ème congrès annuel de la Ligue féminine catholique du Canada.

Cette somme, versée spécifiquement au profit de l'Institut Vanier de la famille, a été recueillie par les membres de la ligue dans tout le Canada, comme projet du centenaire.

Le Dr Wilder Penfield, président de l'Institut Vanier, a provoqué des rires dans l'auditoire, composé d'environ 600 femmes et de quelques évêques, lorsqu'il s'avança sur la scène, regarda un moment Mme Vanier et déclara: "Mme Vanier, je vous en prie, ne perdez pas ce chèque." A ce moment, Mme Vanier se leva et remit le chèque au Dr Penfield, au grand amusement de l'auditoire.

Le Dr Penfield, après avoir énuméré les dons que recevra l'Institut de la part de la province de l'Ontario, a suggéré que le Québec en fasse autant.

Résolutions

Ce banquet clôturait un congrès de trois jours qui avait commencé le dimanche, alors qu'environ 350 délégués de l'extérieur du Québec s'étaient joints aux représentants locaux afin d'adopter 14 résolutions concernant le LSD, l'avortement, l'aide aux pays sous-développés et autres problèmes.

Dans l'une de ces résolutions, la ligue exhortait ses 65,000 membres à faire savoir à leurs représentants fédéraux qu'ils étaient opposés à une législation permettant l'avortement.

Ouverture officielle du nouvel immeuble

L'hon. George Johnson, M.D., ministre de l'Education de la province du Manitoba, a présidé l'ouverture officielle du nouvel immeuble de la Manitoba Teachers' Society le samedi 23 septembre, à 10 h. du matin.

L'édifice d'une valeur d'un demi-million de dollars, situé à St. James à l'angle de la rue Harcourt et de l'avenue Portage, sera désormais connu sous le nom de McMaster House, en souvenir du regretté Thomas A. McMaster, secrétaire général de la Société de 1945 à 1956. Une plaque commémorative honorant M. McMaster fut dévoilée par son fils, Donald R. McMaster, qui enseigne à l'Institut collégial River East, à East Kildonan.

L'immeuble de trois étages sert de local au personnel permanent de la Société, soit 25 employés, aux bureaux de la Manitoba Teachers' Society Credit Union et de la Winnipeg Teachers Association. Un auditorium pouvant contenir 400 personnes est situé au rez-de-chaussée; au troisième étage, on trouve quatre salles de conférence, convenant à des assemblées plus petites. Il y a aussi une bibliothèque et une salle de lecture.

2,000 médecins de langue française en congrès à Montréal cette semaine

Le 36e congrès international des médecins de langue française réunit plus de 2,000 participants à Montréal du 25 au 30 septembre.

Des médecins de 25 nations venant notamment de France, Belgique, Suisse et Canada, sous la présidence des Drs Jacques Léger et Charles Lépine étudient le thème général: "Médecine des hommes".

Cinq sujets principaux retiennent l'attention des praticiens: le système angiotensive-aldosterone, l'enseignement post-universitaire, les facteurs neuro-phychiques dans les maladies cardio-vasculaires, la nutrition et la médecine aéronautique.

La rénine — une substance transportée par le sang et modifiant l'activité rénale — fait l'objet de deux communications originales. Les Drs Robert Bouchet, Jean Ménard et Jacques Genest, de Montréal, ont réussi à mettre au point une micro-méthode pour la détermination de l'activité de la rénine dans le sang. Cette découverte a permis ensuite à l'équipe des professeurs Paul Milliez et Didier Fritel de Paris de préciser la valeur diagnostique et pronostique de l'activité de cette substance dans l'hypertension rénovasculaire. Il semble d'ores et déjà possible d'affirmer que cette collaboration internationale fera faire à l'urologie un nouveau pas en avant.

Le Dr De Guise Vaillancourt, adjoint au doyen de la faculté de médecine de Montréal, préside un colloque sur l'enseignement post-universitaire au cours duquel des professeurs, des spécialistes, des omnipraticiens, des chercheurs et des étudiants sont amenés à donner leur point de vue. Le professeur Paul Milliez en tire les conclusions.

Neurologie

Des facteurs neuro-psychiques dans les maladies cardio-vasculaires sont pour la première fois étudiés scientifiquement par des cardiologues et des psychiatres et notamment par le professeur André Jouve, de Marseille. Ces premières études, a déclaré le Dr Didier Fritel, secrétaire général du congrès, sont un premier pas important mais il est difficile de savoir quels en seront les résultats.

Les médecins spécialistes de l'aéronautique consacrent une journée au problème médical de l'aviation. Air France est représentée par les Drs Edouard Lafontaine, Robert Laplane, Louis Brumpt, Claude Blanc et André Meyer, la Sabena par le Dr André Allard, la Suissair par le Dr Louis Bartmann.

Parallèlement à ce congrès, les endocrinologistes de langue française tiennent à Montréal leur 9e réunion sur le thème de la "maladie de Cushing", sous les présidences du Dr A. Lanthier, de Montréal, et du professeur Jean Vague, de Marseille.

La maladie de Cushing est caractérisée par une hypersécrétion des glandes surrénales due à une sorte de cancer de ces glandes. Les endocrinologistes notamment le Dr Henri Bricaire, de Paris, révèlent les résultats qu'ils ont obtenus avec de nouveaux médicaments anti-cancéreux se fixant électriquement sur les surrénales. Il semble, selon le professeur Didier Fritel, que ces nouvelles thérapeutiques aient une efficacité et une inocuité supérieures aux médicaments utilisés jusqu'à présent.

Les autres thèmes abordés par les médecins de langue française relèvent davantage d'une mise au point sur divers sujets que de révélations de découvertes nouvelles et inédites.

M. Joseph Bilodeau, père de 17 enfants, inhumé à Laurier le 22 septembre

LAURIER — Le lundi 18 septembre s'éteignait à Laurier M. Joseph Bilodeau. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Joséphine Jeannotte, six fils, Laurent, de Winnipeg, Aurèle, de New Westminster, C.-B., Dollard, d'Atikokan, Ont., Albert, de Crane River, Alcide, d'Atikokan, et Lucien, de St- Boniface; onze filles, Mmes François Dupré (Fabiola), de Ste-Rose-du-Lac, Lorenzo Gamache (Rolande), de Transcona, Léon Béasse (Lucia), de St-Vital, Napoléon Bouchard (Emma), de New Westminster, Laurent Coulombe (Germaine), d'Atikokan, Karl Adam (Anna), de Winnipeg, Jules Parthenais (Berthe), de Ste-Rose-du-Lac, Hervé Dalrae (Thérèse), de St-Hyacinthe, Qué., Roméo Adam (Lorraine), de Calgary, Ross Mair (Béatrice), de Winnipeg, et M. Cameron (Roma), de Fort William; 56 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants; un demi-frère, M. Léo Cossin, d'Edmonton, et trois soeurs, Mmes L. Jacob (Ludivina), de Seattle, Wash., Maurice Legal (Marilda) et Alcide Barré (Anna), de Calgary.

M. J. Bilodeau naquit à St-Lazare, Qué., en 1896. Il vint au Manitoba, encore enfant avec ses parents, et épousait, à St-Alphonse, Man., le 9 novembre 1910, Mlle Joséphine Jeannotte. En 1917, il vint s'établir à Laurier où il demeura depuis lors.

Le service funèbre eut lieu en l'église de Laurier le vendredi 22 septembre et l'inhumation se fit au cimetière paroissial. Les porteurs furent les petits-fils du défunt, MM. Gabriel et Ernest Gamache, Paul et Daniel Parthenais, Roland Coulombe et Ronald Adam.

Remerciements

Mme Joseph Bilodeau et sa famille désirent exprimer, par la voie du journal, leur gratitude envers les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Letellier

Décès de Mme C. Bouchard

Au sanatorium de St-Boniface, le lundi 25 septembre, est décédée, à l'âge de 64 ans, Mme Clara Bouchard, épouse de Georges Bouchard, de Letellier. Née à Letellier, Mme Bouchard y vécut toute sa vie. Elle était membre de la Ligue des Femmes Catholiques.

Outre son mari, la défunte laisse dans le deuil deux fils, Hubert, de La Broquerie, et Maurice, de Letellier; deux filles, Mme E. Suchy (Huguette), de St-Boniface, et Patricia, de Letellier; un frère, Isidore, de St-Boniface; trois soeurs, Mmes Alma Saurette et Mathilda Dansereau, toutes deux de Letellier, et Mme Hélène Trottier, de Beardmore, Ontario.

Les prières furent récitées à 7 h. 30 au salon mortuaire Desjardins, mardi soir. La dépouille mortelle fut transportée à la salle Mémoriale de Letellier et y reposa jusqu'à l'heure du service, soit 4 h. de l'après-midi, mercredi. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Remerciements

M. Georges Bouchard et les membres de sa famille désirent exprimer leur sincère reconnaissance à tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Mme Bouchard.

Lorette

Mariage Ross-Desmarais

Le mariage de M. Denis Ross, fils de M. et Mme Aurèle Ross, à Mlle Angèle Desmarais, fille de Mme Robertine Desmarais, eut lieu le samedi 9 septembre au cours de la messe de 7 h. p.m., célébrée par M. l'abbé H. Perron. Le chant fut exécuté par Mlle Colette Dubois, cousine du marié, accompagnée à l'orgue par Mme Jeannine Porteus.

La mariée était jolie dans sa longue robe blanche en poult-de-soie avec appliques de dentelle garnie de paillettes, traîne en dentelle Chantilly et manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une rose blanche ornée de perles. Son bouquet se composait de roses rouges.

M. A. Ross accompagnait son fils et M. Lucien Desmaris servait de témoin à sa soeur.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Claudette Ross et Huguette Desmarais, soeurs des mariés, portaient des toilettes identiques: longues robes vertes en poult-de-soie et des bouquets d'oeillets blancs avec une teinte verte.

Les garçons d'honneur étaient MM. René Desmarais et Gilbert Ross, frères des mariés. MM. Alain Desmarais et Armand Cournoyer, frère et cousin de la mariée, agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale de Lorette, suivie d'une soirée dansante où se réunissait une foule de parents et d'amis.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux mariés résideront à St-Boniface.

Souhaits de joyeux anniversaire

L'Association des Canadiens français du Manitoba se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes suivantes:

Onésime Lambert, St-Malo — 2 octobre; Léo-E. Leblanc, St-Boniface — 2 octobre; Marcel Roch, Notre-Dame-de-Lourdes — 3 octobre; Denis Damphousse, Letellier — 6 octobre; Roland Jamault, Notre-Dame-de-Lourdes — 7 octobre; Denis-F. Bohémier, Lorette — 8 octobre.

St-Norbert

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques reprendra ses activités pour l'année 1967-68 par sa première assemblée mensuelle le mardi 3 octobre, à 8 h., à la sacristie. Des diapositives sur l'Expo seront présentées.

Bienvenue à toutes les dames et demoiselles de la paroisse.

Fort Garry

Souper de famille

Le souper annuel à la dinde aura lieu le dimanche 1er octobre à la salle paroissiale, avenue Monahan, de 4 h. à 7 h. p.m. Le prix du souper est de $1.50 pour adultes et 75c pour enfants de moins de 12 ans.

Bienvenue à tous.

Un auteur britannique s'étonne des réticences du Canada anglais

LONDRES — L'auteur britannique Rayner Heppenstall dit "avoir toujours été très choqué" de voir que les Canadiens anglophones de sa connaissance répugnaient à apprendre le français.

Heppenstall a déclaré, dans une interview, qu'en plus d'un intérêt plus marqué des Canadiens d'expression anglaise envers le français, il aimerait voir se développer des liens plus étroits entre le Canada, d'un côté, et la France et la Grande-Bretagne, de l'autre.

Récemment mis en vedette par une décoration du Conseil des arts de Grande-Bretagne, il est l'auteur de romans et d'oeuvres critiques sur la littérature française.

Il manifeste un intérêt marqué pour la politique ,et il a écrit les mémoires d'amis comme George Orwell et Dylan Thomas. Natif du Yorkshire, Heppenstall a déclaré:

"Je suis toujours offusqué d'apprendre que des Canadiens que je connais avouent n'avoir jamais songé à apprendre le français, alors qu'ils vivent dans un pays où cohabitent tant de francophones.' '

La Grande-Bretagne et la France devraient se rapprocher, dit-il, et les Canadiens d'expression française devraient se lier de plus près à la France comme les Canadiens anglais se lient à la Grande-Bretagne.

Un tel développement des relations renforcerait les liens du Canada avec l'Europe et ferait du Canada "un pays plus distinct des Etats-Unis."

Heppenstall marque sa sympathie aux vues du général de Gaulle, à l'exception de sa conduite durant sa visite au Canada en juillet.

L'écrivain britannique, âgé de 56 ans, croit que son propre pays "devient un Etat de plus en plus pauvre". Des liens plus étroits avec la France permettraient à la Grande-Bretagne de partager l'économie et d'autres avantages moins matériels réalisés sur le continent européen, lequel "dans mon esprit, est un pays d'avenir".

Les travaux critiques d'Heppenstall touchent l'étude de l'existentialisme et les oeuvres du romancier catholique français Léon Bloy. Ses romans le placent dans la même tradition d'avant-garde que le "nouveau roman" en France.

Pour lui, les langues anglaise et française vont de pair: si plus de Canadiens anglais avaient appris le français, le séparatisme au Québec n'eût pas atteint "l'importance qu'il a".

L'hon. Gurney Evans redédie un monument

Le ministre des Mines et des Ressources naturelles du Manitoba, l'hon. Gurney Evans, a redédié, le mercredi 20 septembre dernier, un monument commémorant la première découverte de pétrole au Manitoba. Ce monument avait été transporté de son site, près du premier puits, au parc Hargrave Wayside, à deux milles à l'ouest de Virden, sur la route Trans-Canada, afin de le rendre plus accessible au public.

Le cairn fut érigé en 1956, cinq ans après la découverte du premier gisement de pétrole, dans les champs pétrolifères du Manitoba. L'exploration y commença en 1947 sous la direction de la California Standard (maintenant Chevron-Standard Ltd.).

Prenaient part à la cérémonie avec M. Evans: MM. L. I. Brown et J.-L. Lebal, respectivement président et vice-président de Chevron-Standard Ltd., D. M. McGregor, M.A.L. pour la circonscription de Virden, M. le maire H. J. McNiel, de Virden, et le préfet de la municipalité rurale de Wallace.

Dix ans après la découverte du pétrole au Manitoba, il y avait 14 champs dans la province. La production totale entre 1951 et la fin d'août 1967 se chiffrait par 65 millions de barils.

L'introduction de programmes d'inondation d'eau dans cinq régions a grandement augmenté la production de plusieurs puits. L'un d'eux, l'unité North Virden-Scallion, a enregistré une augmentation de 1.7 million de barils.

Mlle Emilienne Bohémier, fille de M. et Mme Gaston Bohémier (Joséphine Grégoire), de Lorette, Man., est rendue en Afrique où elle se dévouera comme missionnaire laïque pendant 2 ans. Mlle Bohémier, âgée de 20 ans, fit ses études primaires et secondaires à Lorette et poursuivit son cours classique au Collège de St-Boniface où elle obtint son baccalauréat ès arts au mois de mai dernier. Avant son départ, elle passa quelques jours chez ses parents et, depuis son arrivée en Afrique, les lettres qu'elle leur écrit sont un témoignage de sa joie de se trouver dans un pays où elle peut faire tant de bien. Mlle Bohémier espère que d'autres jeunes filles de sa connaissance iront la rejoindre ou, du moins, que ses amies n'oublieront pas de lui écrire.

M. Lesage et le Canada

QUEBEC — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, s'est prononcé dimanche soir en des termes voilés, contre le manifesté du député libéral de Laurier, M. René Lévesque, préconisant un Québec souverain et indépendant au sein d'une union canadienne.

Prenant la parole au banquet de clôture du congrès annuel de la Fédération des jeunes libéraux, M. Lesage a réitéré son opposition à l'indépendance du Québec et insisté sur la nécessité de bâtir un Québec économiquement fort pour assurer une plus grande autonomie à la province.

"Qu'on n'aille pas me demander, a dit M. Lesage, au moment où nous avons après tant d'efforts, vaincu des obstacles qui paraissaient insurmontables, de rebrousser chemin, d'abandonner la lutte et de laisser à leur sort un million de nos compatriotes disséminés un peu partout à travers le pays.

"Qu'on n'aille pas me demander d'abandonner la lutte, de rebrousser chemin et de laisser à la majorité dans le reste du Canada, avec qui, de toute façon, nous aurons à négocier, l'exclusivité des bénéfices provenant des immenses richesses qui existent ailleurs au Canada.

"Les Canadiens français, a affirmé M. Lesage, ont un droit sur ces richesses, et, en tant que Québecois et Canadiens français, nous ne devons pas priver les générations à venir de leur participation aux bénéfices de l'exploitation de ces richesses. Nous n'avons pas le droit de les déshériter à jamais."

Sessions de pastorale

Des sessions de pastorale, sous le haut patronage de LL.EE. NN.SS. Maurice Baudoux, George Bernard Flahiff, C.S.B., et Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., auront lieu à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg les 23, 24 et 25 octobre prochain.

Le thème à l'étude, "La Pénitence", sera traité sous tous ses aspects, particulièrement dans le contexte de la pastorale moderne, par deux grands spécialistes, M. l'abbé John Carrignan et le R. P. Yves Côté, O.P.

Les frais d'inscription sont de $35.00 et couvrent les conférences, les dîners et les soupers à l'hôtel durant les trois jours. Ces frais sont payables au moment de l'inscription, soit le 23 octobre, entre 8 h. 30 et 10 h. a.m. On pourra aussi se procurer des programmes des Sessions au bureau d'inscription.

Il y aura traduction simultanée durant les diverses sessions.

A noter que cette année les clergés de trois archidiocèses participeront, soit les clergés diocésains et réguliers, de rites latin et ukrainien, de langues française, anglaise et ukrainienne.

De plus amples informations au sujet du programme détaillé des trois journées d'étude seront communiquées bientôt, annonce M. l'abbé G. Lambert, vicaire de Christ The King à St-Vital, responsable de la publicité.

Ottawa n'est en possession d'aucun document secret...

OTTAWA — Le chef du gouvernement canadien, M. Lester Pearson, a formellement nié le 22 septembre une nouvelle voulant qu'il soit en possession d'un document secret émanant du gouvernement de Québec et dans lequel M. Daniel Johnson élaborerait un programme quinquennal pour conduire le Québec à l'indépendance.

La nouvelle avait été publiée en manchettes dans le Winnipeg Free Press; elle était de Charles Lynch, le chef de l'agence de presse Southam News Services.

Le premier ministre a d'autre part refusé de commenter la prise de position de M. René Lévesque au sujet de l'avenir constitutionnel du Canada; il n'a pas voulu faire de commentaires non plus sur l'évolution récente des relations entre la France et le Québec. Il a simplement noté qu'il y avait eu une certaine accélération récemment dans les contacts entre le Québec et la France.

Parlant des travaux qui se poursuivent au ministère de la justice concernant la constitution, M. Pearson a dit qu'il avait demandé au comité d'accélérer ces études et d'apporter un soin particulier à la rédaction d'un rapport puisque ce document constituerait éventuellement les fondements mêmes des positions du gouvernement central non seulement au cours d'une conférence fédérale-provinciale, si on devait en convoquer une, mais également dans toute discussion qui pourrait survenir en Chambre à cet égard. M. Pearson a toutefois ajouté qu'il ne voit pas très bien comment un comité parlementaire pourrait être formé pour étudier ces choses quand des conférences interprovinciales et fédérale-provinciales doivent avoir lieu dans les prochains mois à ce sujet.

Enfin, M. Pearson a dit qu'il avait évoqué avec M. Stanfield dans leur entretien la délicate question de l'unité nationale. Bien qu'il n'ait pas fait état d'engagements à cet égard, le premier ministre a confié que les deux hommes souhaitent qu'on fasse autant que possible abstraction de partisannerie politique dans la discussion de cette question.

St-Boniface

Décès

Mme Aglae Blanchette

A l'hôpital Taché, le 13 septembre, est décédée, à l'âge de 90 ans, Mme Aglae Blanchette, veuve de Philias Blanchette. Née en province de Québec, la défunte habitait St-Boniface depuis 40 ans. Elle était membre du Tiers-Ordre de St-François et des Dames de Ste-Anne.

Mme Blanchette laisse dans le deuil deux fils, Robert et Georges-Etienne, de St-Boniface; deux filles, Annette, de Montréal, et Mme J.-P. Ledoux (Marcelle), de Fort Lauderdale, Floride; un frère, Joseph Boisvert, de Princeville, Québec.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins, à 7 h. 30 vendredi, et les funérailles eurent lieu à 10 h., à la basilique de St-Boniface.

Remerciements

La famille Blanchette désire exprimer sa sincère gratitude pour tous les témoignages de sympathie reçus, lors du décès de Mme Blanchette.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Lors de l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques le mardi 12 septembre, plusieurs dames ne purent y assister à cause des moissons. L'assemblée fut tout de même remplie d'entrain et de discussions au sujet de nouveaux projets. Elle se termina par un délicieux goûter.

Joyeux retour

Le village s'anime par le retour de M. l'abbé L.-J. Caron, curé, et les cris vibrants des enfants qui fréquentent les classes. Espérons qu'on conserve encore longtemps le prêtre qui est l'âme de la paroisse et l'école qui en est le coeur. "Si le coeur cesse de battre, l'âme s'envole.

Changements scolaires

Pour la première fois les élèves voyagent par autobus. "Très différent du confort des automobiles de nos parents", disent-ils.

Les élèves des classes élémentaires se rendent à l'école Provencher d'Aubigny où enseignent deux nouvelles institutrices, Soeur Paul-André, 5e et 6e années, et Mme E. Dumesnil, de Ste-Agathe, 1ère et 2e années. Soeur Berthe-St-Joseph est principale et enseigne les 7e et 8e années; Mme J.-M. Ritchot, les 3e et 4e années.

Les élèves du cours académique et des cours spéciaux se rendent à Ste-Agathe et ceux du cours général à St-Jean-Baptiste.

Tous apprécient le dévouement du commissaire, M. F. Palud, pour accommoder les élèves et résoudre les grands problèmes de la transportation.

Bon succès aux professeurs et à tous les élèves.

Soirées

Un groupe imposant de dames et demoiselles se réunissait à la salle Normandin, le 17 septembre, à l'occasion d'un shower d'objets divers en l'honneur de Mlle Laurette Guillou.

Le 23 septembre, de nombreux parents et amis se rendaient à la salle paroissiale pour une soirée sociale en l'honneur de Mlle Laurette Guillou et de M. Norman Kroeker dont le mariage aura lieu le 7 octobre.

Félicitations aux futurs mariés et remerciements aux organisateurs de ces fêtes.

Départ

Quatre familles ont quitté à regret la paroisse. Les familles Noël Robert et J. Verrier ont déménagé à St-Boniface. La famille Clovis Vermette a pris domicile à St-Pierre. La famille W. Bell demeure à Morris où M. Bell reprend son emploi à la mine de Silver Plains.

Bienvenue

La famille Lajeunesse est revenue dans la localité et il fait plaisir d'accueillir deux nouvelles paroissiennes, Mmes B. Saurette et M. Vermette.

Va-et-vient

Mlle Claudette Saurette est allée travailler à Montréal.

M. et Mme Camille Massinon, de la Colombie-Britannique, ont visité leurs parents et amis au Manitoba. Accompagnés de Mmes Edna et Alice Palud, ils poursuivent leur voyage au Québec. Ils se rendront probablement dans les provinces maritimes.

Baptême

Le 24 septembre: Jeannine-Patricia-Marie, fille de M. et Mme René Robert, née à l'hôpital de Morris le 13 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Gérald Nolette.

Décès

C'est avec regret que la paroisse a appris le décès de Mme André Petit (née Eveline Bérard), fille bien-aimée de M. et Mme G. Bérard, âgée de 44 ans. Elle laisse dans le deuil plusieurs enfants. Sincères condoléances aux parents et amis éprouvés.

LA CHEVELLE 1968



La gamme Chevelle 1968 présente deux carrosseries entièrement nouvelles montées sur deux empattements différents — un 112-pouces exceptionnellement manoeuvrable pour les coupés et les décapotables, et un 116-pouces pour les sedans et les station-wagons. Les treize modèles de la série comprennent un coupé sport 300 Deluxe, un coupé sport 396 SS (ci-dessus), un coupé 300 de prix modique, et une lignée de station-wagons allant de l'élégant Concours au Nomad Utilitaire. La Chevelle promet également une tenue de route et un confort exceptionnels. La suspension à ressorts hélicoïdaux a été améliorée, et le robuste châssis comporte un faux-châssis adapté aux différents empattements.

Fêtes du Jubilé d'or du collège Mathieu

Le dernier numéro du "Trait d'union", porte-parole du collège Mathieu de Gravelbourg, annonce que de grandes fêtes auront lieu les 7 et 8 octobre prochain pour célébrer dignement le Jubilé d'Or de cette importante institution du sud de la Saskatchewan.

Les principaux points du programme se lisent comme suit: samedi 7 octobre à 8 h. p.m., soirée familiale au gymnase du Collège, comportant rencontre des anciens, musique, chant, danse, récitations, rafraîchissements; dimanche 8 octobre, concélébration à la cathédrale à 10 h. a.m., cocktail au gymnase à 11 h. 30, dîner à la cafétéria de 11 h. 30 a.m. à 1 h. 30 p.m., "Prise de conscience de 50 années de vie au Collège" de 2 h. 30 à 4 h., dégustation de vins et fromages à 4 h.

La "prise de conscience" susmentionnée constituera certainement le point culminant de ces journées. Car si l'on en juge par ce numéro du "Trait d'union", on ne pourra alors se contenter de glorifier le passé, mais bel et bien regarder en face les difficultés présentes et à venir. Par exemple, comment expliquer la baisse constante du nombre d'élèves au cours des dernières années: 264 élèves en 1964, 236 en 1965, 208 en 1966, et à peine 140 en ce mois de septembre 1967?

Par ailleurs le Collège est entrée dans une ère nouvelle de collaboration avec l'école secondaire de Gravelbourg, et l'on sait que "la partie universitaire" de l'institution peut envisager sainement, un de ces jours, un regain de vitalité sur le campus même de l'Université de Saskatchewan à Regina. Et l'on ne peut négliger le fait que 48 professeurs de 30 centres de la province ont suivi l'été dernier des cours de français au collège Mathieu, cours organisés par la Faculté d'Education du campus universitaire de Regina avec la collaboration du Collège.

Chronique de l'Institut Collégial St-Claude

Propreté de l'école

Les bonnes habitudes acquises par le passé ont grandement contribué à l'apparence de l'Institut Collégial St-Claude depuis le début de l'année. La propreté à l'intérieur de l'école est vraiment remarquable et cela est dû en partie au respect de tous les étudiants pour les meubles et l'immeuble.

Il est agréable de constater qu'on prend intérêt à l'entretien du mobilier, à sa disposition dans les locaux, à la propreté des tableaux, sans qu'il soit nécessaire même d'insister sur le sujet.

De nombreuses félicitations de gens de l'extérieur ont été reçues à ce sujet, et il me fait plaisir de les transmettre publiquement à qui de droit. Les étudiants sont responsables pour une bonne part, mais il ne faudrait pas oublier le travail magnifique accompli par M. et Mme Joseph Philippe qui ont à coeur de faire briller les parquets comme s'il s'agissait de leur propre maison. Poussière et papiers disparaissent comme par enchantement et les réparations qui s'imposent sont toujours faites discrètement. Il faut circuler dans l'école, le soir, pour voir combien consciencieusement ils s'acquittent de leur travail.

Une bonne réputation peut se perdre par le manque de coopération d'un seul. Jusqu'à date, nous n'avons que des félicitations à adresser à tous et à chacun.

Mode à l'Institut Collégial

La mode est un sujet sur lequel je n'ai jamais eu l'occasion de me prononcer, aussi, ne faudrait-il pas m'en vouloir si les termes employés ne sont pas ceux qui devraient l'être.

Il est toutefois important, je crois, d'en parler, puisque la façon de s'habiller reflète toujours un peu l'éducation d'une personne. Tant qu'un costume était obligatoire, du moins pour les filles, il ne pouvait être question de parler de mode. Mais on a laissé à chacun une certaine liberté dans ce domaine, quitte à analyser les cas particuliers d'extravagance avec les intéressés. Heureusement, ces cas sont assez rares, pour ne pas dire inexistants.

Comment sont habillés les jeunes de l'Institut Collégial St-Claude sur le terrain de l'école et en classe? Il serait beaucoup trop facile d'éluder la question en répondant: Comme tous les jeunes d'aujourd'hui. Nous aborderons le problème avec plus de sérieux.

Plusieurs filles avaient déjà le costume depuis un certain temps et le portent encore en alternant avec d'autres robes. De plus, on voit souvent une ou l'autre partie du costume employée avec d'autres pièces avec lesquelles elle s'harmonise parfaitement et manifeste le bon goût de la personne qui la porte.

D'autres portent avec fierté le chandail blanc, avec bandes bleue et or au bras gauche, et les initiales de l'école. On remarque aussi, avec l'automne qui vient de faire son apparition, une prédominence de chandails colorés, ou de blouses avec jupes. Les robes proprement dites semblent perdre de la vogue.

Chez les garçons, les "jeans" voudraient bien se faufiler jusqu'à l'intérieur de l'école pour profiter des mêmes avantages que les autres genres de pantalons. Mais il a été reconnu que les "jeans" ne sont pas éduquables. Ils devront donc attendre après les heures de classe pour commencer leurs activités.

Un pantalon qui n'aurait pas l'air d'avoir rétréci au lavage habillerait peut-être de façon plus élégante une bonne partie des garçons qui ont par ailleurs un si bon goût quand il s'agit de choisir une chemise sport ou un chandail de couleur, complément agréable aux figures épanouies qui nous arrivent chaque matin.

On pourrait mettre sous ce même titre la tenue vestimentaire adoptée pour les cours d'éducation physique. Les mouvements d'ensemble sont mieux appréciés lorsque tous les participants sont habillés de la même façon et le costume doit être assez léger pour avoir une grande liberté de mouvement. Les garçons auront donc cette année un petit chandail de coton blanc et une culotte courte de gymnastique aux couleurs de l'école en plus des espadrilles obligatoires, protection pour le plancher du gymnase. Quant aux filles, elles avaient un an d'avance sur les garçons avec leur costume gris et rouge qui est assez beau pour être mis toute la journée en classe les jours de cours d'éducation physique.

Etude à l'école

Depuis le premier jour de classe, de nombreuses demandes, réitérées plusieurs fois pour la plupart, ont été formulées pour obtenir une période d'étude, le soir, à l'école.

Dernièrement, c'est presqu'avec l'intonation d'une prière ou d'une supplication qu'on demandait cette faveur. Comment résister devant cet appétit intellectuel? Les autorités ont donc réuni lundi dernier les jeunes du village de St-Claude pour discuter des modalités de cette période d'étude. (Malheureusement pour les autres, ils demeurent trop loin pour profiter de l'avantage.)

Il y aura donc étude tous les soirs de la semaine, de 4 h. 30 à 5 h. 45 pour étudier. Pour ceux qui croient que j'ai employé un pléonasme dans la phrase précédente, prière de consulter les intéressés à cette période supplémentaire qui leur est accordée. Libre à chacun d'en profiter.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

• • •

Mariage Gardai-Martel

Le samedi 9 septembre, à 4 h. p.m., en l'église de St-Claude, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, bénissait le mariage de Mlle Annette Martel, fille de M. et Mme René Martel, à M. Joseph Gardai, fils de M. et Mme James Gardai, de Winnipeg. M. R. Martel accompagnait sa fille à son entrée à l'église, et M. J. Gardai servait de témoin à son fils.

La mariée était élégante dans sa longue robe blanche étroite en tulle de nylon recouverte de cristal de dentelle. Son voile court était retenu par une couronne de cristal. Elle tenait un bouquet de roses naturelles.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Evelyne Martel, Mary Gardai et Arlette Laurent, portaient de longues robes identiques en dentelle rose et tenaient chacune un bouquet de fleurs naturelles. Les garçons d'honneur étaient MM. Norbert Martel, Raymond McCarthy et Tony Pankoff.

La petite bouquetière, Lise Martel, et le petit page, Erwin Ferstl, étaient tout simplement charmants. Lise portait une longue robe rose semblable à celles des demoiselles d'honneur et tenait une petite corbeille de fleurs.

La mère de la mariée avait choisi pour la circonstance une robe en poult-de-soie beige, avec accessoires verts. La mère du marié avait choisi un ensemble robe et manteau de dentelle bleue.

Durant la cérémonie religieuse, Mme George Binne, ainsi que M. Louis Arbez, chantèrent de très beaux cantiques. Mme Paul Martin était l'organiste.

Une réception eut lieu à la salle Radaz, laquelle fut très bien servie par les Dames Auxiliaires de St-Claude, puis une soirée suivit. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents.

La mariée revêtait, pour son voyage de noces, un ensemble robe et manteau "off-white" avec accessoires verts. Son bouquet de corsage était composé de roses. Les nouveaux époux partirent pour une semaine dans l'Ouest. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Il faut dix mois aux Anglais pour comprendre les Canadiens

SASKATOON — Il y a 11 ans, Mme Elizabeth Gerrard quittait définitivement sa ville de Birmingham en Angleterre, pour s'établir à Saskatoon avec son mari et ses trois enfants.

Avant de venir au Canada, elle chercha en vain dans les bibliothèques et les librairies des ouvrages ou des renseignements sur la vie dans l'Ouest canadien. Elle ne trouva rien.

C'est pourquoi elle décida d'écrire un livre intitulé "We came to Canada" qu'elle destine aux futurs immigrants, et qui aux futurs immigrants. Energique et inventive, Mme E. Gerrard s'intéresse à tout. Elle joue au golf deux ou trois fois par semaine. Elle participa le mois dernier au tournoi de golf de Saskatoon. Elle s'adonne aussi au curling.

Typiquement Britannique, elle partage avec son mari et ses enfants une passion pour l'observation des oiseaux. Mme Gerrard conseille aux immigrants dans son livre de s'abstenir de toute critique à l'égard de leur nouveau pays, de ses habitants et de ses coutumes durant la première année de leur séjour.

Il faut en effet une dizaine de mois aux nouveaux venus pour comprendre les Canadiens et leur mode de vie. Le mari de madame Gerrard est professeur de pédiatrie à l'Université de la Saskatchewan.

Selon Harold Macmillan

De Gaulle est un homme de génie

LONDRES — L'amour passionné que le président de Gaulle porte à la France l'a conduit à se méfier de la puissance américaine, au cours de la Deuxième Guerre mondiale, déclare l'ancien premier ministre britannique, M. Harold Macmillan, dans un livre publié à Londres le 7 septembre.

M. Macmillan rapporte que de Gaulle, se plaignant en 1943, auprès d'un diplomate américain, de l'interférence des Etats-Unis, l'avait averti en ces termes: "Je représente la France de l'avenir et il sera préférable pour nous tous que vous m'appuyiez".

De Gaulle est un homme de génie, malgré certaines fautes, déclare M. Macmillan dans le second volume de son autobiographie: "The Blast of War — 1939-1945". Macmillan dit dans ce livre qu'il a entrevu clairement en 1943 que rien ne pouvait empêcher de Gaulle, alors commandant des Forces françaises en exil, de devenir le chef de la France après la guerre.

Menace anglo-saxonne

Macmillan rapporte qu'un chef d'Etat français lui aurait dit que de Gaulle, en 1943, aurait déclaré que la domination anglo-saxonne en Europe était une menace grandissante et que, si elle continuait, la France devrait s'appuyer sur l'Allemagne et la Russie, après la guerre.

Dans un compte rendu sincère de ses rapports avec de Gaulle alors qu'il était ministre britannique au quartier général des Alliés en Algérie, en 1943, Macmillan décrit de Gaulle comme étant "passionnément dévoué à la France, impitoyable lorsque les intérêts de son pays sont en jeu, insulaire, mi-révolutionnaire et mi-réactionnaire".

Eisenhower

Le livre de l'ancien premier ministre de Grande-Bretagne loue à plusieurs reprises la contribution pendant la guerre du général Dwight D. Eisenhower.

"Quel que puisse être le jugement final porté sur lui, comme soldat et comme homme d'Etat, écrit Macmillan, on ne saurait mettre en doute ses qualités comme meneur d'hommes.

"Les services qu'il a rendus à la cause des Alliés sont innombrables."

La Banque de l'Ouest

Une action est intentee en vue d'annuler la dernière assemblée

Une action a été intentée le 20 septembre en Cour du banc de la reine afin d'empêcher l'application de la décision prise la semaine précédente de mettre fin aux opérations de la Banque de l'Ouest du Canada.

L'action a été intentée par la Canadian Finance and Investments Ltd., de Winnipeg, au nom de qui étaient inscrites 150,000 des 865,000 actions de la banque, et constitue une nouvelle étape de la lutte entre le financier montréalais Marc Bienvenu et le financier torontois Sinclair Stevens.

Sont nommés comme défendeurs dans l'action de la CFI: la banque, York Lambton Corp., de Toronto; la British International Finance Canada, de Toronto; M. Bienvenu et ses associés montréalais, MM. Fernand Lalonde et Michel Latraverse.

Le document affirme que les défendeurs ont refusé d'accepter les procurations en règle de la CFI et d'accepter M. Stevens comme le représentant de la CFI, lors d'une assemblée spéciale des actionnaires tenue le 14 septembre, où il a été décidé par vote d'entamer les procédures pour liquider la banque.

L'action demande à la cour de déclarer l'assemblée nulle et non avenue.

Injonction

L'action a été présentée à la cour à la suite d'un débat d'une heure ayant trait au maintien d'une injonction temporaire qui a empêché CFI de voter au nom de ses actions lors de l'assemblée de liquidation.

Le juge R. J. Matas a décidé que l'injonction intérimaire accordée à York Lambton contrôlée par M. Bienvenu, sera maintenue en attendant la reprise de la présente cause qui doit reprendre lundi prochain.

Il a déclaré que cet ajournement donnera aux deux parties concernées le temps d'étudier l'action intentée par la CFI.

M. Bienvenu détient 50.1 pour cent des actions de la banque — qu'il contrôle — grâce aux actions majoritaires de la BIF qu'il a acquises de M. Stevens en mars dernier. BIF contrôle à son tour York Lambton et York Trust qui détiennent ensemble 283,000 actions de la banque, alors que les 150,000 actions détenues par la CFI forment le reste des actions majoritaires.

Procurations

Le groupe Bienvenu et le groupe Stevens prétendent tous deux détenir des procurations sur les actions de la CFI et qui auraient dû être valides lors de l'assemblée.

L'injonction a empêché M. Stevens de se servir de ses procurations et le président de la banque, M. W. T. Brown, de Vancouver, a décidé de ne pas permettre au groupe Bienvenu de voter au nom de ses propres procurations.

Même si le groupe Stevens avait pu exercer son droit de vote au nom des actions de la CFI, le vote aurait quand même recommandé la liquidation de la banque qui n'a jamais ouvert ses portes à la suite de luttes intestines. L'assemblée avait décidé par 423,845 voix contre 61,787 de liquider les affaires de la banque et de demander la nomination d'un liquidateur.

Du temps gaspillé

ARVIDA — "J'ai l'impression que c'est du temps gaspillé que de tenter de réchapper les îlots de Canadiens français répandus dans le pays", a déclaré à Arvida M. Adrien Plourde, président de la Fédération nationale de la métallurgie CSN.

M. Plourde a soutenu que dès qu'on met le pied en dehors du Québec, le français devient une langue seconde de deuxième ordre, et que même si les Canadiens français des provinces anglaises parlent encore avec nostalgie du Québec, la troisième génération de ces familles n'utilise presque plus la langue française pour ses besoins.

M. Plourde, qui est également président du Syndicat des employés de l'Aluminium d'Arvida, a aussi déclaré que si le Québec ne prend pas dès maintenant certaines mesures pour conserver sa culture "il faudra plus qu'un statut particulier dans la Confédération pour éviter à la province d'être assimilée par l'élément anglais"

LE SAVIEZ-VOUS?

80

IL Y AVAIT AUTREFOIS A BOSTON UN HOMME QUI, CONTRE PAIEMENT, SE CHARGEAIT DES GESTES D'ADIEU DES GENS D'AFFAIRES PRESSÉS. LOUÉ PAR EUX, IL AGITAIT LEUR MOUCHOIR TANT QUE DU BATEAU ON POUVAIT L'APERCEVOIR.

1769 1823

ANDRÉ JACQUES GARNERIN

L'INVENTION DE GARNERIN POUR L'ASCENCION.

LA PREMIÈRE DESCENTE EN PARACHUTE RÉUSSIE DATE DE PLUS DE 150 ANS. A.J. GARNERIN DÉCOLLA À PARIS DU PARC MONCEAU. QUAND SON BALLON FUT À 750 M. DE HAUT, IL DÉCROCHA SON PARACHUTE ET TOUCHA LE SOL SANS ACCIDENT, BIEN QUE LA NACELLE DANS LAQUELLE IL SE TROUVAIT FUT TERRIBLEMENT SECOUÉE

LA GÉOGRAPHIE EST UNE ÉTUDE PARTICULIÈREMENT AIMÉE DES AVEUGLES. AUSSI LE PERSONNEL ENSEIGNANT D'UN INSTITUT DES AVEUGLES A-T-IL FABRIQUÉ NON SEULEMENT DES CARTES, MAIS AUSSI UN GLOBE EN RELIEF.

DANS CERTAINES TRIBUS NÈGRES D'AFRIQUE, IL EST D'USAGE DU BRISER UNE DENT AUX GARÇONS POUR MARQUER LEUR PASSAGE D'ENFANT À ADULTE. À CHAQUE COUP, ON CRIE UN NOM DE JEUNE FILLE ET CELLE DONT LE NOM COINCIDE AVEC LE DERNIER COUP ÉPOUSE LE GARÇON: PÉNIBLE DEMANDE EN MARIAGE!

Les progrès de la Science

QUATRE SIÈCLES APRÈS LA DÉCOUVERTE DE L'IMPRIMERIE EN CHINE (VERS 1445) SE DÉVELOPPA EN OCCIDENT ÉGALEMENT L'ART D'IMPRIMER AU MOYEN DE CARACTÈRES COULÉS ET MONTÉS SUR UNE PRESSE À VIS EN BOIS.

LA PLUS ANCIENNE IMAGE CONNUE D'UNE PRESSE D'IMPRIMERIE

TAMPONS SERVANT À APPLIQUER L'ENCRE.

TANT DE GENS INGÉNIEUX ONT TRAVAILLÉ PENDANT DES ANNÉES À LA RÉALISATION DE L'IMPRIMERIE QU'IL EST IMPOSSIBLE DE PARLER D'UNE DÉCOUVERTE PROPREMENT DITE.

WILLIAM CAXTON (1422-1491) APPRIT L'ART D'IMPRIMER À BRUGES OÙ IL IMPRIMA "HISTORY OF TROYE", LE PREMIER LIVRE IMPRIMÉ ANGLAIS (1477).

LIVRE 7

ANTONIUS KOBURGER

LORSQUE LES PREMIERS LIVRES SORTIRENT DES PRESSES, CE FUT UNE VÉRITABLE RÉVOLUTION. LES SAVANTS ÉTAIENT FURIEUX ET ANNONÇAIENT LA PERTE DU MONDE SI "TOUT LE MONDE DEVENAIT SAVANT".

ON CONSIDÈRE COMME LE PLUS ANCIEN LIVRE IMPRIMÉ, LA BIBLE DE GUTENBERG DE 42 LIGNES DATANT DE 1455. L'UN DES TROIS EXEMPLAIRES ENCORE EXISTANTS FUT VENDU RÉCEMMENT POUR UNE SOMME DE 300 000 DOLLARS.

EN QUELQUES DIZAINES D'ANNÉES, PLUS DE CENT IMPRIMEURS ET ÉDITEURS S'ÉTABLIRENT EN EUROPE. ILS ÉTAIENT EN MÊME TEMPS RELIEURS ET LIBRAIRES. QUELQUES UNS AVAIENT JUSQU'À 24 PRESSES ET 100 ASSISTANTS.

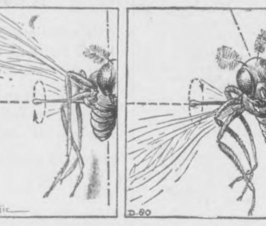
LIVRE DU MOYEN AGE DONT LA RELIURE, MUNIE D'UNE RALLONGE, PEUT ÊTRE FERMÉE COMME UN SAC.

Les merveilles de la nature!









Le gyroscope est un appareil qui, entre autre, est utilisé pour le pilotage et pour déterminer la direction des avions. Certains insectes paraissent être déjà pourvu par la nature de semblables "gyroscopes". Ces organes aident l'insecte à "voler droit". Ils ont la forme d'une haltère ou d'une massue et se trouvent juste derrière les ailes. Chez le cousin (moustique à longues pattes), cette haltère est très visible. Pendant le vol de l'animal, les extrémités des haltères tournent. L'effet gyroscopique se forme ainsi: l'axe du cercle décrit garde en toutes circonstances sa position horizontale. Si le moustique vient à voler de biais, les haltères continuent à tourner horizontalement et changent donc l'angle formé par le corps du moustique avec les haltères. Automatiquement, un nerf de l'insecte se trouve irrité et le cerveau envoie des instructions aux ailes, de façon à rétablir la position de vol horizontal.

Ste-Amélie

Çà et là

MM. et Mmes Jos. Leperre et Bill Bilous, de Winnipeg, étaient en visite chez les familles Leperre, dernièremnt.

Félicitations aux gagnants suivants lors du bingo du dimanch 17 septembre: M. André Pinette, Mme Ludger Soucy, Mlles Rose Pinette, Evelyne Grandbois et Edith Pinette, Mme F. Vandenbosch, Mme Berthe Delorme ($15.00), Mme A. Desjardins, M. James Weisensel, Mme Adrienne Vandenbosch, Mme P. Petillion et Mlle Jeannie Beddome. Le gros lot ne fut pas gagné, mais un prix de $4.00 fut partagé par Mlle Gertrude Guillas et M. Jean Roche. Le prix d'entrée alla à Mme André Pinette. La partie au profit du Club athlétique fut gagnée par Mme Agnès Vandenbosch et Amédée Pinette.

Le vendredi soir 22 septembre, à 8 h. p.m., eut lieu une fête champêtre chez M. et Mme Georges Vandenbosch pour les jeunes étudiants de la paroisse. Ils surent se divertir par des jeux, chants et danses; le tout se terminant par un weiner roast. Cette fête était organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, sous la direction de Mmes Alice Pinette et Agnès Vandenbosch.

Mme Ludger Soucy est allée visiter ses enfants à Dryden, Ont.

M. et Mme Jérôme Verhaeghe et leurs enfants, Dean et Lori, de Williams Lake, C.-B., visitaient leurs nombreux parents à Ste-Amélie, dernièrement.

MM. Jos. et Ray. Pinette et Raymond Verhaeghe, ainsi que Mlles Edith et Gisèle Pinette et Linda Vandenbosch, se rendaient à Brandon pour affaires.

Transcona

Souper paroissial

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de l'Assomption organise présentement le souper paroissial annuel à la Canadienne pour le dimanche 1er octobre en la salle paroissiale, 609, rue Leola.

Le menu en cette année centenaire comprendra soupe aux pois, tourtières, poulet frit, biscuits au beurre d'érable, etc. On promet un bon repas à $1.25 pour adultes et 75c pour enfants de 10 ans ou moins. Première tablée de midi à 2 h. et deuxième tablée de 4 h. à 6 h. p.m. Tous sont les bienvenus.

4000

Redessinez 4,000 exactement comme vous le voyez ici dessus, mais sans lever le crayon et sans passer deux fois sur la même ligne.

Réponse



Ferland

Décès de M. T. Fauchon

A l'hôpital d'Assiniboia, M. Thomas Fauchon, entouré de sa famille, mourait paisiblement, après une longue maladie endurée avec patience et résignation, le 13 septembre. M. Fauchon naquit à Ste-Claire, Qué., le 21 décembre 1908. Plus tard il vint dans l'Ouest avec ses parents et s'établit à Ferland où il épousa Mlle Florence Mireault, de qui naquirent sept enfants.

Le service funèbre fut concélébré par M. l'abbé Roger Ducharme, curé, avec le R. P. Albert Fournier, O.M.I., qui donna l'homélie, et M. l'abbé B. Adée, curé de Mankota, en présence d'un grand nombre de personnes de Ponteix, Ferland, Gravelbourg, Assiniboia et des environs. Les porteurs étaient MM. René, Dollard, Denis et André Fauchon, Paul Binette et Achille Palmier, neveux du défunt. Le salon funéraire Ross, d'Assiniboia, était en charge des arrangements.

Après les funérailles, un goûter fut servi en la salle des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, huit enfants, Florence, Robert et Mme George Lech (Rose-Aimé), d'Aneroid, Rolland et Albert, de Regina, Lionel, de Mankota, Diane et Mme Emma Klatt, de Regina; deux frères, Alfred, de Gravelbourg, et Joseph, de Ferland; trois soeurs, Mme Thomas Binette (Georgiana), de Ponteix, Mme Edouard Bisson, de la Colombie-Britannique, et Mme Eddy Chagnon, de Montréal.

Remerciements

La famille Fauchon désire, par la voie de La Liberté et le Patriote, remercier tous ceux qui ont aidé de quelque manière que ce soit à l'occasion de cette dure épreuve.

Çà et là

M. et Mme Edmond Tardif ont rejoint leur mère et belle-mère, Mme Joséphine Tardif, à Edmonton, Alta, et ont pris le train, le mercredi 20 septembre, pour la Belle Province où Mme J. Tardif épousera M. Emile Beaudoin, de Ste-Agathe-de-Lotbinière, et où ils visiteront l'Expo.

MM. et Mmes Alfred Chabot, Maurice Fournier et Joseph Couture, ainsi que M. Aimé Brisebois, ont assisté au concert de Mme Monique Leyrac, présenté au collège Mathieu le jeudi 21 septembre.

La paroisse sympathise vivement avec la Rév. Sr Marie-Rita, qui vient de perdre son frère, M. Robert Loiselle, décédé subitement à Willow-Bunch le 21 septembre. M. Loiselle est aussi le beau-frère de M. l'abbé Roger Ducharme, curé.

M. et Mme René Couture sont allés visiter leurs deux filles, Laurraine et Nicole, à l'Académie de Prince-Albert.

M. Jean Laberge est revenu enchanté de sa visite à l'Expo et ira travailler avec son frère, Rolland, à Los Angeles.

M. et Mme Georges Lacasse sont allés en Alberta et se rendront peut-être à Vancouver, C.-B.

M. et Mme Léandre Chabot, accompagnés de M. et Mme Raymond Fournier, de Saskatoon, sont revenus d'un voyage à Calgary et Vancouver.

M. et Mme Sylvio Clermont sont partis pour un voyage dans l'Est où ils visiteront l'Expo.

Mme Médelger Chabot est allée visiter sa mère, Mme Céline Douville, à Ponteix, le dimanche 17 septembre. Elle était accompagnée de Mme Lucien Beaudoin, qui visita sa soeur, la Rév. Sr Alma-Marie, ainsi que les Rév. Srs Reine-Marie et Marie-Robert.

M. Jos. Patoine est retourné à St-Claude, Man., après avoir visité son père, M. William Patoine, et sa famille.

Zenon Park

Décès de M. M. Bernard

Après une assez longue maladie, M. Marius Bernard est décédé le samedi 2 septembre à l'hôpital de l'Assomption, à l'âge de 73 ans. Le dimanche, la dépouille mortelle fut exposée dans la sacristie de l'église paroissiale où furent récitées des prières à 8 h. p.m.

Le service funèbre eut lieu le 5 septembre, à 10 h. a.m. Le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, chanta la messe et l'absoute. Les porteurs furent trois fils du défunt, MM. Marc, Roger et Henri Bernard, un petit-fils, M. Eugène Bernard, MM. Roméo Parent, Jean Courteau et Laverne Norfield.

M. Marius Bernard naquit en France en 1894 et vint au Canada avec ses parents, à l'âge de 3 ans. Demeurant d'abord à Crystal Springs, Sask., il fit dans la suite un stage à un collège de Winnipeg, Man. De là, il devint résident dans la région de Wakaw où il servit comme secrétaire du district scolaire pendant plusieurs années. Il y a une douzaine d'années, M. Bernard, son épouse et quelques-uns de leurs enfants vinrent s'établir sur des terres dans cette localité. Ensuite ils se retirèrent dans une maison moderne au centre du village.

Outre son épouse, née Yvonne Poisson, le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Marc, de Zenon Park, Eugène, de Crystal Springs, Roger et Henri, de Prince George, C.-B.; six filles, Mme J. Houle, de Salmon Arm, C.-B., Mme A. Roberge, de Victoria, C.-B., Mme L. Norfield, de Prince George, Mme R. Rainville, de Novato, Cal., Mme A. Perras, de Wetaskiwin, et Mme Roméo Parent, de Prince George, ainsi que 39 petits-enfants.

Çà et là

Les 14 classes des écoles du village comprenant les années 1 à 12 ont rouvert leurs portes le 5 septembre à environ 325 élèves. Cinq religieuses de la communauté des Soeurs de Notre-Dame d'Evron et neuf professeurs laïcs pourvoient à l'enseignement. Quatre autobus scolaires transportent les élèves un peu éloignés.

L'établissement qui s'occupe de la fabrication de briques de luzerne fonctionne encore malgré la saison plutôt sèche des deux derniers mois. Deux semaines de température favorable ont permis aux fermiers de se servir de leurs moissonneuses-batteuses sans interruption. Le rendement du blé varie cette année de 15 à 25 boisseaux à l'acre et l'orge va jusqu'à 32 boisseaux.

Léoville

Décès de Mme V. Chabot

Le 16 septembre, la mort venait frapper une bonne ancienne de Léoville, Mme Valéda Chabot. Après un court séjour à l'hôpital local et se sentant mieux, elle demanda de retourner chez elle. C'est là qu'elle fut trouvée morte le samedi matin. L'enterrement eut lieu le mardi à 4 h. 30 p.m. Malgré les travaux des champs qui pressaient, plusieurs amis sont venus assister aux funérailles.

Mme Valéda Chabot, née à Frampton, comté de Dorchester, Qué., en 1881, a demeuré à New Haven, Connecticut, où elle exerçait le métier de garde-malade. Elle s'était retirée à Léoville en 1957 pour être près de son fils unique, M. Paul Chabot.

Ses petits-enfants, Etienne et Rosanne, ont pu venir de Saskatoon pour l'occasion.

Remerciements

La famille de M. Paul Chabot désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie en cette pénible circonstance.

Malade

Mme Paul Chabot est actuellement hospitalisée; tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Vonda

Çà et là

Mme Marie Haudegand, accompagnée de sa soeur, Mme A. Turgeon, est allée à Montréal où elle visita l'Expo et plusieurs endroits du Québec. Elle en profita pour visiter sa belle-soeur, Mme Raymond Denis, et ses enfants, ainsi que M. et Mme Raymond Côté, de Nicolet.

M. et Mme Félix Loiselle et leurs enfants, Lionel et Claire, sont allés à Vancouver où ils assistèrent au 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Oscar Loiselle, anciennement de Vonda.

M. et Mme Léon Bussière se sont rendus en Colombie-Britannique, en automobile,

MM. et Mmes Fernand Denis et Roger Bussière et leurs enfants sont allés en automobile à Banff, Jasper et autres endroits de l'Alberta.

MM. et Mmes Philippe et Anasthase Rivard et leurs enfants sont allés visiter l'Expo et autres endroits du Québec.

M. et Mme Rosaire Bussière et leurs enfants, Alice et Doris, se sont rendus à Windsor, Ont., par avion.

M. et Mme Lewis Enright, accompagnés de leurs enfants, sont allés à Winnipeg où ils rencontrèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Charles De La Rivière, de Toronto, qui vinrent passer deux semaines à Vonda.

M. et Mme Aimé Beaulieu et leurs enfants, d'Omaha, Nebraska, M. et Mme Ronald Préfontaine et leurs enfants, de Saskatoon, passèrent leurs vacances chez M. et Mme Philippe Bussière.

M. et Mme Zénon Lepage, accompagnés de M. et Mme Louis Lepage, firent un voyage dans la province de Québec où ils visitèrent plusieurs endroits, sans oublier l'Expo.

Le 8 juillet avait lieu le mariage de M. Albert Marchand à Mlle A. Gareau, de Bellevue. La cérémonie nuptiale eut lieu à Bellevue, et la réception et la soirée dansante à Vonda où quelque 300 invités étaient présents. Bonheur et succès aux nouveaux mariés qui résident sur leur ferme à Vonda.

M. et Mme Marchand eurent la visite de M. et Mme Alfred Corriveau et leurs fils, d'Albertville, M. et Mme Jack Bruce et leurs deux filles, de Regina, M. et Mme L.-W. Marcotte, de Westminster, M. et Mme Gérald Corriveau et leur famille, de Corriveau, MM. et Mmes Marcel Brassard et Armand Grimard, de New Westminster, M. et Mme Arthur Grimard, de Port Alberni, la Rév. Sr Yvonne Marchand et Mme Octave Paradis, de Montréal (soeurs de M. Marchand), et Mlle Denise Corriveau, d'Albertville.

M. et Mme Léon Bussière passèrent la fin de semaine du 4 septembre chez M. et Mme Maurice Bussière, de St-Front.

M. et Mme J.-A. Fournier ont visité M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg.

MM. et Mmes André, Laurent et Rosaire Buissière (ce dernier accompagné de son fils, Raymond) passèrent quelques jours à Jan Lake et visitèrent Flin Flon, Man., et quelques autres endroits.

M. et Mme Marcel Leblanc et Mme Arthur Bussière et sa fillette, d'Edmonton, Alta, visitèrent MM. et Mmes André et Jos. Bussière et Ernest Beaulieu.

M. et Mme Steve Willett firent un voyage d'un mois dans l'Est où ils visitèrent l'Expo. M. Willett en profita pour visiter sa place natale et plusieurs autres endroits.

Vawn

Çà et là

M. et Mme Jim Snider et leur famille sont partis le jeudi 21 septembre pour aller demeurer à Cut Knife où M. Snider sera employé.

Mme Dave Ste-Marie, qui a passé quelque temps à l'hôpital d'Edam, est en ce moment chez ses fils et bru, M. et Mme Alvin Ste-Marie.

Le feu a failli détruire le garage de M. Fred Blanchette, le jeudi 21 septembre, mais les voisins et les gens de Vawn, alertés, ont pu sauver le tout excepté une partie de la couverture, des pneus d'auto, des doubles-fenêtres et autres articles qui se trouvaient dans l'attique. Le garage était protégé par l'assurance. M. et Mme Blanchette remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont dérangées pour aider à contrôler les flammes.

Hommage à Louis Riel

REGINA — Si controversé que soit Louis Riel, même de nos jours, il aura son monument sur les terrains de l'Assemblée législative de la Saskatchewan, à Regina. En effet, le premier ministre Ross Thatcher a révélé qu'une statue de Riel a été commandée au sculpteur John Nugent, afin de reconnaître le rôle éminent que les Métis et les Indiens ont joué dans l'histoire de la Saskatchewan.

"Riel, a-t-il dit, a été sans contredit le personnage le plus remarquable chez les Métis. Meneur d'hommes toute sa vie, il a combattu pour que son peuple obtienne justice. En érigeant sa statue sur les terrains de l'Assemblée législative, nous comptons rendre hommage aux Indiens et aux Métis de l'Ouest. Cette statue rappellera également que le combat qu'il avait livré pour la justice n'est pas terminé, et que le gouvernement de la Saskatchewan voit avec sympathie les aspirations des Indiens et des Métis."

St-Brieux

Décès de M. M. J. Gaetz

Le dimanche 30 juillet, à l'hôpital de Melfort, M. Michael John Gaetz, de St-Brieux, rendait son âme à Dieu après une longue maladie. Il était âgé de 75 ans.

La messe des funérailles fut chantée par le R. P. T. Riffel, O.M.I., le 2 août. Le R. P. J.-A. Rivard, P.S.M., présida aux obsèques. Servaient au choeur: Robert Riffel et Robert Dressler, petits-fils du défunt. Les porteurs étaient MM. M. Forster, Henry Dressler, C. Riffel, Ted Magnus, John et Michael Abel.

M. Gaetz est né à Millerville, Minn., le 20 avril 1892. Il vint à Lac Lenore en 1903 et en 1914 il épousait Mlle Mary June, de St-Brieux. Il fut agent des élévateurs "Pioneer" à Lac Lenore pendant 14 ans, puis des élévateurs "Federal" à St-Brieux jusqu'à 1962. M. Gaetz était très actif dans les sports et s'intéressait vivement à la musique.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Lawrence, de Rose alley, Michael, de Weyburn, Rodney et James, de St-Brieux; quatre filles, Mmes H. Dressler (Mary) et M. Forster (Eleonore), toutes deux de Lac Lenore, Mme C. Riffel (Ethel), de Regina, et Mme Ted Magnus (Rose), de St-Brieux; 34 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants; 3 frères, Pete, d'Eagle Lake, Frank, de Port Alberni, C.-B., et Tony, de Lakeland, Floride; trois soeurs, Mmes Ann Abel, de Lac Lenore, Mary Walker, de Vancouver, C.-B., et Johanna Roach, de Roseburg, Oregon.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Malade

Prompt rétablissement à M. Orvie Nie, qui a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Saskatoon.

Accident

M. François Thébaud eut la triste nouvelle que son fils, François, de Sarnia, Ont., fut victime d'un accident dernièrement et est hospitalisé.

Gravelbourg

Le lieutenant J.-C. Bonneau, de la Marine canadienne, de Halifax, N.-E., visita ses parents, M. et Mme S.-M. Bonneau, durant ses vacances. Il passa aussi quelque temps chez son frère, Marcel, à Charleswood.

M. J.-B. Nogue et son fils, de McCord, sont de retour du Lac la Ronge où ils sont allés pour une excursion de pêche qui fut un succès.

Saint-Front

Çà et là

M. et Mme Louis-E. Syrenne visitèrent récemment M. Joe Happ à sa nouvelle demeure à Prince-Albert.

Mlle Lorina Vaillancourt, d'Edmonton, rendit visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Eugène Messier.

M. et Mme Emilien Moisan ont reconduit, le 15 août, Mme Paul Chamberland, à St-Isidore de Bellevue. Cette dernière avait passé un mois chez ses fille et gendre, M. et Mme E. Moisan.

M. Robert Richard, de Prince George, C.-B., passa ses vacances à visiter MM. et Mmes Lucien Richard et Aurèle Syrenne, ainsi que des parents à Winnipeg et Bellsite, Man.

M. et Mme Eugène Baduik (née Murielle Nivon), de Ranger, passèrent deux semaines de vacances chez leurs parents, M. et Mme Noël Nivon, de St-Front, et M. et Mme M. Baduik, de Quill Lake. Le 3 septembre, ils revinrent afin de s'installer sur la ferme paternelle à Quill Lake. M. et Mme M. Baduik se retirent à Watson, dans la demeure qu'ils viennent d'acquérir.

M. et Mme Fernand Déry (née Hélène Bourque) et leurs enfants, de Prince George, C.-B., visitèrent MM. et Mmes Alfred Bourque et Paul Moisan, ainsi que M. et Mme Léon Bourque, à Naicam, et d'autres parents à Saskatoon et Nobleville.

Le R. P. Norbert Dufault, O.M.I., de Patuanak, a visité ses oncles, tantes, cousins et cousins, MM. et Mmes Jérémie, Lionel, Gabriel, Aurèle, Martial et Gérald Dufault, Armand Moyen, Henry Pruden et Armand Plamondon, ainsi que Mme Marie Vaillancourt.

M. et Mme Florian Montes assistèrent, le 19 août, au mariage de leur cousine, Mlle Paulette Proulx, à Prud'homme.

Mme Lionel Dufault a rendu visite à ses parents, M. et Mme W. Borsboom, de Winnipeg, et ramena ses enfants qui avaient passé leurs vacances chez leurs grands-parents.

M. et Mme Emilien Moisan et leur fille, Jeanne, ainsi que M. et Mme Louis-E. Syrenne, assistèrent au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Xavier Gareau, à St-Isidore de Bellevue.

Félicitations à M. et Mme Marcel Samson qui célébrèrent leur 40e anniversaire de mariage. La fête eut lieu chez la fille des jubilaires, Mme Clotilde Quessy, où fut servi un dîner familial. On y remarquait M. et Mme Emile Samson et leurs quatre enfants, de St-Front, M. et Mme Marcel Roy et leurs quatre enfants, de Nipawin, et Mlle Marie Samson, de Winnipeg. Au cours de l'après-midi, les amis vinrent offrir leurs félicitations aux jubilaires, puis un délicieux goûter fut servi par les enfants de M. et Mme Marcel Samson.

M. et Mme Alex. Marcotte et Mme Imelda Messier, de Ganges, C.-B., ainsi que M. et Mme Aimé Messier et leurs quatre enfants, de Prince George, C.-B., visitèrent MM. et Mmes Oscar et Eugène Messier et Tom Daniels.

M. et Mme Laurence Jennett, de Kitimat, C.-B., autrefois de St-Front, sont venus visiter MM. et Mmes Marcel Samson, Laurent Plamondon et P.-H. Proulx et autres parents et amis.

M. André Le Strat conduisit son fils, le R. P. Gérard Le Strat, O.M.I., à Lebret où il joignit d'autres Pères pour se rendre à Winnipeg et de là à Kenora, Ont.

Mme Emile Dufault et ses enfants, de Vermillion Bay, Ont., passèrent leurs vacances chez Mme Marie Vaillancourt, à St-Front, et chez M. et Mme Julien LeBlanc, à Flin Flon, Man.

St-Hubert

Etaient en visite chez M. et Mme Emile Gatin et autres parents: M. et Mme Ernest Gatin, de Regina; le caporal et Mme Rouault et leurs cinq enfants, de retour de 3 ans en Allemagne et en route pour leur nouveau poste à Wainwright, Alta, ainsi que M. et Mme V. Clare, de St-Charles, Man., en route pour Vancouver, C.-B.

M. L. Tucker, de l'Aviation canadienne, son épouse et leurs trois enfants, de retour de 3 ans en Allemagne, ont rendu visite à des parents et amis, dernièrement.

M. Roderic Beaujot est parti le 6 septembre pour St-Norbert, Man., où il est entré au noviciat des Pères Oblats.

Mlle Marion Paquin suit un cours de coiffeuse à l'école Marvel de Regina. Mlle Judith Jordens suit un cours en éducation à l'Université du même endroit et M. Norbert Beaujot fréquente l'Université de Saskatoon.

M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, ont rendu visite à leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme M. Boutin, dernièrement.

Mlle Karen Jordens a passé quelques jours à l'hôpital de Kipling pour intervention chirurgicale.

Réunion

La réunion des Dames d'Autel eut lieu le 18 septembre, avec dix dames et M. l'abbé Toupin, présents. Mme F. Couronné ayant démissionné comme secrétaire, Mme L. Beaujot la remplaça pour la soirée et Mme Josie Jordens fut élue comme secrétaire pour la fin du terme. Le rapport financier du piquenique fut donné par la trésorière. Plusieurs projets élaborés seront étudiés et discutés à la prochaine réunion. Le prix d'hôtesse fut gagné par Mme J. Jordens. Un chapelet fut donné à Mme Couronné à l'occasion de son départ de la paroisse.



Les Aveugles et nous

Savez-vous combien de personnes au Manitoba sont aveugles? D'après les listes actuelles de l'INCA (Institut National Canadien des Aveugles), on compte 1,435 inscriptions pour le Manitoba seul; cependant, il faut y ajouter, en moyenne, une nouvelle personne à tous les trois ou quatre jours!

A première vue, ce sont des statistiques peu impressionnantes. Toutefois, si l'on dépasse les chiffres et si l'on s'arrête aux problèmes concrets qui se posent à tout aveugle et à son entourage, on ne peut rester insensible devant le travail accompli par l'INCA ni devant ses demandes de fonds.

L'INCA a comme premier objectif d'amener l'aveugle à prendre confiance en lui-même. Ainsi on pourra lui apprendre à organiser sa vie, on l'initiera, au besoin, à un nouveau métier, on aidera les plus doués à poursuivre des études universitaires. En somme, grâce aux services multiples et gratuits de l'INCA, l'aveugle apprend à faire son chemin dans la vie, en toute sécurité, avec joie et sérénité.

La rééducation et la formation d'un aveugle reposent sur un vaste programme de soins et services spécialisés, allant de l'utilisation de la canne blanche ou du service d'un chien-guide aux manuels enregistrés sur ruban magnétique, et tout cela sous la surveillance et la conduite d'un personnel hautement qualifié, composé en majorité d'aveugles eux-mêmes!

Mais tout cela coûte de l'argent! Ce n'est donc pas sans cause que l'INCA vient de relancer une campagne de fonds qui dure du 15 septembre au 15 octobre. La contribution des individus et des associations demeure toujours une importante source de revenus pour l'INCA. Tout citoyen consciencieux ne peut se dissocier du soutien et du soin des handicapés. Il convient de signaler également, comme autre moyen de venir en aide à l'INCA, l'achat des produits "Blindcraft". Ce geste a surtout l'avantage de manifester la confiance que l'on porte à la qualité du travail des artisans aveugles.

Pour toute contribution, on voudra bien s'adresser directement à l'Institut National Canadien des Aveugles, 1031, avenue Portage, Winnipeg 10, Man.

Prenez soin de vos yeux

Vos yeux sont ce que vous possédez de plus précieux et ils ne pourront jamais être remplacés. Protégez-les en observant les règles suivantes:

1. Les ciseaux, couteaux, arcs et flèches, pétards, fusils à air sont dangereux. Soyez prudents lorsque vous les utilisez.
2. Consultez toujours un spécialiste de la vue (oculiste) dès le premier signe de trouble visuel. N'employez aucun médicament dans vos yeux, à moins qu'il n'ait été prescrit par un médecin.
3. Des examens périodiques par un oculiste constituent une protection contre les troubles visuels. Ceci est particulièrement indiqué avant l'entrée à l'école, avant les études supérieures ou au début de la quarantaine.
4. Les enfants qui louchent devraient être conduits à un oculiste aussitôt qu'on constate ce défaut.

Les bovins comme source de revenus

OTTAWA — Les 228 millions de dollars reçus l'an dernier par les agriculteurs de l'Alberta pour leurs ventes de bovins et de veaux constituent environ 30 p. 100 du total des recettes agricoles en espèces de cette province, selon les chiffres publiés par la Division des bestiaux du ministère de l'Agriculture du Canada.

L'économie agricole de l'Alberta dépend beaucoup plus de cette entreprise que celle de n'importe quelle autre province canadienne. Bien que les cultivateurs de l'Ontario en tirent des revenus supérieurs — 295 millions de dollars — cette somme ne représente que 23.8 p. 100 de leurs recettes agricoles en espèces.

Au nombre des autres provinces où cette source de revenus est relativement importante, on signale la Saskatchewan avec $152 millions (16.1 p. 100); le Manitoba avec $77 millions (20.6 p. 100), et le Québec avec plus de $75 millions (12.3 p. 100).

Dans l'ensemble du pays, les ventes de bovins et de veaux forment 20.7 p. 100 des recettes agricoles globales, soit 886.5 millions sur un montant total de 4,273.6 millions de dollars.

Willow-Bunch

Ouverture des classes

Le 5 septembre, les classes ouvraient leurs portes à 400 élèves et 20 membres du personnel enseignant dont M. Jean Philippon, principal.

La division no 1 comprend les professeurs suivants: Soeur Gabrielle-Lucille, Mmes V. Pulfer, Juliette Martin et Gertrude Benoit et Mlle Carol Weismillar; la division no 2: Soeur Marie-Alfred, Mlle C. Evans, du pays de Galles, Mme M. Dumonceau et M. Paul Boulianne; la division no 3: 7e année, Mme D. C. Kaushik et M. L. Dosch: 8e année, Soeur Simone et M. Gilles Lespérance; 9e année, Mlle E. O'Campo; la division no 4: 10e année, M. C. Lévesque; 11e année, M. Henri O'Reilly; 12e année, Mlle C. Martin. Soeur Christina enseigne l'économie domestique, le français et la religion; M. R. Jones, l'éducation physique, et Soeur Simone, la dactylographie.

Bon succès au personnel enseignant et à tous les élèves.

Çà et là

M. Robert Piché, fils de M. Paul-Emile Piché, est retourné continuer ses études à l'école technique de Moose Jaw après y avoir travaillé pour P.F.R.A. pendant ses vacances.

MM. Albert Lavallée et Henri Duperreault sont partis à Fraser Lake, C.-B.

Fernand Bourdages, Gérald Beausoleil, Aurèle et Jean Duperreault sont allés continuer leurs études au collège de Gravelbourg.

M. et Mme Lynn Meyer, de Gronlid, Sask., ont passé une fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Robert Philippon.

M. et Mme Paul de Laforest et leur fils, Denis, de Whitewood, accompagnés de la Rév. Sr Marie-Marcel, du couvent du Sacré-Coeur à Montmartre, ont passé la fin de semaine du 9 septembre chez M. et Mme Lucien Couture.

Mlles Lilianne Giraudier, fille de M. Jean-Benoit Giraudier, et Marguerite Leduc poursuivent leurs études à l'Institut pédagogique de Regina; Louis Desautels, Philippe Mondor, Albert Fitzpatrick et Donald Philippon, à l'Université de Regina; Donald Benoit, Daniel Mondor et Victor Granger, à l'Université de Saskatoon.

Mme W. Winslow est revenue de son séjour de six semaines à Montréal où elle visita l'Expo et son fils, Roger, à Niagara Falls, Ont. Mme D. Chantelois, qui l'accompagnait, est aussi de retour.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme Paul Piché, de Gravelbourg, sont venus visiter les familles Dollard, Julien et Paul-Emile Piché, ainsi que M. et Mme Rosario Grégoire.

Mlle Elise Granger, de Moose Jaw, a rendu visite à ses parents, M. et Mme Gérard Granger.

M. et Mme Orva Huhtala (Simone Cayer), en revenant d'Ontario, se sont arrêtés à Willow-Bunch pour quelques jours afin de visiter les familles Cayer et Champigny et autres parents et amis. Ils partirent le 13 septembre pour New Westminster, C.-B., où ils demeurent.

M. l'abbé A. Chabot, curé, est de retour de ses vacances dans l'Est où il assista au sacre de Mgr Henri Légaré, O.M.I. Merci aux Pères Oblats du collège de Gravelbourg et à M. l'abbé L. Rodrigue, de St-Victor, qui le remplacèrent durant son absence.

La Rév. Sr Christina, supérieure au couvent, accompagnée des Rév. Srs Marie-André (Simone Ducharme), de Bellegarde, et Gabrielle-Madeleine, a assisté au sacre de Mgr Légaré, au Cap-de-la-Madeleine.

MM. et Mmes Omer Mondor et Adrien Marcil ont passé une quinzaine de jours en Colombie-Britannique où ils visitèrent des parents et amis.

La Rév. Mère provinciale des Filles de la Croix, de St-Boniface, accompagnée d'une autre religieuse, est venue passer quelques jours au couvent et s'est aussi rendue à Laflèche.

M. Maurice Paul, fils de Mme Anita Granger, de l'Aviation canadienne, est parti pour Calgary et se rendra ensuite dans l'Est.

M. et Mme Wayne Eger et leur fille sont déménagés à Big Beaver où M. Eger est principal à l'école.

Mlle Colette Lemieux enseigne à Rosetown.

Mlle Fernande Mondor, fille de M. et Mme Laurien Mondor, suit un cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina et Mlle Denise Giraudier, un cours commercial au Reliance College de Regina.

M. Michael Fitzpatrick est employé à un magasin Clover Farm de Regina.

Félicitations à M. et Mme Gérard Lalonde (Florence Dosch) à l'occasion de la naissance d'un fils à l'hôpital local; à M. et Mme Roger Forest à l'occasion de la naissance d'une fille au même hôpital.

Mme Alex. Lespérance est patiente à l'hôpital de Regina depuis quelque temps et Mme Gédéon Boisvert, à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

M. Richard Paquin, de Prince-Albert, a visité ses oncle et tante, M. et Mme Dollard Piché, dernièrement.

Le 3 septembre, une soirée-surprise avait lieu chez M. et Mme André O'Reilly en l'honneur de M. et Mme Armand Lautier à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage. Plusieurs parents et amis de l'extérieur y étaient présents.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Agriculture canadienne et commerce mondial

(par Gordon Dobson, de la Direction de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada)

OTTAWA — Que représente le commerce agricole pour l'économie et l'agriculture du Canada? Les exportations agricoles du Canada se chiffrent approximativement par 1.6 milliard de dollars par an, soit 20 p. 100 de la valeur de l'ensemble des exportations. Nos importations agricoles, pour leur part, atteignent un peu moins d'un milliard de dollars et sont donc légèrement inférieures à nos exportations. Toutefois, une bonne part de nos importations (près de 60 p. 100) comprennent des produits tropicaux et d'autres qui n'entrent pas en concurrence directe avec les produits canadiens. Si on les exclut de la valeur de nos importations, nos exportations agricoles deviennent plus de trois fois supérieures aux importations de produits analogues ou pouvant concurrencer les produits canadiens. La balance nette fait donc du Canada un pays manifestement exportateur de produits agricoles.

La prospérité de notre agriculture même dépend étroitement des exportations. Ces dernières ont évidemment plus d'importance pour certains secteurs que pour d'autres, mais au total près de 30 p. 100 de la production agricole est écoulée à l'étranger. Pour ce qui est de certains produits comme le blé, le seigle, le lin, le colza, les semences fourragères et les produits de l'érable, l'exportation en absorbe de la moitié aux trois quarts. Pour d'autres comme l'orge, le soja et ses dérivés, les pois et haricots secs, le tabac, le bétail, le fromage, les pommes et les rutabagas, la proportion varie de 15 à 30 p. 100. La presque totalité du lait en poudre canadien est exportée. Ces produits donnent une bonne image générale de la situation au pays, mais il ne faut pas perdre de vue que les moyennes nationales tendent à masquer la dépendance plus ou moins poussée de certaines régions vis-à-vis des exportations. L'exemple le plus frappant est celui des Prairies et de leur blé. On peut aussi mentionner les pommes de terre qui, bien que cultivées partout au Canada, ont une importance capitale pour les provinces de l'Atlantique comme article d'exportation. Il y a aussi les pommes dont les exportations ont une valeur considérable pour la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Ecosse, le bétail sur pied pour l'Alberta et certaines parties de la Colombie-Britannique.

Ces quelques faits indiquent le rôle vital de nos exportations agricoles et l'intérêt immédiat pour l'agriculteur canadien de les conserver. Outre leur importance pour notre population agricole, nos exportations créent, bien sûr, des milliers d'emplois auxiliaires dans les entreprises de financement, d'entreposage, d'emballage, de transformation, de vente et d'expédition. Il est donc de la plus haute importance que les principales nations avec qui nous échangeons des produits aient un système commercial qui réduise la protection au minimum et qui n'accorde pas aux denrées d'un pays des privilèges refusés à celles d'un autre. C'est ce que dans le commerce international on appelle la "non-discrimination" ou les relations sur un pied d'égalité.

Comment donc conserver nos marchés et restreindre au minimum la discrimination contre nos produits? C'est surtout au sein du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) que des questions pratiques de ce genre peuvent se discuter et que l'on peut chercher à les résoudre. Le GATT n'est pas une sorte d'institution supra-commerciale qui dicte au Canada sa ligne de conduite. On devrait plutôt le considérer comme le principal accord commercial entre le Canada et tous les principaux pays avec lesquels il fait affaire. Le ferme appui que le Canada accorde au GATT indique bien son intérêt, en sa qualité d'exportateur de premier plan, à l'abaissement des tarifs et des autres entraves au commerce. Le GATT fait des tarifs l'outil principal de protection des producteurs d'un pays contre la concurrence internationale. Les tarifs sont établis après bien des négociations et, une fois rédigés dans un accord, ils acquièrent toute l'autorité d'un contrat.

Le GATT renferme aussi des dispositions visant à prévenir toute tactique d'un pays membre pour contourner les engagements tarifaires qu'il a contractés. D'autre part le GATT prévoit que, lorsqu'un pays membre démontre de toute évidence que la concurrence de certains produits importés lui fait du tort, il peut prendre des mesures exceptionnelles, le plus souvent temporaires, pour se protéger. A cette fin, le GATT a instauré un cadre de règlements, une sorte de code d'éthique dans le commerce international tout en prévoyant des mesures au cas où l'un des membres viendrait à les enfreindre. Ce qu'il veut surtout éliminer, c'est cette concurrence désastreuse et impitoyable qui domina le marché international de 1930 à 1940, faussant et entravant le cours normal du commerce par des restrictions de tous genres.

Le Canada produit des denrées alimentaires et des matières premières bien au delà de ses propres besoins. Aussi a-t-il un besoin essentiel de débouchés d'exportation. Il a donc tout à gagner du libre accès au plus grand nombre possible de marchés mondiaux, à des conditions qui ne le défavorisent pas par rapport aux autres exportateurs et qui laissent ses produits concurrencer la production des pays importateurs. Il est de la plus haute importance que le Canada ne prenne aucune mesure qui pourrait compromettre ses relations, avec ses partenaires commerciaux qui, endossant des engagements semblables, nous prémunissent par le fait même contre l'imposition éventuelle de nouveaux obstacles à nos exportations. Vu l'importance de nos exportations agricoles, l'affiliation du Canada au GATT prend donc une valeur toute spéciale.

Cela étant admis, il faut bien reconnaître que les espoirs fondés sur un contrat ne correspondent pas toujours à ce que l'on en retire. Non pas que le GATT ait échoué, car dans les relations avec nos principaux partenaires comerciaux, les Etats-Unis notamment, il a très bien fonctionné. Mais on doit constater que, dans les 20 ans de son existence, ses règlements ont eu beaucoup plus d'effet et ont été aussi beaucoup mieux observés en ce qui a trait aux produits non agricoles.

Cela nous amène à une question cruciale, celle du soutien ou de la protection accordée par un pays à ses producteurs agricoles. Aujourd'hui presque tous les gouvernements y compris le nôtre fournissent, sous des formes diverses, des mesures de protection à leur économie agricole. Les raisons qui motivent ces mesures, leur importance et la forme qu'elles prennent varient d'un cas à l'autre, de même que le degré auquel elles peuvent avoir des conséquences commerciales et ainsi venir à l'encontre des engagements contractés en vertu du GATT. Bien souvent les conséquences pour le commerce ne sont pas faciles à déceler. Ainsi, on comprend sans trop de peine que des prix de soutien élevés qui encouragent une production intérieure non économique sont aussi préjudiciables aux importations que le seraient des régies directes à la frontière. Mais l'objectif général des mesures de protection, qu'elles soient pour des raisons sociales, politiques ou économiques, est d'isoler le producteur des méfaits d'un commerce effréné et de chercher à l'assurer d'un juste revenu pour son produit.

Comme on l'a dit précédemment, les moyens de protection sont variés. Prenons le cas simple d'un prix de soutien à l'intérieur du pays qui dépasse les prix du marché international et d'un gouvernement qui cherche à respecter le prix du marché; s'il s'agit d'un pays importateur, on voit tout de suite qu'il faudra recourir à des mesures de régie des importations, sinon le gouvernement finira par subventionner les prix pour le reste du monde. D'autre part, s'il s'agit d'un pays exportateur, il faudra qu'il trouve moyen de combler le fossé entre les prix intérieurs plus élevés et les prix mondiaux, ce qui équivaut d'ordinaire à subventionner l'exportation. Dans un cas comme dans l'autre le pays s'expose à des ennuis sur le plan international.

Jusqu'à la fin des années 50, bien des pays importateurs éprouvaient des difficultés dans leur balance des paiements et imposèrent des restrictions aux importations afin de protéger leurs devises étrangères. En pareilles circonstances, il n'était pas facile de distinguer si ces mesures avaient pour objet de protéger l'agriculture nationale ou les devises étrangères du pays, cette dernière raison étant autorisée par le GATT. Néanmoins, vers 1958 et à la faveur d'une situation financière améliorée, beaucoup de pays européens commencèrent à remplir les engagements du GATT en relâchant les restrictions à l'importation des produits manufacturés tout en conservant un grand nombre de mesures protectionnistes pour leur agriculture. Les pays exportateurs également doivent accepter leur part de blâme. En effet les mesures de protection dont on vient de parler entraînèrent l'accumulation de surplus, des subventions aux exportations et des programmes spéciaux d'écoulement qui provoquèrent un bouleversement du marché mondial.

Depuis quelques années les signataires du GATT ont recherché les moyens de réduire le niveau atteint dans beaucoup de pays par le protectionnisme agricole. Les pays surtout dont l'agriculture était bien organisée devinrent plus persuadés encore de la nécessité de faire quelque chose pour abaisser les obstacles aux échanges agricoles. Par l'entremise du GATT, ils ont fait pression pour que se desserrent les marchés. Les cinq négociations tarifaires précédentes du GATT n'avaient pas réussi autant qu'on l'escomptait à diminuer les entraves au commerce agricole dans beaucoup de pays. Aussi un regain d'espoir voyait-il dans la récente série de la négociation Kennedy l'occasion de renouveler les assauts contre le protectionnisme agricole. Ces négociations ont couvert toutes les catégories de produits, industriels et agricoles, et pour la première fois elles ont embrassé en plus de la question tarifaire toute une variété de sujets. La négociation Kennedy constitue donc la démarche la plus récente et de loin la plus vaste d'envergure en vue d'élargir le commerce mondial et de réduire les tarifs.

Nul autre membre du GATT n'a plus à gagner que le Canada de la poursuite persévérante de ces objectifs. Nul autre n'a plus à perdre de mesure qui s'opposeraient aux intentions et aux buts fixés par le GATT. Certes, cela ne signifie pas que le marché du Canada ou de tout autre pays devrait s'ouvrir aux produits d'une économie de "désastre", mais plutôt que la mise en valeur de secteurs de l'économie d'un pays dans des conditions d'extrême protectionnisme se justifie mal sur le plan économique.

Les réformes agricoles impliquent pour beaucoup de pays des difficultés structurales et sociales. Aussi ne faut-il pas s'attendre à des solutions soudaines ou spectaculaires. Dans n'importe quel régime politique, les considérations nationales conserveront sans doute une influence déterminante sur les décisions relatives au soutien des prix agricoles. Mais puisque près du tiers de nos agriculteurs dépendent des marchés extérieurs, le Canada a tout intérêt à travailler à l'instauration d'un système qui ouvre les marchés le plus largement possible, et qui permette aux exportations canadiennes de supporter la concurrence par leur qualité et leur prix.

Comment s'y prendre pour y arriver? C'est là un dilemne, car un commerce élargi est une "route à deux sens" et, si le système ouvre à nos agriculteurs des chances nouvelles, il donne en même temps à d'autres la chance de concurrencer nos produits au Canada même et sur les autres marchés du monde. La question est donc complexe. Les négociations commerciales de la discussion Kennedy ont constitué un prémier essai pour amener les nations à penser d'abord en fonction d'avantages économiques à longue échéance plutôt que de s'attacher à des considérations à court terme.

Patron imprimé

741

by Laura Wheeler

Numéro du patron: 741

NOUVEAUTES EN TRICOT — Rehaussez une salle de bains ou toute autre pièce de cette attrayante carpette deux tons, en tricot tressé. Une bordure contrastante souligne tant la carpette que la housse de siège. Tricot facile et rapide; utilisez de grosses aiguilles et de la laine à tapis. Modèle 741: carpette de 20 x 28 pouces ou plus et housse et siège.

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron, ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Gravelbourg

Collation des diplômes

Le vendredi 8 août, à 8 h. p.m., dans la salle académique de l'école supérieure, avait lieu la collation des diplômes à 25 élèves du cours supérieur de l'école de Gravelbourg dont les noms suivent: Fred Bekker et Shirlie Stubbins, de Bateman; Paulette Chabot, de Ferland; Lois Auser, de Limerick; Doris Blouin, Suzanne Bolen, Claudette Bourgeois, Claire Bourgeois, Louise Bourrée, Colette Bouvier, Theresa Chouinard, Donna Larivière, Susan MacLean, Lorraine Nogue, Joyce Rainville, Jeannine Turgeon, Norman Allard, Gilbert Chabot, Robert Corkery, Paul Denis, André Hollebeke, Paul-Emile L'Heureux, Denis Marchand, Patrick Walton et Dick Wong, de Gravelbourg.

Marion Huel présenta les diplômes et les bourses. Après la collation des diplômes, il y eut soirée dansante pour les gradués et leurs invités. Félicitations à tous ces finissants.

Chronique de CFRG

Le tour de chant donné par Monique Leyrac le jeudi 21 septembre à Gravelbourg fut un succès triomphal. Cinq cent cinquante personnes ont rendu hommage à cette admirable interprète de la chanson, par des applaudissements interminables.

Douée d'une voix chaude et prenante, Monique Leyrac présenta avec un art consommé les plus belles oeuvres de nos poètes canadiens. Mme Leyrac nous a d'ailleurs confié dans une entrevue qu'elle avait une prédilection marquée pour les oeuvres de Gilles Vigneault, Félix Leclerc et Michel Conte, prédilection que nous sommes heureux de partager avec elle.

Monique Leyrac nous a prouvé une fois de plus qu'elle pouvait aborder avec autant de bonheur le classicisme de Leclerc et de Vigneault, que le style déconcertant des oeuvres de Michel Conte. Et il en fut ainsi pendant deux heures, deux heures sous le charme de cette incomparable artiste.

Cette soirée, qui fut une autre réussite du point de vue collaboration, était organisée conjointement par l'ACFC de Gravelbourg, le Comité local du Centenaire et le Comité du Festival de la Chanson Française.

Le collège Mathieu prêta gracieusement la salle de lecture de sa bibliothèque pour la réception offerte par le poste CFRG en fin de soirée. Ajoutons que cette fois encore, le service de publicité de CFRG fut mis à contribution, ce qui permit de constater une fois de plus de l'efficacité de ce service, car avouons-le sans honte, il est difficile de faire quelque chose sans le concours de CFRG. Qu'on nous prouve le contraire et nous verrons.

Depuis quelques semaines, le préposé à l'ouverture du poste chaque matin est un nommé Roland Gaudet.

Ce jeune homme n'est pas de notre région, il vient des terres glacées du nord, aux environs de Prince-Albert. Venu de ces terres froides et mélancoliques, Roland préfère beaucoup notre pays du sud qui lui fait penser au Texas. Chaque matin vers 6 h. 30, Roland arrive à l'édifice Villeneuve, ouvre les volets, branche le transmetteur, fait tourner l'orgue de barbarie et la Voix Française du sud de la Saskatchewan est en "ondes". Ce jeune homme s'implante tout doucement chez nous, s'épanouit au contact des beautés de Gravelbourg, de son passé culturel et de son avenir éblouissant. Cette ambiance lui est vraiment bénéfique, car il est d'une régularité surprenante pour un gars du soleil de Minuit. Il est le digne successeur d'un autre Soleil (levant) qui est parti hélas sous d'autres cieux.

Roland Gaudet est un jeune homme comme je l'ai dit déjà, assez beau garçon (je veux dire d'un physique agréable), pas tellement grand de taille, mais bien pris quand même. Il a bel air et belle vue, ceci en souvenir de son village natal. Voilà en résumé la physionomie et le pedigree de notre "portier" du matin.

M. M.

Celui qui se connait bien n'a que du mépris pour lui-même et ne prend aucun plaisir aux louanges des hommes.

Imitation

Tricentenaire des familles Marcotte

SASKATOON — Les 11, 12 et 13 août, les familles Marcotte se réunirent sur le sol natal de leurs aïeux pour célébrer le tricentenaire de leur arrivée au Canada. Deux jeuns français, de Fécamp, Normandie, Jacques et Nicolas Marcotte, touchèrent pour la première fois le sol canadien en août 1667 pour y léguer en héritage un vaste empire. Comme à l'instar de Louis Hébert, ils devinrent défricheurs et s'établirent en bordure du fleuve St-Laurent à quelque vingt milles de la ville de Québec. Ces deux valeureux reposent en paix à l'ombre des clochers qu'ils ont contribué à ériger.

D'après les recherches généalogiques, on apprend que du mariage de Nicolas Marcotte à Martine Taurey naquirent six enfants et que Jacques Marcotte et Elisabeth Sallé eurent quinze enfants. De même, le recensement de 1681 nous permet de situer la terre de Nicolas, mesurant quarante arpents de profondeur sur deux et demi de front à Neuville et à Pointe des Ecureuils. Jacques Marcotte, marié aux Trois-Rivières, s'établit dans cette région et plus tard alla rejoindre son frère à Neuville et à Cap Santé. Leurs descendants envahirent le Comté de Portneuf pour ensuite se répandre au Canada et aux Etats-Unis. Ce sont de ces familles imprégnées d'enthousiasme et de patriotisme, issues d'une même souche, qu'un comité se forma il y a 2 ans. Ce dernier décida de rallier du Continent Nord Américain et d'Outre-mer cette grande famille dispersée afin de commémorer cet événement historique.

Cette énergique organisation passa des heures et contribua des efforts assidus et inlassables à organiser ces fêtes. Le succès fut remarquable, car on a réussi à inculquer aux participants des souvenirs inoubliables, des souvenirs respirant le bon vieux temps aux pays des ancêtres. Le président général, M. Maurice Marcotte, et son habile exécutif façonnèrent un programme approprié qui plut aux plus jeunes comme aux plus vieux.

L'ouverture des fêtes, le 11 août, débuta par l'hymne national, "O Canada", "Vive la Canadienne" et le "Chant du Tricentenaire", suivis d'un spectacle des majorettes. Ensuite eurent lieu la parade des flambeaux, le feu de joie et l'épluchette de blé d'Inde en souvenir du premier aliment des ancêtres.

Le samedi 12 août, Mgr A. Sanschagrin, O.M.I., évêque de St-Hyacinthe, cousin des Marcotte, bénit et dévoila un monument-souvenir. Le R. P. Jean Marcotte, capucin, ayant fait de longues recherches, récapitula des notes historiques et généalogiques. On fit ensuite l'insertion des documents pour les futures générations. De là, on se rendit à l'église de Neuville pour une messe pontificale, concélébrée par Mgr Sanschagrin et les pères et abbés Marcotte, en l'honneur des disparus de la lignée des Marcotte. Le cérémoniaire était le R. P. Yvon Marcotte, M.S.C. Le chant de sortie "Notre-Dame du Canada" s'éleva avec animation et reconnaissance. Le banquet du Tricentenaire eut lieu en l'aréna de Donnacona et la journée se termina par une soirée du bon vieux temps avec les talents des Marcotte mis en valeur.

Le dimanche 13 août eut lieu le dévoilement de quatre plaques commémoratives aux maisons des ancêtres et une messe d'action de grâces fut célébrée en l'église de Cap Santé. M. l'abbé Roland Marcotte prononça le sermon d'occasion faisant ressortir l'esprit de foi et de sacrifice de nos ancêtres. A l'issue de la messe, on servit un succulent dîner canadien. Dans l'après-midi, l'assemblée générale eut lieu afin d'élire un nouvel exécutif. M. Maurice Marcotte fut réélu président général par acclamation. On clôtura donc les festivités par un banquet suivi d'une soirée d'au revoir, avec l'évocation des meilleurs souvenirs.

Des messages de félicitations furent reçus de M. L. B. Pearson, de M. Daniel Johnson et du cardinal Maurice Roy, de Québec.

Près de 500 membres des familles Marcotte, venant de tous les coins du Continent Nord Américain eurent le bonheur de participer à ces fêtes mémorables. De la Saskatchewan on remarquait M. et Mme Ernest Marcotte, de Saskatoon, M. et Mme Donald Marcotte, de Hudson Bay Junction, M. et Mme Victor Marcotte et leur famille, ainsi que deux de leurs frères et leur soeur et son mari, de Kinistino, et Mlles Vivian et Lucille Marcotte, de Saskatoon.

Le Centenaire du Canada en unisson avec le Tricentenaire des familles Marcotte suscita aux coeurs des participants des sentiments d'amour, de fierté et de respect pour la patrie, ainsi que pour le noble héritage, que nous dédièrent nos ancêtres. Cette admiration de la civilisation chrétienne se reflète dans les paroles de "Fustel de Coulanges" et se rapporte au message du président général: "Le Patriotisme ce n'est pas seulement l'amour du sol qui nous a vu naître, mais aussi le respect des générations qui nous ont précédés". Daigne la digne Providence nous continuer ses faveurs!

Le français à l'école en C.-B.

VICTORIA — Le ministre de l'éducation de la Colombie-Britannique, M. Peterson, a rejeté une requête de la Fédération des parents-maîtres de cette province qui réclamait l'enseignement obligatoire du français de la première à la 12e année dans les écoles publiques.

Présentement, l'enseignement du français est obligatoirement inscrit au programme dès la 8e année mais, dans les classes inférieures, il est facultatif et la décision appartient aux commissions scolaires locales.

Dès que les ressources académiques et financières le permettront, déclarait la Fédération dans son mémoire au ministre, nous demandons que l'enseignement du français soit obligatoire pendant toute la durée du cours. C'est la seule façon de rendre justice aux deux langues nationales.

Le ministre a répondu qu'il est préférable de conserver le caractère facultatif de l'enseignement du français dans les classes élémentaires. Il s'est dit convaincu que les étudiants peuvent aisément rattraper en français leurs camarades qui ont commencé l'étude de cette langue dès les premières années.

De son côté, M. R. Paquette, secrétaire de l'Association canadienne-française de Colombie-Britannique, s'est dit d'accord avec la décision du ministre. Si l'enseignement du français devenait obligatoire, a-t-il dit, beaucoup de parents seraient mécontents. Ce n'est pas en forçant les enfants à apprendre le français, a-t-il encore dit, que le problème sera résolu. Il faut plutôt offrir des options aux enfants dès les premières années, en vertu desquelles ils pourraient apprendre certains sujets en français.

Prix international à une Esquimaude

CAPE DORSET — Une Esquimaude a gagné l'un des premiers prix dans un concours international de céramique en Italie. Agée de 31 ans, Makituk Pingwatuk, qui habite Cape Dorset, dans l'ouest de l'île Baffin, n'avait étudié l'art de la poterie que durant quelques mois avant ce concours.

C'est la direction de l'école où elle était inscrite, à Nelson, en Colombie-Britannique, qui décida de soumettre des pièces réalisées par Mlle Pingwatuk. Deux des céramiques montrent des mères portant des bébés au dos, la troisième est un hibou.

Fille d'un mécanicien, la jeune fille a deux frères sculpteurs à la coopérative de Cape Dorset. Pour l'instant, Mlle Pingwatuk est la seule à faire des pots et autres objets d'art en céramique.



Q. — J'ai manqué ma douzième année en juin et mes parents ont insisté pour que je la reprenne cette année. Je n'aime pas les études et je préférerais de beaucoup aller gagner de l'argent au plus tôt. Il me semble qu'ils ne sont pas raisonnables. Qu'en pensez-vous? — **Nono**

R. — Vous savez aussi bien que moi que vos parents ont raison. Pour gagner de l'argent, et surtout, pour obtenir de bonnes situations, il faut avoir une formation solide et maintenant, sans une douzième année, nombre de portes sont fermées. Puisque vous n'aimez pas beaucoup l'étude, je vous suggérerais d'obtenir la permission de faire votre douzième année au cours commercial. Vous seriez ainsi prête, l'année scolaire terminée, à commencer tout de suite, sans avoir à suivre d'autres cours, à travailler dans un bureau ou autre établissement commercial. Puisque vous doublez, le cours ne sera pas trop difficile pour vous, mais appliquez-vous bien afin d'obtenir de bonnes notes qui vous serviront de références lorsque vous vous présenterez pour obtenir une position. Courage et bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Pour la première fois cette année j'ai pu me payer des vacances dans un endroit de villégiature assez bien. Depuis longtemps, je rêvais d'un tel séjour et je me promettais de bien en jouir. Or, après deux jours seulement, à me prélasser au soleil et dans l'eau à la plage, quelle ne fut pas ma stupeur de me trouver le corps tout couvert de taches rouges comme si j'avais de l'urticaire. Se peut-il que je sois allergique au soleil ou à l'eau? J'ai dû me mettre à l'ombre et ce n'est que vers les derniers jours de mes vacances que ces vilaines taches sont disparues. Votre opinion, s'il vous plait. — **Jeanne**

R. — Vous êtes certainement allergique au soleil. Un bon nombre de personnes y sont sujettes. Le meilleur remède est de vous procurer une crème filtrante et de ne pas vous exposer trop longuement au soleil. Votre médecin vous recommanderait certainement quelque chose et il serait bon que vous le consultiez à cet égard.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai entendu des offres de travail à la radio. On demandait des hommes ou jeunes gens pour aider à la moisson. On offrait entre deux et trois cents dollars par mois nourri et logé. Je me suis présenté au bureau indiqué pour une interview et on m'a refusé parce que je n'avais pas d'expérience. Le monsieur en charge m'a dit que malgré ma taille et mon poids, sans jamais avoir fait ce genre de travail, je ne serais pas utile aux fermiers. Croyez-vous cela? — **Désappointé.**

R. — Oui, je le crois certainement. Même, il y a plusieurs années, quand beaucoup de ce travail se faisait avec des chevaux et à la main, les jeunes gens de la ville qui allaient travailler aux "battages", à cause de leur manque d'entraînement et de leur inexpérience, causaient parfois des ennuis assez sérieux aux fermiers — parfois même des dommages. A plus forte raison, de nos jours où les travaux de la ferme sont si hautement mécanisés, il faut une certaine expérience pour manoeuvrer les machines dispendieuses et compliquées. C'est certainement pour cette raison qu'on a refusé de vous embaucher. Je ne sais vraiment pas comment vous pourriez acquérir l'expérience, à moins que vous ne connaissiez un fermier qui serait prêt à vous initier.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai dix-neuf ans et j'aime beaucoup me promener en bateau, mais je n'ose pas m'éloigner vers le large de nos grands lacs, car je ne sais pas nager et j'ai vraiment peur d'essayer. Suis-je trop vieux pour apprendre avec un bon maitre? Merci. — **Pierrot.**

R. — Mais non, voyons, on apprend la natation à tout âge. Rendez-vous à une de nos piscines et on vous dira où et quand vous présentez pour des leçons. Il s'agit de vouloir et de s'appliquer. Vous n'avez certainement pas vraiment peur de l'eau, puisque vous vous promenez en bateau. Un coup de coeur, c'est tout ce qu'il vous faut.

LOUISE

L'avenir des viandes

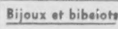
MEDECINE HAT, Alberta — D'ici 20 ans, la viande de boeuf ne sera vendue qu'en trois catégories uniformes et assaisonnées d'avance, selon M. Thomas Rackham, directeur de la mise en marché à la division économique agricole de l'Alberta.

M. Rackham prédit que les consommateurs auront alors le choix entre le boeuf désossé et dégraissé, la viande hachée assaisonnée comme le sont aujourd'hui patates "chips" et produits laitiers, et les morceaux à demi transformés et mi-cuits, destinés au ragoût ou au rôti.

La coupe domestique de la viande sera devenue un art du passé. M. Rackham prévoit également que d'autres sources de protéines entreront en inquiétante compétition avec le marché du boeuf. Cette viande pourrait être dépassée par le poisson, ou même des produits synthétisés dérivés d'algues microscopiques, tout comme l'agneau et le porc ont été dépassés par le boeuf dans le passé.

L'élevage de bétail deviendra spécialisé, et la transformation sera uniformisée pour entrer en compétition avec les plantes protéiques moins coûteuses.

La petite robe noire acquiert une allure nouvelle avec son satin d'Arnel brillant. La jupe est légèrement évasée et la ceinture en tissu assorti, se termine par une boucle ronde. Les manches sont ornées de longs volants de dentelle.



Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Vous faites erreur si vous croyez trouver une solution à la difficulté de contrôler votre poids en laissant tombr le diner. Il est même encore plus important, durant une campagne d'amaigrissement, de vous en tenir à trois repas réguliers par jour et de vous assurer une alimentation équilibrée du point de vue de sa valeur nutritive et ses calories. Prenez soin de choisir pour votre diner des aliments riches en protides, en minéraux et en vitamines, mais aussi peu élevés que possible en calories. Du fromage "cottage", des viandes maigres, du lait écrémé, des fruits et des légumes avec de minces tranches de pain de seigle vous aideront à vous sentir beaucoup mieux, tout en perdant du poids. Laissez surtout le diner à sa place dans l'ordre des choses: vous vous en féliciterez!

✦ ✦ ✦

— Peux-tu garder un secret?
— Un vrai tombeau.
— J'ai très besoin de cinquante dollars.
— Sois tranquille; C'est comme si je n'avais rien entendu.

✦ ✦ ✦

Les oignons germés sont impropres à la consommation. Pour éviter qu'ils ne germent, passez-les, aussitôt après les avoir achetés, au-dessus d'une flamme, du côté de la racine. Vous les conserverez ainsi plus longtemps.

✦ ✦ ✦

Si le satin de vos souliers est blanc, nettoyez-le avec une flanelle trempée dans de l'alcool et dans la mousse de savon. S'il est de couleur, nettoyez avec de la benzine, de toute façon, frottez toujours en rond pour éviter les cernes.

✦ ✦ ✦

Lorsque vous avez reçu des fleurs d'une certaine personne, vous pouvez fort bien la remercier par téléphone, mais l'envoi d'une carte de remerciements serait plus dans la note.

✦ ✦ ✦

Le père à la mère: "Ne crois-tu pas que notre fils a l'intelligence de son père?".

La mère: "C'est certain, car j'ai encore toute la mienne".

Rien n'est plus assommant que le bonheur des autres" — Francis de Croisset

✦ ✦ ✦

Si le lait que vous faites bouillir se répand sur le poêle, l'odeur désagréable disparaîtra dans le temps de le dire si vous secouez un petit peu la salière à l'endroit où s'est produite cette avarie.

✦ ✦ ✦

La fumée due à la friture disparaîtra comme par enchantement si, après avoir plongé une serviette dans une quantité égale de vinaigre et d'eau chaude, vous l'essorez et l'agitez autour de la pièce.

✦ ✦ ✦

— Quel prétexte votre mari prenait-il pour vous battre?
— Oh! ce n'était pas un prétexte, c'était un bâton.

Femmes au travail

OTTAWA — Le travail des femmes canadiennes dépend davantage de leur éducation que de leur âge souligne un rapport publié par le Bureau fédéral de la statistique.

Cette étude sur le monde du travail note également un changement dans le monde féminin, dont le nombre a singulièrement augmenté depuis 1951, particulièrement chez les femmes mariées de plus de 35 ans.

Cette étude est la cinquième sur le sujet, et a été dirigée par le professeur John D. Allingham, de l'Université Western d'Ontario.

Ce rapport a pour but de démontrer l'effet de l'éducation chez les groupes de travailleurs âgés de 40 ans. Chez ces derniers, neuf femmes sur 10 ayant fait des études secondaires se trouvent du travail, alors que chez celles qui n'ont dans leur bagage intellectuel qu'un cours primaire, le nombre des travailleuses n'est que de six sur 10.

D'après M. Allingham, les femmes mariées retournent maintenant au travail en plus grand nombre à partir de 35 et 40 ans, si l'on compare les années s'échelonnant entre 1951 et 1961. L'étude a été faite sur une période de deux ans.

Billet du jeudi

D'un dictionnaire de langues à un vieil almanach

J'ai toujours aimé les dictionnaires et j'en ai à mon bureau une vingtaine, y compris les historiques, littéraires, scientifiques.

Ils sont d'une utilité quotidienne, même dans une hebdomadaire, du premier au dernier.

Ils offrent entre autres avantages celui de rappeler jusqu'à quel point nous pouvons, chacun de nous, être ignorants.

Que nous le reconnaissions est déjà une acquisition.

Les dictionnaires de langues ne sont pas moins enrichissants que les autres, qu'ils aillent du français à l'allemand, de l'anglais au turc.

Même si nous ne savons que trois mots d'un parler, ils finissent par servir et apporter une lumière désirable, au moment le plus imprévisible.

C'est en partant d'idées du genre que le polyglotte Louis Stanké se donna la peine de préparer un dictionnaire sommaire en cinq langues, où il donne en chacune l'équivalence de quelque 28,000 mots. (1)

Au vrai, ce n'est pas là une conception nouvelle, puisqu'il existe déjà des ouvrages du genre, entre autres celui d'Archiblad Lyall, publié aux Etats-Unis en 1931, qui tient compte de 25 langues.

Ce qui n'infirme en rien celui de Stanké, consacré au français et à l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand.

• • •

Un dictionnaire du genre donne les termes de la façon la plus sèche qui soit, sans tenir compte de leur origine ou des genres, de la philologie, des gallicismes, anglicismes, italianismes, ibérismes, germanismes, ni d'une particularité quelconque.

N'empêche qu'on peut quand même avoir recours, et avec profit, aux listes de mots de Stanké, les circonstances s'y prêtant.

Si, par exemple, vous êtes en voyage et avez envie de boire un verre d'eau, de vin ou de bière, vous pouvez traduire avec son aide, sans trop de difficulté, une phrase aussi mauvaise que celle-ci:

— Moi, vouloir verre d'eau, vin, bière.

Ce qui donne en italien: **io volere bicchiere acqua, vino, birra.**

En espagnol: **Yo querer vaso agua, vino, cerveza.**

En allemand: **ich wollen glas wasser, wein, bier.**

Voilà donc qui est trois fois horrible, mais cela se comprend et peut aider à désaltérer un meurt-de-soif.

Ajoutons que le dictionnaire à la Stanké n'est pas que général, mais se partage en diverses tranches sur l'agriculture, les animaux, l'automobile, le corps humain, l'église et la religion, le restaurant, les sports et le reste.

• • •

Un autre ouvrage modeste par le format, reçu il y a quelque temps et devenu aux Etats-Unis une sorte d'institution nationale, peut-être aussi précieux à l'occasion, à la condition de savoir s'en servir.

Il s'agit du **Old Farmer's Almanac,** qui se publie en Nouvelle-Angleterre depuis 1792, en est donc à son 175e anniversaire.

Il est dommage qu'il ne vienne qu'en anglais.

On y trouve un nombre incroyable de renseignements, la plupart d'utilité pratique pour le monde agricole, les amateurs de jardins, de chasse, de pêche.

Y compris ceux qui ont trait au calendrier, à la température, le temps qu'il fera ou ne fera pas.

Ses prédictions ne sont pas infaillibles, mais il arrive qu'elles soient assez justes.

Ainsi ces messieurs de l'almanach prévoyaient-ils pour juin de cette année un mois pluvieux, et il le fut assez.

Ils prédisaient un pouce de pluie du 3 au 5 juin; un autre, du 8 au 10; sept, du 13 au 15; un, du 20 au 22, et Dieu sait si nous avons été inondés dans le mois!

Les pêcheurs à la ligne, qui sont quelques-uns en terre canadienne, ne sont pas oubliés dans l'ordre des succès à prévoir.

Se basant sur le baromètre, le quartier de la lune, les jeux du zodiaque, l'almanach annonce que les jours **chanceux** seront en août les 5 et 6, de même que la période du 12 au 19; en septembre, celle du 4 au 12, puis les 17 et 18 du mois.

Pourquoi ne pas vérifier?

L'Illettré

(1) **Les Editions de l'Homme,** Montréal.

Etudions avec soin l'histoire de notre pays; appliquons-nous à le bien connaitre; plus nous le connaitrons, plus nous l'aimerons et l'amour donne tout. Il donne la foi et l'espérance et tourne en joie les sacrifices; il enseigne la constance et la modération, il enseigne l'union, il prépare la force. Victor Cousin

La mode se concentre sur les accessoires et la couleur

Au moment où les ourlets hésitent nerveusement à rester au-dessus du genou et où les souliers pointus ne sont plus qu'un souvenir, sauf pour les femmes qui en ont encore plein leurs placards, la mode, cet automne, se concentre sur les accessoires et la couleur.

Dans un relevé effectué par la Presse Canadienne, les experts de la mode consultés ont mentionné de façon générale les couleurs suivantes: les bruns, les verts et les tons de prune.

A St-Jean, N.-B., et à Ottawa, le rouille semble la couleur favorite. A Montréal, Toronto et St-Jean, T.-N., le brun chocolat vient en tête de liste. A Vancouver et à Winnipeg, cette couleur est qualifiée d'indécise, pour le moment.

Seul Montréal mentionne le noir comme couleur dominante. Il se portera probablement avec bas noirs opaques.

La robe tente, ou de ligne A, reste très en demande, mais sous une forme modifiée. Les lignes de taille iront du buste en passant par la ligne naturelle jusqu'aux hanches. A Halifax, entre autres, on prédit que les robes seront sans manches ou avec manches longues.

Le métal

La quincaillerie est le mot de passe en fait d'accessoires et de garnitures. On verra des ceintures à chaine, des boucles de cuivre, des fermetures éclairs visibles, des boutons de métal, des loupes, des vis et des clous.

Oui, mais . . .

Le célèbre écrivain américain Pearl Buck, dans un article reproduit dans le Catholic Digest (août 1967), souligne la condition pénible de l'enfant, face au changement". Changement, d'abord en lui-même et dans tout ce monde qui l'entoure.

A moins que l'enfant n'apprenne à embellir ce "changement", écrit Pearl Buck, il vivra d'angoisse et de peur. Et pourtant, toute personne humaine ne peut raisonnablement aspirer à la sécurité, ne peut accéder à un équilibre psychologique que dans la mesure précisément où elle se libère de ses angoisses.

Riche d'une vaste expérience polie aux rudes exigences de la vie, la célèbre romancière propose une solution relativement simple: la technique du "yes-but..." Cette technique oui-mais..., enseignée à l'enfant lui permettra de découvrir les vertus positives de la vie, susceptibles de compenser les influences négatives qui surgissent de toute part.

La vérité authentique, la formation d'une opinion vraie, n'est possible qu'à travers un examen minutieux des faits. L'enfant surprend facilement les inquiétudes des adultes dans leurs conversations et leurs réactions; qu'il s'agisse des problèmes internationaux comme la soif et la faim dans le monde, la pollution des eaux, la guerre au Vietnam ou de simples faits de la vie de tous les jours.

Selon Pearl Buck, il y a une solution oui-mais... pour résoudre tous les problèmes d'angoisse et de peur, même celle de la mort. Elle en fournit de nombreux exemples ajustés aux problèmes de l'heure. Si on applique la technique du "oui-mais" au problème de la faim dans le monde, on constatera qu'on peut avoir de nombreuses raisons pour ne pas craindre la surpopulation. Il suffirait que les fermes américaines soient exploitées à leur maximum, comme celles de la Hollande et de la Belgique, pour nourrir une population dix fois plus nombreuse que celle du globe présentement. De plus, d'ici quelques années, nous pourrons compter sur les progrès immenses de la chimie dans le domaine alimentaire et sur les ressources immenses, mais encore retenues cachées au fond des mers.

Il est naturel que l'enfant et les jeunes personnes aient peur de la mort. C'est un besoin psychique que de vouloir parachever son oeuvre avant de quitter la planète. Mais, quand le vieil âge arrive, la peur diminue graduellement.

Que de mensonges dans la vie! écrit Pearl Buck en terminant. Ce sera vraiment excitant de pouvoir les crever quand le temps sera venu. Si les gens gardent leur esprit en éveil, s'ils réalisent qu'il y a toujours un "oui-mais" pour les aider et qu'ils s'appliquent à le découvrir, alors, ils trouveront joyeusement la solution de chaque problème et le remède à chaque angoisse.

Thérèse Dallaire

Mini-sac à main vs mini-jupe

Il n'y a pas si longtemps, régnait l'immense, le très grand sac à main. Puis, avec l'apparition de la mini-jupe, des mini-talons, vient celle des mini-sac à main.

Et même si l'hiver verra apparaitre quelques sacs un peu plus grands, l'époque du tout petit sac n'est pas révolue. Elle s'impose. Porté en bandoulière, muni d'une anse plus ou moins longue, le sac est souvent souligné d'un zip, de quelques clous, de boutons énormes, etc...

Parfois, il accompagne un ensemble en même tissu et fait l'orgueil de sa propriétaire. Ou bien on le voit piqué d'une montre imposante...



Fantaisies au fromage

Vous recevez de 5 à 7? Le fromage est là, tout prêt à vous servir! Sous vos doigts habiles, il se transformera en roulés ou tartelettes, mini-gratte-ciel, oeufs farcis et mini-pizza. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous assurent que ces petits délices, attrayants et savoureux, disparaitront en un clin d'oeil. La saveur à son apogée... Que peut-on servir de mieux?

Roulés au fromage

2 tasses (½ livre) de cheddar émulsionné râpé
2 c. à table de beurre fondu
1 oeuf battu
2 c. à thé d'oignon haché fin
pincée de cayenne
1 c. à table de crème
1 pain tranché

Mêler tous les ingrédients sauf le pain. Enlever les croûtes de pain. Tartiner chaque tranche de la préparation au fromage, rouler et attacher à l'aide de cure-dents ou envelopper et réfrigérer plusieurs heures. Griller au four jusqu'à ce que doré, environ 2 minutes de chaque côté. Servir chaud.

Mini-pizza

¼ tasse de sauce chili
12 tranches (2 pouces x 2), de pain grillé
3 tranches de fromage émulsionné, coupées en 4
12 tranches de pepperoni

Tartiner de sauce chili le pain grillé. Garnir de fromage, pepperoni et sauce chili. Griller 2 à 3 minutes.

Oeufs farcis au fromage

6 oeufs durs
2 c. à table de beurre, en crème
2 c. à thé de mayonnaise
¼ tasse (1 once) de fromage cheddar fort, râpé
sel
poivre
pincée de cayenne
pincée de paprika

Couper les oeufs en deux, retirer les jaunes, écraser et incorporer beurre et mayonnaise, puis fromage, sel, poivre et cayenne; en farcir le oeufs et saupoudrer de paprika.

Mini-gratte-ciel

1 paquet (8 onces) de fromage à la crème
½ c. à thé de crème de table
1 c. à thé de sauce Worcestershire
⅛ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
6 tranches (environ ½ livre) de saucisson de bologne

Défaire en crème fromage, crème et assaisonnement; en tartiner 5 tranches de bologne; les superposer et couvrir de la tranche qui reste. Réfrigérer environ ½ heure. Tailler en 16 pointes. Piquer de cure-dents.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault

NUMERO 12

— Admettons-le. Mais êtes-vous certain qu'elle sera heureuse avec moi?

— Je sais que, pour toi, ce mariage sera un bienfait. Je suis au courant de la vie que tu mènes à Madrid... Je sais fort bien à quoi tu dépenses l'argent que je te donne. Il est nécessaire que tu deviennes sérieux, et pour cela, que tu épouses une femme qui pourra te redonner conscience de tes devoirs.

— Vous... savez... quoi? bégaya Luiz, mal à l'aise.

— Je sais... ce que je dois savoir, et ce n'est pas à ton honneur, Luiz... Tu peux bien penser que la maréchale, dans ses lettres, me parle aussi d'autre chose que de la politique et des potins mondains... Tes fredaines font assez de bruit pour qu'elles viennent à ses oreilles. J'admets que tu es jeune, mais le moment me semble arrivé où tu devrais te ranger et mener une existence plus conforme à ce que j'attends de toi. Tu as une profession, je t'ai mis le pied à l'étrier, il faut que tu apprennes à gagner ta vie, sans compter toujours sur mon argent...

Luiz avait pâli en entendant ces phrases pleines de menaces pour sa quiétude financière. Il bredouilla:

— Voyons... mon oncle... vous n'allez pas... supprimer ma pension... Je ne pourrais pas vivre sans elle... pas avant un certain temps.

— Ma décision dépendra de la tienne... Si tu acceptes d'épouser Helga, je continuerai à te verser une rente, jusqu'au mariage. Après, tu auras la dot de ta femme... et tu seras en mesure de te débrouiller. Si tu refuses, il faudra que tu en supportes les conséquences... et que tu te hâtes de trouver une autre épouse, capable de t'inspirer de la passion et de t'apporter la fortune. Maintenant, il faut aller te coucher et réfléchir sérieusement à ce que je t'ai dit. J'espère que la nuit te portera conseil...

Le compositeur se leva. Luiz l'imita et, comme dans un rêve, marcha vers la porte... Ce qu'il venait d'entendre lui semblait irréel... invraisemblable... Ainsi, il se voyait contraint à une décision à laquelle il n'avait jamais songé: son oncle voulait le marier, et à qui? A cette enfant trouvée, dont on ne savait rien, qui n'était rien de plus qu'une sauvageonne sans usages, sans habitude du monde! Et, surtout, qu'il n'aimait pas...

Il gagna sa chambre, presque hébété, et s'allongea, la tête lourde de pensées pénibles. Il savait bien qu'il aurait dû, au contraire, avoir le cerveau libre et alerte, pour découvrir un moyen de se tirer à son avantage de cette situation absurde, mais le choc reçu avait engourdi ses facultés. Il ne pouvait que se répéter: "C'est impossible... Cela n'est pas vraiment arrivé... C'est un cauchemar... Je vais m'éveiller..."

Hélas, avant de s'éveiller, il aurait fallu pouvoir s'endormir et, en dépit de son accablement, Luiz ne parvint pas aisément à trouver le sommeil. Trop de préoccupations l'obsédaient. "Ainsi, pensait-il, mon oncle a décidé d'acheter un mari à cette pauvre fille, et c'est moi qu'il a choisi... Il semble complètement aveuglé par cette Helga, et prêt à lui sacrifier même les liens du sang. Hélas, je sais bien qu'il a le droit de faire ce qu'il veut de son argent. Si je me brouille avec lui, je n'aurai plus un sou. Il est tellement convaincu qu'Helga est une fille incomparable, qu'il s'imagine me combler en me forçant à l'épouser. Et, parce qu'il est certain d'agir pour mon bien autant que pour celui de celle à qui il m'oblige à donner mon nom, il sera intraitable... Ni raisonnements, ni prières, ne le feront changer d'opinion".

Dans sa tête, une colonie de grillons semblait avoir élu domicile et l'étourdir de grincements obsédants. Sur sa table de nuit, la pendulette déplaçait insensiblement les deux flèches verdâtres de ses aiguilles lumineuses. Parfois, pour un instant, vaincu par la fatigue, Luiz glissait dans le sommeil, mais c'était pour y rencontrer un rêve pénible, qui l'éveillait bientôt pour le replonger, angoissé, dans la réalité plus torturante encore.

Les sujets d'inquiétude ne lui manquaient certes pas! Il avait beau retourner dans tous les sens le problème auquel il venait d'être confronté, il ne trouvait pas de moyen d'échapper à ce dilemme: ou épouser une femme qu'il n'aimait pas, en renonçant à celle qu'il aimait, ou voir lui échapper une fortune sur laquelle il comptait fermement, dont, estimait-il, il était le légitime héritier.

Plus il réfléchissait, plus s'ancrait dans son esprit la certitude que, jamais, il n'aurait le courage de renoncer à ce qu'il considérait comme son dû. Durant trop d'années, sa mère lui avait sans cesse affirmé que l'argent de l'oncle Marcos devait lui revenir. Il avait vécu comme hypnotisé par ce magot, dont la dévolution lui paraissait certaine. Il se rendait clairement compte que, quelles que fussent les conditions que Marcos de Bressant lui imposerait, il serait forcé de se soumettre, et même de sembler reconnaissant. L'idée qu'il aurait pu, à son âge, et en s'appuyant sur le diplôme qu'il possédait, se mettre courageusement au travail pour gagner sa vie sans recourir à la générosité de son oncle, ne lui vint même pas. Il n'avait jamais envisagé d'autre façon de s'enrichir, que d'hériter la fortune de Marcos.

Et, soudain, par la faute de cette intrigante surgie nul ne savait d'où, ces espoirs se trouvaient anéantis. Une enfant trouvée se plaçait sur la route du descendant légitime... Et lui, comme un sot, l'avait laissée faire! Cela, il ne se le pardonnerait jamais... Surtout en se remémorant combien il lui avait été facile d'écarter cet autre danger, moins grave il est vrai, qu'avait représenté pendant quelque temps Gerda Rosenberg.

Gerda? Encore un sérieux motif d'inquiétude, désormais! Si Marcos venait à Madrid, pour conduire Helga chez la maréchale, il était fort possible qu'il rencontrât la jeune femme, ou son frère, soit par un simple effet du hasard, soit parce qu'il en chercherait l'occasion. Luiz n'avait jamais ressenti de remords, de ce qu'il avait fait pour empêcher le mariage auquel rêvait son oncle, mais il ne s'était jamais non plus dissimulé que, si Marcos en était un jour informé, il ne pardonnerait pas à son neveu de s'être ainsi joué de lui tout autant que de la crédule Gerda... La découverte, ou la révélation, de cette manoeuvre mettrait certainement un terme aux espoirs que Luiz pouvait garder de recevoir un jour l'argent pour lequel il avait ainsi intrigué...

Même si cela n'arrivait pas, le séjour de Marcos de Bressant dans la capitale constituait un péril: il voudrait sans aucun doute se renseigner plus complètement sur la manière dont le jeune avocat utilisait les sommes importantes qu'il lui envoyait... Ce qu'il apprendrait ne serait pas de nature à faire monter dans son estime un jeune homme qui pensait beaucoup plus à s'amuser qu'à travailler.

Dans les interminables lettres que Luiz envoyait à son oncle, généralement pour le persuader d'ajouter quelque subside extraordinaire à la rente qu'il lui assurait, le jeune avocat parlait abondamment de ses affaires, de la situation du commerce et de l'industrie, un peu de politique, mais jamais il ne faisait allusion à ses coûteuses liaisons, à ses aventures, à sa vie de plaisir, qui engloutissait des sommes énormes. Son travail, son avenir, la carrière qu'il se préparait, les progrès de sa popularité, voilà ce qu'il décrivait avec beaucoup de détails aussi convaincants qu'imaginaires. S'il n'avait eu, pour se former une opinion sur son neveu, rien d'autre que ces lettres, certes Marcos de Bressant aurait-il pu se montrer fier du jeune avocat, et il n'aurait pas regretté de lui faciliter si largement les choses...

Mais, Luiz l'avait appris avec une stupéfaction navrée, la maréchale de Benista correspondait avec Marcos de Bressant... De cela, il pouvait bien se douter, mais il n'y avait pas attaché d'importance. Pourtant, par ces lettres, Marcos recevait des informations sur la manière dont son neveu menait sa vie, et — en dépit de l'indulgence qu'on pouvait supposer chez cette dame de la haute société pour les frasques d'un jeune homme — elle ne devait pas dissimuler tout à fait que le travail, et l'avancement de ses affaires professionnelles, n'étaient pas les principaux soucis de Luiz de Bressant. Marcos devait ainsi avoir appris, sur la vie privée du jeune homme, bien des choses que Luiz aurait préféré qu'il ne sût pas. Certes, il blâmait la conduite de son neveu. N'avait-il pas déclaré qu'une des raisons de sa décision de lui faire épouser Helga était, justement, le désir de voir Luiz s'assagir et renoncer à une existence trop agitée?

"Mais si j'avais été, au contraire, travailleur et sérieux, il n'en aurait eu que plus de raisons de vouloir m'imposer ce mariage", décida Luiz, qui refusait de prendre conscience de ses fautes. D'un geste nerveux, il alluma la lumière, versa de l'eau dans un verre, le vida d'un trait, puis il demeura un moment assis dans son lit, tourmenté, presque malade. Il maudissait Helga, cause de tout ce qui lui arrivait. Il maudissait aussi le sort, pour son ironique méchanceté.

Ainsi, parce que l'argent commande, tout un groupe de personnes ne parviendraient pas à trouver le bonheur: Marcos n'avait pu épouser Gerda Rosenberg, parce que son neveu refusait de voir détourner la fortune sur laquelle il comptait. Gerda? Elle s'était fiée à sa promesse de l'épouser lorsque l'héritage de l'oncle serait assuré, mais ce n'était qu'un mensonge. Jamais Luiz n'avait eu l'intention d'en faire sa femme: c'est Aline de Belrose qu'il voulait, mais son oncle lui imposait Helga... et Helga elle-même? Sans doute n'aimait-elle personne, mais quelqu'un l'aimait, ce forgeron dont on lui avait raconté la mésaventure, et qui ne pourrait pas non plus l'épouser... Le Destin semblait s'amuser à mêler les fils, à les tirer au hasard, de telle façon que les couples ne pussent se former comme ils l'auraient voulu...

L'évocation d'Aline apaisa pour un instant la colère de Luiz. Il revit le visage charmant, les traits si purs et si doux, la taille élancée... Oui, il aimait cette jeune fille, rencontrée chez la maréchale, dont elle était cousine éloignée. Elle avait tout pour lui plaire, sauf de l'argent et, parce qu'elle était pauvre, il savait bien qu'il ne lui demanderait pas sa main. Il était trop intéressé, trop calculateur, pour faire sa femme d'une jeune fille sans fortune qui, en fait, vivait chez la maréchale un peu par charité... Comme Helga vivait chez Marcos de Bressant... Mais la maréchale n'avait certainement pas l'intention de faire d'elle son héritière, ni même de la doter richement...

Luiz soupira. Il se sentait épuisé, et pourtant incapable de dormir. Il se leva, s'approcha de la fenêtre et tira les rideaux. Une faible clarté annonçait déjà l'aube. Etait-il possible qu'il fût si tard? Ou si tôt? Les aiguilles de la pendulette avaient cessé de luire depuis que l'obscurité avait disparu de la chambre, et Luiz se demandait quelle

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1,00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 25

A LOUER
3 milles à l'est de Ste-Anne dans Trail Motel sur route Trans-Canada. Logis: 4 pièces, complètement meublé et équipé. Chauffage, électricité et prise de courant compris. Auront patinoire. $75 par mois. Appeler: GAarden 2-5585. 23-790-25C.

A LOUER
St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher. Cabinet de travail, poêle et réfrigérateur. Usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureau au premier. $150 par mois. Signaler: 233-7927 ou GRover 5-0205. 25-824-T.F.

A VENDRE — Dans village de St-Malo. Maison: 5 pièces avec soubassement, eau chaude et fournaise automatique. Salle de bain moderne. S'adresser à Mme Omer Massicotte, St-Malo. Tél.: 347-5596. 23-779-25C.

A VENDRE — Aubigny. Maison meublée: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 1 acre. $2,900. $1,100 comptant. Balance: $25 par mois. Possession immédiate. Signaler: GRover 5-9912. 24-816-25C.

A VENDRE — St-Boniface, 482, rue Ritchot. Grande maison: 4 chambres à coucher. 2 étages. Grand lot. Chauffage: gaz. Près de tout. Signaler: 247-3738. 24-814-26C.

FERME A VENDRE — 470 acres, 450 en culture, située 3 milles au nord au croisement des routes nos 23 et 200. Maison moderne et autres bonnes bâtisses. S'adresser à Lionel Lussier, C.P. 28, R.R.2, Morris, Man. Téléphone: 746-8651. 25-820-26P.

A VENDRE — Maison meublée dans village de Laurier. 2 chambres à coucher. Salle de bain complète. Ecoles primaire et secondaire. Appeler Ste-Rose 322-R4. 25-819-27P.

A VENDRE — Camion GMC 1953, ¾ tonne, avec boîte couverte. En très bonne condition. Automobile Monarch 1961, servo-freins et conduite automatique. Très bon état. S'adresser à 346, rue Dumoulin, St-Boniface, Téléphone: 233-7994. 25-823-25C.

A VENDRE — Roulotte "General": 42' x 10', 2 chambres à coucher. Servi un an. Isolée. Fini aluminium. Complètement meublée. Comme neuve. $4,500. Appeler 269-3065 après 6 h. 25-826-28C.

A VENDRE — Automobile "Valiant" 1964, 4 portes. Pneus presque neufs et pneus d'hiver. En très bon état. 34,000 milles seulement. Appeler Auguste Lagassé, 774-9900, le jour, ou 338-2 St-Adolphe, le soir. 25-825-26C.

VENTE PRIVEE A ST-BONIFACE — Maison: 4 pièces et garage. En très bon état. Titre clair. Signaler: CHapel 7-9710. 24-808-25C.

A VENDRE — Dans village d'Isle-de-Chênes. Maison: 24' x 36', 3 chambres à coucher, avec soubassement fini. Petit magasin attenant. Tout près église et école. Aussi, 2 lots à vendre, situés dans la Baie. Pour plus de renseignements, appeler 878-2248. 23-782-25C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire

PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition


Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE — Chevrolet "Belair" 1961. Très bon état. Complètement remise à neuf. S'adresser à Ted Tétreault, C.P. 219, St-Pierre, Man. Téléphone: 433-7833 ou 433-7815. 20-751-T.F.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison avec revenu de $115 par mois, plus logis additionnel de 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 332, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 22-773-T.F.

A VENDRE
Pour cause de santé. Une Valiant 1964 "Station wagon" en bonne condition, comprenant chaufferette, lave-glace, chargeur de batterie et pneus d'hiver. Prix: $1,200 ou meilleure offre. Téléphone: 256-5100. 25-818-25C.

A VENDRE
St.Boniface, 372, rue Desautels. maison: 10 pièces dont 3 composent logis privés. $13,500. Appeler, le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457. 14-658-T.F.

POUR SUPPORTS SPENCER ET SPIRELLA, s'adresser à Mme E. M. Moray, 111, avenue Edderton, Winnipeg 19. Téléphone: 284-2063. 21-806-T.F.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle responsable pour tenir presbytère dans village canadien-français à la campagne. Boîte 827, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-827-26C.

ON DEMANDE — Ménagère canadienne-française et catholique entre 45 et 60 ans et sachant conduire automobile de préférence. S'adresser à Boîte 828, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-828-26P.

ON DEMANDE
Enseignant pour l'école Consolidée du District de Mariapolis, pour les grades 7 et 8 et, si possible, pouvant enseigner le français. Salaire à négocier. **Ecrire ou appeler D. Burley, sec.-trés., Swan Lake, 325-22, Swan Lake.** 25-821-26C.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28
requiert les services d'une institutrice qualifiée pour enseigner une classe de 8 enfants sous-doués à Notre-Dame-de-Lourdes. Salaire selon l'échelle en vigueur. **S'adresser à M. André Fouasse, C.P. 30, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72.** 24-809-25C.

Accessoires pour fabrication de vin
Livre de recette de vin et de bière, $2.50; Trousse de commençant pour vin et bière, $5.50. Tout ce qu'il vous faut pour vos besoins de vin et de bière. Ecrivez à Wine Supplies, 999, Chemin Ste-Marie, Winnipeg 8. 23-780-30C

Pas de cheveux gris ...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou Nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault St-Boniface

AIMERAIT ECHANGER des cartes postales avec des intéressés. Mme Jean Moreau, Hearn, Sask. 25-811-25P.

CHANTS ET DISQUES français et anglais. Instruments rythmiques pour enfants. Flûtes. Autoharpes. Méthodes instrumentales. Pianos électriques portatifs. MUSIC CENTRE, 43, William, Ottawa. Ecrivez-nous, s.v.p. 24-807-26C.

JEUNE HOMME, 29 ANS, sincère et attrayant, financièrement prospère, désire rencontrer demoiselle ou veuve en vue du mariage. Boîte 797, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 23-797-25C.

VEUVE RETIREE attrayante, dépassant 67 ans, désirerait rencontrer monsieur d'environ cet âge. Bonne santé, assez grand, joli, propre, aimable et doux, aimant la lecture, la musique. Ayant chez soi, ne fumant ni ne buvant pas. Boîte 815, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 24-815-25C.

ON DEMANDE
Jeune fille sérieuse ou veuve pour aider une mère dans l'entretien de maison. Exemption de préparation des repas et des gros travaux de ménage. Chambre et salle de bain privées. Bonne rémunération. Résidence moderne avec toutes facilités, au centre de St-Boniface. Cette personne devra être honnête et fiable. On demande des références. S'adresser à 641, rue Langevin, ou signaler: 233-7405. 24-812-T.F.

Vente de bestiaux
200 génisses Hereford gravides et 20 génisses Angus seront vendues à l'enchère, à Ranch, 4 milles à l'est de Wawanesa, le 14 octobre, à 12 h. 30 p.m.
Génisses de l'Alberta accouplées à des taureaux Angus.
John L. Moore, Wawanesa.

A. J. DESAULNIERS REALTY
(Broker)
407, rue De la Morénie St-Boniface
A VENDRE
St-Vital — Rue Morier. Maison: 6 pièces, soubassement complet. Grand lot. $10,500.
Après 4 h.
Appeler CEdar 3-5874
22-772-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard St-Boniface
A VENDRE
East Kildonan — Rue Bowman. $5,500. Maison: 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Termes faciles.
St-Boniface — Rue Valade. Maison de rapport: 9 pièces. Taxes: $277. Garage. Chauffage: gaz. Bon revenu. Prix et termes intéressants.
Norwood — Lyndale Drive. Maison moderne. 6 pièces, 2 ou 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Grand garage. Lot: 50'. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Maison de rapport: 2 logis, plus 5 pièces pour propriétaire. 2 chambres supplémentaires au soubassement. En très bon état. Lot: 50'. $5,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Duplex moderne: $14,500. Logis: 4 et 3 pièces. Grand garage. Chauffage: gaz. Revenu mensuel: $150.
St-Boniface — Rue Langevin. Près CKSB, à vendre ou à louer avec option d'achat. Grande maison pour famille, 7 pièces, 4 chambres à coucher, 3 plomberies. Tapis mur à mur. Possession immédiate.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
23-805-25C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE
RUE DUMOULIN
Belle grande maison d'âge récent, finie plâtre et stuc. 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. $14,500.
RUE HILL
Maison de rapport. Revenu $130 ou grande maison de famille, 7 pièces. Comptant requis. Comptant requis: $1,000.
RUE DUMOULIN
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Belle salle de récréation avec foyer au gaz. Une aubaine à $9,500. Comptant requis minime.
PARC WINDSOR
Près école Lacerte. Bungalow ultra moderne très spacieux. Au-delà de 1,225 pieds carrés. Garage attenant. Plusieurs commodités supplémentaires, y compris laveuse de vaisselle et broyeur à déchets.
ENFIELD CRESCENT
Grande maison: 7 pièces. Pourrait être convertie en duplex. Très beau site. Comptant requis: $2,000.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
22-771-25C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. 3 ans. Revenu annuel: $4,800. Prix: $39,000 Termes faciles.
RUE LARIVIERE
Près Des Meurons Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Prix: $8,500.
RUE BERTRAND
Duplex: 4 et 4. 2 salles de bain. $1,500 comptant. Balance: termes faciles.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
17-688-TF

Dieu est l'éternelle jeunesse et il se plaît en ceux qui portent un instant, dans la caducité rapide de nos âges, cette ressemblance avec sa propre figure. — Lacordaire

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

25-822-25C.

OUELLET FURNITURE
129, boulevard Provencher
Téléphone: 247-3029
A VENDRE
Poêle à charbon "Boker": $15.00. Brûleur à huile: $25.00. Séchoir: $65.00. Machine à coudre électrique: $40.00.
TERMES DE CREDIT
Pour accommoder les clients, le magasin est ouvert de 10 h. du matin à 9 h. du soir.
24-810-25C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
Norwood — Place Cabana. Grande maison de famille. Excellente condition. 4 chambres à coucher, 3 salles de bain. Grand lot clôturé. Garage. Près église et école. Chauffage: eau chaude, gaz. Pour plus d'information.
Rue Tremblay — Très belle maison complètement rénovée. 6 pièces. Grand lot clôturé. Place de stationnement cimentée. Idéal pour couple ayant 2 ou 3 enfants. Vaut la peine d'être vue.
Norwood — Rue Braemar. Grande maison: 5 chambres à coucher. Récemment décorée. Grand soubassement pourrait être fini en salle de récréation ou on pourrait duplexer la maison. 2 compteurs pour électricité.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
ou
TONY WIEBE: 253-5365
22-717-25C.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La semaine de la symphonie

Son hon. le maire Stephen Juba vient de proclamer la semaine du 15 au 23 septembre, celle de la Symphonie. C'est afin d'attirer l'attention du public sur l'orchestre symphonique de Winnipeg, qui contribue si largement à la vie culturelle de la capitale manitobaine, que le maire a fait cette proclamation.

La saison 1967-68 en est une toute spéciale pour la Symphonie. D'abord, c'est au cours de cette année qu'elle donnera son premier concert dans la nouvelle salle de concert du Centre du Centenaire — puis c'est le vingtième anniversaire de sa fondation — c'est aussi au cours de cette saison que Winnipeg dira adieu à Victor Feldbrill, le conducteur et directeur musical de l'orchestre depuis 1958 — enfin cette année, l'organisation a un nouveau gérant dans la personne de M. Leonard Stone.

Le nouveau gérant est diplômé des facultés des Beaux-Arts et d'Education de l'université de Manitoba. Né à Winnipeg, il fut le fondateur et premier directeur du premier Festival International du Film de Winnipeg, membre du bureau de direction de Rainbow Stage, co-fondateur du "Attraction Ticket Office" et l'an dernier fut le gérant de l'orchestre symphonique d'Edmonton. Il espère offrir au public une saison inoubliable.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ULYSSE GADAIRE, late of the Village of St. Malo, in the Province of Manitoba, Farmer.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the first day of october, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 20th day of September, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Estate.

A vendre
28 parachutes à panneaux, en nylon avec drisses (ou cordage), $29.00; sans drisses, $15.75. Idéals pour recouvrir, foin, grain, légumes, bateaux, bois, arbres fruitiers, moissonneuses-batteuses, garages portatifs, avions, etc.
Moteurs électriques 1/3 c.v., 1,725 rev., 110 v., 60 cycles, phase unique, tige ½" a.c. Fonctionnent comme neufs: $8.95. En quantité de 10: $7.75.
Plus des centaines d'autres objets de surplus, vêtements, machineries, outils, etc.
WESTBOURNE SUPPLY,
Concessionnaires des surplus du gouvernement,
Westbourne, Man.

SOUMISSIONS
Des soumissions pour fournir à la
Division Scolaire Rivière-Seine No 14
3 seulement, autobus de 54 passagers, tous équipés de:
1. Moteur V8
2. Serrures aux portes arrières
3. Une troisième chaufferette à l'avant de 42,000 B.T.U. — prix alternatif sur 72,000 B.T.U.
4. Batterie 100 amp.
5. Pneus de rechange
6. Toutes carrosseries et autres parties doivent être construites selon les spécifications du Manitoba relatives aux autobus scolaires.

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi le 4 octobre 1967.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Téléphone: GArden 2-5369
Code régional 204

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Div. Scolaire Rivière-Seine no 14,
C.P. 160,
Ste-Anne, Manitoba.

Chauffeurs d'autobus qui savent . . . sourire

La corporation métropolitaine de Winnipeg est à la recherche de conducteurs souriants et la chasse à cette espèce rare est menée en Europe.

"Nous pourrions trouver 150 conducteurs qui savent mener un véhicule, dit M. C.-E. LaForme, directeur du réseau de transport en commun. Ce dont nous avons besoin, c'est plutôt d'un homme qui va savoir sourire aux passagers."

La commission de transport de Winnipeg métropolitain emploie actuellement 769 conducteurs, soit environ 30 de moins que ses besoins réels, et le recrutement local n'a pas rempli les postes ouverts.

On exige d'abord une bonne santé et une personnalité agréable. Le travail exige beaucoup sur les plans physique et mental et devient de plus en plus difficile à mesure qu'augmente la circulation dans la ville.

C'est pourquoi la Ville de Winnipeg a décidé de dépenser $2,458 à recruter des hommes en Europe: des hommes fiables, bons travaillants, et encore . . . qui sachent sourire.


Imprimerie off-set instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler les Copi-tou
805 EDIFICE PARIS
TEL. 947-0326
Guy de Margerie, prop.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSE
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour
les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Eh oui! Nous allons au St. Regis pour notre congé!

Nous aimons l'endroit, au centre-ville, si près de tout.
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

J'ADORE CETTE TOUR

GAGNEZ $100 de Pizza ou Spaghetti!
Formules gratuites pour le concours à notre nouveau centre "Crossroads".
Maintenant Ouvert!
une toute nouvelle


CROSSROADS SHOPPING CENTRE
1580, ave Regent Ouest
"Porte d'entrée de Transcona"
PH. 222-5291
Commandez des célèbres Pizzas et Spaghettis de "Pizza Place" apportés ou livrés à domicile.
Les meilleurs du Canada

Postes à pourvoir dans les pays francophones de l'Afrique et du Sud-est Asiatique
Année scolaire 1968-1969

Le Bureau de l'Aide extérieure du gouvernement canadien sollicite immédiatement des demandes de la part de professeurs aux niveaux de l'enseignement secondaire, de l'école normale et de l'université.

Nous désirons recruter surtout des professeurs de mathématiques, de sciences, de français et d'anglais ainsi que de l'enseignement spécialisé. La durée du contrat est pour une période de deux ans.

EXIGENCES
— Licence ou Brevet "A" et Baccalauréat
— Au moins trois années d'expérience dans l'enseignement
— Citoyenneté canadienne
— Bonne santé, maturité, facilité d'adaptation
— Langage soigné

RETRIBUTION
— Traitement au moins égal au salaire actuel
— Indemnité de service à l'étranger

INSCRIPTION
— Le plus tôt possible mais au plus tard le 4 octobre 1967

Bureau de l'Aide extérieure
Division de l'Education
75, rue Albert
Ottawa (4e), Ontario

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

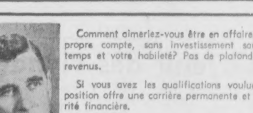
Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

M. J. Choiselat & Fils
entrepreneurs généraux
Signalez 775-0525
702 Garfield Winnipeg 10, Man.

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105


Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.

Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.

Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.

Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:
E. M. MARCHAND
Gérant de Succursale Fidelity Life Assurance Company
500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

SOUMISSIONS POUR AUTOBUS
Des soumissions cachetées pour fournir à la
Division Scolaire Rivière-Seine No 14
3 seulement, autobus de 54 passagers, tous équipés de:
1. Moteur V8
2. Serrures aux portes arrières
3. Une troisième chaufferette à l'avant de 72,000 B.T.U. — prix alternatif sur 42,000 B.T.U.
4. Batterie 100 amp.
5. Pneu de rechange
6. Le châssis et la carrosserie doivent être construits selon les spécifications du Manitoba.
7. La livraison devra être faite 7 jours après que le contrat aura été donné. Les soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures de l'après-midi du 20 septembre 1967.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Téléphone: GArden 2-5369
Code régional 204

S. Bisson,
Secrétaire-trésorier,
Division Scolaire Rivière-Seine no 14,
C. P. 160,
Ste-Anne, Manitoba.

Peintures Stephens de première qualité

Latex intérieur		le gallon	$3.95
Très luisante intérieur		le gallon	$4.50
Détergent Surf	Boîte de 5 lb	la boîte	$1.00
Javelle	128 oz liquide	le gallon	$ .65
Coquetel aux fruits	24/15 oz	la caisse	$4.80
Pois	24/15 oz	la caisse	$3.25
Jus de tomates	12/48 oz	la caisse	$3.80
Soupe aux tomates	48/10 oz	la caisse	$5.00
Maïs en crème	24/15 oz	la caisse	$2.00
Tissu sanitaire		12 rouleaux pour	$1.00

Plusieurs autres articles non-mentionnés
ABLE JOBBERS
383, boul. Provencher, St-Boniface, Man.
Téléphone: 247-4068

INVESTISSEZ DANS UNE COMMUNAUTÉ GRANDISSANTE
La Caisse Populaire de St-Norbert Ltée
ST. NORBERT CREDIT UNION SOCIETY, LTD.

Parts - Epargne
Service de Chèques
Dépôts à termes
Prêts personnels

Vos économies rapportent de 4% à 6%

Heures de bureaux (sauf jours de congé)
Du lundi au mer.: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.
jeudi et vendredi: 10 h. a.m. à 7 h. p.m.
samedi: 10 h. a.m. à 1 h. p.m.